

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE



Rapport d'activité 1996

CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

Mars 1997



table des matières

1.A CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE DU GOUVERNEMENT	3
LES PRINCIPAUX TRAVAUX EFFECTUÉS EN 1996	3
01) LES LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE	3
02) LE PLAN D'ACTION « PARTICIPATION DES JEUNES »	4
03) RELATIONS AVEC LES COMMUNES	5
04) LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE EN 1996	7
05) LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE	7
06) LE SERVICE VOLONTAIRE POUR JEUNES	8
07) LE DROIT DE VOTE	8
08) UNE SALLE DE CONCERT POUR LES JEUNES	9
09) LIVRE BLANC SUR LES JEUNES ET LES PROBLÈMES DE LA JEUNESSE	10
10) QUESTIONNAIRE SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU NIVEAU COMMUNAL	11
11) LA RECHERCHE SUR LA SITUATION DES JEUNES AU LUXEMBOURG	11
12) LES JEUNES ET LA CULTURE	12
13) CALENDRIER UCL	13
14) PROMOTION FÉMININE	13
1.B DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU EUROPÉEN.	13
BENELUX	13
CONSEIL DE L'EUROPE	13
UNION EUROPÉENNE.	14
2.L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.	16
1. L'ANIMATION DU S.N.J.	16
LES PARTENAIRES DU SNJ	17
A) LES JEUNES	18
B) LE MONDE SCOLAIRE	22
C) LE RÉSEAU DES CENTRES D'ANIMATION, D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES	29
D) LES COMMUNES	30
E) AUTRES SERVICES ET ORGANISMES DE JEUNESSE PARTENAIRES DU SNJ:	30
RÉCAPITULATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS COORDONNÉES PAR LE SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	30
2. LA FORMATION	31
3. L'INFORMATION DES JEUNES	34
3.1 INFORMATION GÉNÉRALISTE	34
3.2 INFORMATIONS JURIDIQUES ET SOCIALES	37
4. LE CENTRE D'ETUDES SUR LA SITUATION DES JEUNES EN EUROPE (CESIJE)	42
5. LE MÉRITE JEUNESSE BENELUX	43
6. LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION DU SNJ	44



3. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.	45
1. LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES POUR JEUNES	45
COOPÉRATION EUROPÉENNE	48
2. CENTRE DE RENCONTRE POUR JEUNES-AMIGO	52
3. MJC BETTEMBOURG	53
4. LE CENTRE D'INFORMATION, DE RÉUNION ET D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE DE DIEKIRCH	55
5. MAISON DES JEUNES DE DIFFERDANGE	57
6. DIDDELÉNGER JUGENDHAUS	60
7. C.I.R.J.E. ECHTERNACH	61
8. MAISON DES JEUNES ESCH-SUR-ALZETTE	62
9. CENTRE ARI ETTLEBRUCK	64
10. CRIAJ GREVENMACHER	65
11. MAISON DES JEUNES DE PÉTANGE	68
12. DE KELLER	70
13. CENTRE INFORMATION JEUNES WILTZ	71
4. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.	72
01. LE CENTRE DE FORMATION D'EISENBORN	72
02. CENTRE D'ERPELDANGE	72
03. CENTRE DE HOSINGEN	73
04. CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE HOLLENFELS	73
05. CENTRE INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE "OSTERBOUR" À LAROCLETTE	75
06. CENTRE-NATURE DE LASAUVAGE	76
07. CENTRE LULTZHAUSEN	76
08. CENTRE DE LA JEUNESSE MARIENTHAL	79
09. CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPÉENNE CHÂTEAU DE MUNSBACH.	81
10. CENTRE DE WEICHERDANGE	84
5. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.	85
1. ACCUEIL	85
2. SALLE DE CONFÉRENCE	85
3. SERVICE DE PRÊT	85
4. LE SERVICE GRAPHIQUE	85
6. RELATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES	86
1. RELATIONS INTERNATIONALES	86
2. ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES ACCORDS CULTURELS	88
7. CONGÉ ÉDUCATION	89
8. PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR 1997	93



CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE DU GOUVERNEMENT

Au cours de l'exercice 1996, le Ministère de la Jeunesse créé au lendemain des élections législatives de juin 1994 a atteint sa vitesse de croisière. L'année écoulée a en effet montré que l'existence, à côté du Service National de la Jeunesse (SNJ), d'une petite cellule ministérielle chargée de la conceptualisation et de la coordination de la politique de la jeunesse du Gouvernement est tout à fait justifiée, voire indispensable.

A noter que l'action du Ministère de la Jeunesse - comme celle du SNJ - repose sur la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, sur la Déclaration Gouvernementale du 22 juillet 1994 et sur l'arrêté grand-ducal du 1er février 1995 portant énumération des ministères et détermination des compétences ministérielles:

L'art. 1er de la loi du 27 février 1984 précise que « le ministre (ayant dans ses attributions les questions concernant la jeunesse) est chargé de la mise en oeuvre de la politique de la jeunesse du Gouvernement » et qu'il « coordonne à cet effet l'action des différents ministères intéressés ».

La Déclaration Gouvernementale du 22 juillet 1994 insiste sur le fait que « le principal but de la politique de la jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs ». Elle souligne également le rôle à remplir par le Ministère de la Jeunesse sur le plan de la coordination des diverses politiques sectorielles concernant les jeunes, l'importance du réseau national des centres de rencontre, d'information et d'animation des jeunes et sur le caractère nécessairement complémentaire que doit avoir l'action de l'Etat par rapport aux actions des communes et des organismes de jeunesse privés.

L'arrêté grand-ducal du 1er février 1995 insiste sur l'aspect 'coordination' qui caractérisera nécessairement le travail du ministère en lui réservant expressis verbis les compétences suivantes: Politique générale de la jeunesse - Service National de la Jeunesse - Education extrascolaire et activités de loisirs - Relations avec les mouvements de jeunesse - Conseil Supérieur de la Jeunesse - Formation d'animateurs et de responsables d'activités de loisirs - Centres multi-services et centres résidentiels pour jeunes - Congrégation.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX EFFECTUÉS EN 1996

1) LES LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Au mois de novembre 1996, le Ministre de la Jeunesse a présenté aux acteurs intéressés un document à caractère politique intitulé « Les lignes directrices de la politique du Ministère de la Jeunesse ».

Les jeunes gens sont avant tout une partie de la société, une partie qui connaît des problèmes particuliers ou, du moins, ressent certains problèmes sociaux avec davantage de force.

Tout en refusant de se lancer dans un « jeunisme » déplacé, il appartient à la politique de prendre au sérieux les enfants et les adolescents, leurs craintes, leurs interrogations, leurs idées et projets. Au lieu de les considérer comme de simples objets, les décideurs seraient bien avisés de les traiter comme sujets de droits et de devoirs.

Telle est également la conception à la base de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant approuvée par une loi du 20 décembre 1993. La collectivité doit veiller à assurer aux jeunes, et notamment aux plus jeunes, la protection et les soins nécessaires à leur bien-être. Les conditions de base pour l'épanouissement et le développement de la personnalité des jeunes doivent être mises en place.

Ces objectifs ne peuvent être réalisés que dans une vision globale d'une politique en faveur de la jeunesse, dépassant l'optique purement sectorielle due au compartimentage des compétences légales.

Le document constitue une première esquisse de cette démarche nouvelle. Il reflète les grands axes de la politique du Ministère de la Jeunesse.

Les « lignes directrices » ne représentent donc pas le résultat final d'un processus de réflexion, mais le point de départ d'un débat général et public sur les grandes orientations des actions futures à mettre en oeuvre dans l'intérêt des jeunes.

La première partie du document fournit une description sommaire de la situation des jeunes en se basant notamment sur les données statistiques disponibles. La commune comme point de départ de cette description est le point logique lorsqu'on considère les actions futures du ministère, notamment l'établissement du plan communal jeunesse en collaboration avec les communes.



Une politique de la jeunesse qui se veut être efficace est forcément globale, interdisciplinaire, intersectorielle et interdépartementale.

Voilà pourquoi cette première partie descriptive cite également à titre non-exhaustif, département par département, les éléments de la politique en faveur de la jeunesse tels qu'arrêtés au début de la législature par le Gouvernement.

Les départements énumérés sont la jeunesse, la culture, l'emploi, l'enseignement, la famille, la justice, le logement, la promotion féminine, la santé, la sécurité routière et le département des sports.

Cette énumération permet de constater que les questions de jeunesse sont en effet à la fois nombreuses et complexes, et elles touchent à de nombreux domaines et donc à de nombreuses compétences ministérielles différentes, en même temps que complémentaires.

Une deuxième partie développe des champs d'action dans lesquels le Ministère de la Jeunesse entend lancer de nouvelles initiatives, respectivement consolider des initiatives qui ont déjà fait leurs preuves.

En se basant sur les trois axes principaux qui sont:

- * la participation accrue des jeunes,
- * l'égalité des chances et
- * la promotion de valeurs éthiques

six champs d'action sont présentés, à savoir :

- la participation active des jeunes à la vie en société,
- le soutien aux organisations de jeunesse,
- les actions spécifiques pour jeunes,
- la décentralisation de la politique jeunesse (le plan communal jeunesse, l'animation régionale,
- le développement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes),
- le développement de la dimension internationale de la politique jeunesse
- le développement des infrastructures pour jeunes.

Le document fournit une vue générale sur les différents champs d'action de la politique que le Ministère de la Jeunesse entend initier et mettre en oeuvre dans les années à venir.

Les initiatives seront concrétisées dans une série de plans d'action ciblés sur les différentes lignes directrices esquissées.

2) LE PLAN D'ACTION « PARTICIPATION DES JEUNES »

Les lignes directrices constituent une approche conception plus théorique de la politique jeunesse. Dans une deuxième phase, le ministère définira de façon plus précise un catalogue d'actions concrètes en faveur des jeunes.

Le premier plan d'action ainsi développé est le plan d'action sur la participation des jeunes.

L'intégration des jeunes dans la vie sociale passe par une plus grande participation aux différents processus de décision. Il est clair que le concept de participation implique l'idée d'un partage équitable du pouvoir. La répartition traditionnelle du pouvoir entre générations se trouve ainsi remise en question.

Il est évident que les premiers concernés, c.-à-d. les jeunes ont été associés de façon étroite à la phase d'élaboration de ces plans d'action. C'est en respectant ces idées que le ministère n'a pas présenté un document « fini », mais un avant projet de texte qui a servi et servira encore en 1997 de base pour la discussion avec les partenaires concernés.

Dans ce contexte le Conseil supérieur de la Jeunesse a constitué un interlocuteur de choix.

Le document se scinde en deux grandes parties. Il fait d'abord une description de la situation existante pour ensuite renforcer des initiatives existantes et notamment développer de nouvelles initiatives.

a) La participation existante au niveau institutionnel et associatif

Cette partie reprend notamment le conseil supérieur de la jeunesse de même que les diverses commissions consultatives. Pour ce qui est de la participation existante au niveau des associations, le document fait appel aux associations de fournir une description de la situation existante.

b) Projets de participation des jeunes dans la société.

L'enjeu de la participation des jeunes exige la mise en oeuvre de modèles de cogestion et de coopération afin de donner aux jeunes de réelles opportunités d'être associés à des prises de décision à un niveau correspondant à leur âge, à leurs connaissances et à leurs compétences.

Pour faire avancer l'idée de participation des jeunes, le Ministère de la Jeunesse propose d'agir dans trois directives:



1) Le lancement d'initiatives nouvelles.

L'accent principal est mis sur la décentralisation voire la communalisation de la politique en faveur des jeunes. Conformément au principe de subsidiarité il y a lieu de localiser l'essentiel des actions au niveau communal ou régional, c.-à-d. là où la distance entre autorités et jeunes est moins importante. Si le niveau local s'avère inapproprié, l'action se situera à l'échelon national.

A travers l'instrument d'un **plan communal jeunesse**, les actions en faveur des jeunes sont définies et mises en oeuvre dans une approche intégrée, axée sur une vision à moyen terme.

L'intervention des instances étatiques est essentiellement axée sur l'incitation et l'accompagnement.

Dans une démocratie représentative la participation est intimement liée à la qualité d'électeur. Il est dès lors légitime d'envisager dans ce contexte l'**abaissement de l'âge électoral comme un objectif à long terme**. Différentes étapes intermédiaires sont envisagées en vue de préparer les jeunes à l'exercice complet du droit de vote aux élections. Ces initiatives concernent aussi bien le domaine de la politique communale (repenser la composition des commissions communales jeunesse et favoriser l'instauration de forums et conseils communaux pour jeunes) que celui de leur représentation à l'école (comité d'élèves), au lieu de travail ou dans la vie associative (droit d'association).

2) Le renforcement d'actions ou de programmes existants

Différentes structures et procédés mis en place offrent aux jeunes la possibilité d'une participation.

Ces actions doivent être **élargies et renforcées**. Leur fonctionnement doit être revu afin d'en garantir l'accès au plus grand nombre de jeunes.

L'**information et l'activité de conseil** données aux jeunes constituent les priorités dans ce domaine. L'ensemble des centres des jeunes est associé à cette mission. Sont également visés les initiatives jeunes, la lutte contre l'exclusion, le racisme et l'intolérance et le mérite jeunesse.

3) La coordination avec d'autres ministères.

Le Ministère de la Jeunesse dispose actuellement d'une **compétence horizontale** de coordination de la politique gouvernementale en direction des jeunes. Sans vouloir ni pouvoir interférer dans des compétences que la loi attribue à d'autres départements ministériels, il entend user de son **droit de proposition** afin de faire avancer l'idée de participation sous toutes ses formes.

D'un autre côté, le Ministère de la Jeunesse peut devenir un allié politique lorsqu'il s'agit de réaliser des

réformes en profondeur ayant trait à l'éducation et l'emploi des jeunes.

Dans le domaine de la promotion des jeunes femmes, l'action du Ministère de la Jeunesse et de la Condition Féminine sont complémentaires.

Le Ministère de la Jeunesse, vu le caractère transversal de nombre de ses activités et compétences, a tenu à participer activement à la plupart des groupes de travail interministériels mis en place par le Ministère de la Promotion Féminine. Tel est notamment le cas pour les deux groupes de travail:

1. La Pauvreté - structure et politique économique
2. L'Education et la Formation - La Santé

où le Ministère de la Jeunesse essaie à la fois de faire remonter les besoins et aspirations des jeunes dans ces domaines et de traduire en mesures concrètes, tant au niveau national que communal, les décisions et recommandations de la conférence mondiale de Beijing.

3) RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Forum et Conseil communaux pour jeunes.

Les communes et notamment les commissions de jeunesse ont été un des partenaires forts en ce qui concerne le lancement de nouvelles initiatives au plan communal.

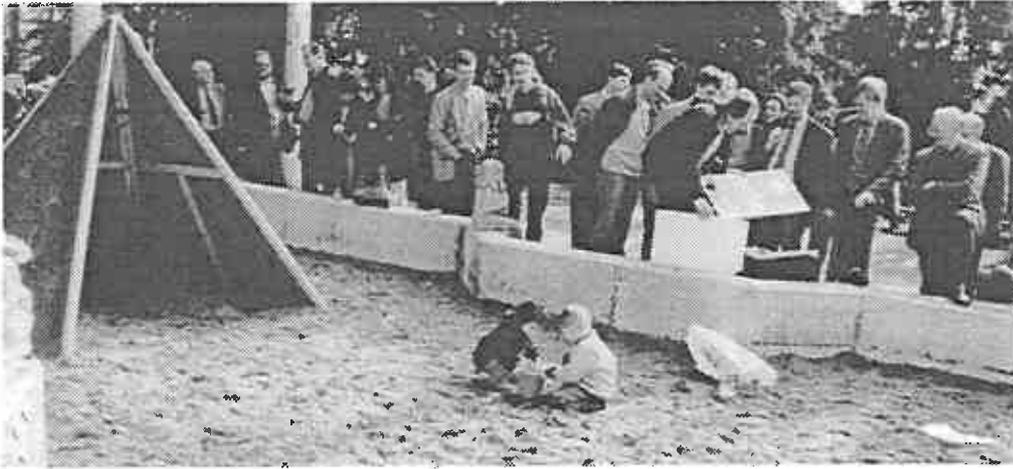
Pour ce qui concerne le projet des forums et conseils communaux pour jeunes, le ministère a organisé en février 1996 une conférence sur des structures de participation des jeunes au niveau local.

Monsieur Rainer Wiebusch (Bundesgeschäftsführer, Deutsches Kinderhilfswerk) a donné un aperçu sur la situation légale, en précisant que toutes les actions dans ce domaine peuvent se référer aux articles 12 et 13 de la convention des droits de l'enfant (d'ailleurs ratifiée au Luxembourg): Ces articles stipulent la libre expression.

Après un aperçu des sujets traités (Aménagement de piste cyclable et de chemins piétonniers, sécurité dans les écoles, protection de la nature et des animaux,...) et une présentation des différents modèles existant en Allemagne, Monsieur Wiebusch a donné un bref aperçu de la situation en Roumanie.

Félix Rohner, responsable d'un projet local à Bregenz, a présenté en détail la genèse et les objectifs de ce projet, le modèle choisi et les adaptations devenues

1. POLITIQUE DE LA JEUNESSE



La situation des centres de Bettembourg, Diekirch, Dudelange, Ettelbrück et Wiltz a été consolidée par des augmentations du nombre du personnel, respectivement des tâches du personnel existant. Reste à noter que l'engagement d'une conven-

nécessaires au cours du temps, de même qu'une description des projets traités par les enfants.

Pour donner suite à cette première mise en situation, le ministère a organisé en mars une visite du conseil communal de la ville de Schiltigheim, première ville en France à avoir créé des conseils communaux pour enfants.

Ici, les participants ont eu la possibilité de discuter sur place avec les responsables encadrant les travaux du conseil et de visiter ensemble avec les jeunes des projets réalisés.

En 1997 le ministère entend lancer une campagne de sensibilisation sur la participation, favorisant ainsi l'instauration, la création de conseils communaux jeunes au Luxembourg.

Le réseau luxembourgeois des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes (CRIAJ)

Aux 14 centres fonctionnant en 1995, deux nouveaux ont été ajoutés en 1996.

Une convention avec les communes de Mersch, Lintgen, Lorentzweiler et Steinsel a été signée afin de garantir le fonctionnement du centre régional pour jeunes de la Vallée de l'Alzette ainsi qu'une convention avec la commune de Sanem relative à un centre communal.

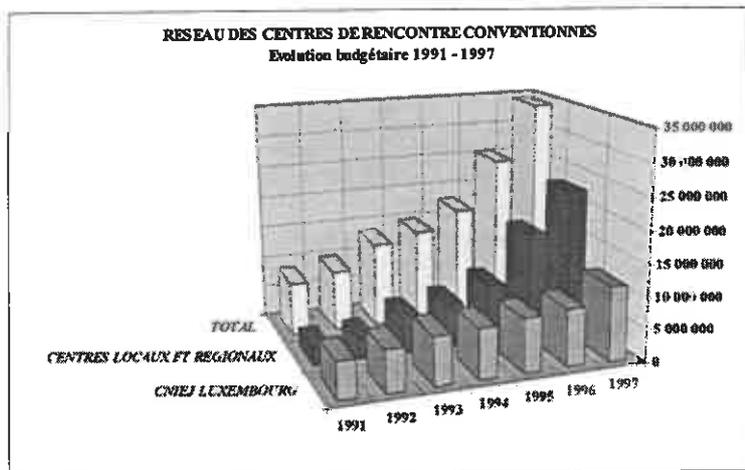
tion avec l'Entente des Gestionnaires des Centres de rencontre, d'information et d'animation permet de mieux structurer la collaboration des centres avec le Ministère de la Jeunesse et le Service National de la Jeunesse en ce qui concerne l'élaboration de procédures communes relatives à la gestion du personnel et des finances. En 1996 les moyens mis à disposition de cette asbl ont permis d'embaucher une personne à raison de 20 heures par semaine.

Reste à noter qu'une demi-douzaine de communes sont actuellement en contact avec le Ministère de la Jeunesse pour créer à courts et moyens termes des centres locaux et/ou régionaux.

En complétant et en perfectionnant progressivement le réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation, le ministère pourra compter à moyen terme sur tout un ensemble d'antennes régionales, communales et locales et remplir ainsi pleinement sa mission d'interlocuteur de la jeunesse.

Le développement du réseau des centres pour jeunes et la gestion de la collaboration avec le Service National de la Jeunesse, notamment dans les domaines de l'information, de la formation, de l'animation et de la prévention devra entraîner une augmentation des tâches auprès du SNJ.

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	
CNIEJ LUXEMBOURG	5 791 000	6 452 000	7 561 000	7 750 000	8 350 000	8 950 000	11 524 000	56 378 000
CENTRES LOCAUX ET REGIONAUX	2 721 000	3 246 000	5 870 000	6 975 000	9 275 000	16 455 000	22 652 000	67 194 000
TOTAL	8 512 000	9 698 000	13 431 000	14 725 000	17 625 000	25 405 000	34 176 000	123 572 000



Les aides financières aux communes.

Des centres de rencontre pour jeunes ont pu être construits, respectivement aménagés par les communes avec l'aide des crédits disponibles au Ministère de la Jeunesse

4) LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE EN 1996

L'art. 22 de la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse prévoit l'institution d'un Conseil Supérieur de la Jeunesse ayant pour mission de soumettre au Gouvernement des propositions en matière de jeunesse, de donner son avis sur toutes les questions et tous les projets dont le Gouvernement jugera utile de le saisir et, enfin, de donner son avis sur les mesures réglementaires à prendre en exécution de la loi.

Il se veut être une plate-forme de discussion et d'échange d'idées entre les jeunes et ceux qui ont à charge des questions de jeunesse. En tant que telle, il est composé

- de représentants ministériels,
- de représentants de l'organisme représentatif de la jeunesse (CGJL),
- de représentants de mouvements de jeunesse et
- de représentants des différents ordres d'enseignement.

Il repose sur le règlement grand-ducal du 16 janvier 1987 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Jeunesse ainsi que sur l'arrêté ministériel du 31 mai 1996 portant

nomination des membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse.

La composition de l'actuel Conseil Supérieur est quelque peu différente de celle du Conseil précédent dans la mesure où la décision a été prise d'améliorer sa représentativité en y faisant intervenir un plus grand nombre d'acteurs intervenant directement à la base, c'est-à-dire travaillant en permanence ou en quasi-permanence avec les jeunes (animateurs, représentants de l'asbl Réseau et de la Schülerdelegation Lëtzebuerg asbl).

En 1996, le Conseil Supérieur de la Jeunesse s'est réuni à quatre reprises, à

savoir:

- le 9 mai, - le 20 juin, - le 3 octobre et - le 21 novembre.

Parmi les principaux dossiers discutés en 1996 figurent le dossier 'Rockhal', le service volontaire et la problématique de l'abaissement de l'âge minimum relatif au droit de vote (cf. chapitres spéciaux).

5) LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE.

Les associations et mouvements de jeunesse, tant au plan national que local, ont profité des aides du ministère pour financer leurs diverses activités et initiatives. De même, le ministère a participé aux frais de secrétariat d'une partie des grands mouvements de jeunesse.

Les associations suivantes ont profité des crédits pour la construction et l'aménagement de centres de rencontre pour jeunes:

la Jeunesse Etudiante Chrétienne,
l'Association des Girl-Guides Luxembourgeoises, la FNEL,
l'Association Nationale des Scouts du Luxembourg, l'Association des Lëtzebuurger Guiden, les groupes locaux des Lëtzebuurger Guiden a Scouten de Kayl, Grevenmacher, Larochette, Wiltz et Ettelbrück,
les Diables Mauves de Luxembourg,
les Grëng Guiden a Scouten Dudelange,
le Syndicat d'initiative de Grevenmacher,
les Oeuvres Paroissiales de Mersch et de Bettembourg.



6) LE SERVICE VOLONTAIRE POUR JEUNES

Le service volontaire a pour but de permettre aux jeunes qui le souhaitent d'exercer une activité d'utilité collective, notamment dans les domaines social, de protection de l'environnement, culturel ou humanitaire. Il s'agit d'une voie alternative vers la vie active, qui permet aux jeunes d'apporter leur engagement personnel dans un projet collectif et de bénéficier en retour de nouvelles compétences utiles à leur insertion sociale et professionnelle (CDEJ octobre 1995)

En mai 1994 a été adoptée, par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, la recommandation R(94)4 sur le service volontaire. Le Comité des Ministres, en adoptant ce texte, recommande aux Etats membres de définir au niveau national le service volontaire en mettant en avant les aspects éducatifs et son importance pour la société. Le service volontaire est considéré comme une partie importante des politiques gouvernementales concernant les jeunes et représente pour les jeunes une expérience d'apprentissage, de solidarité et un service rendu à la société.

Lors de la réunion informelle des ministres européens responsables de la jeunesse, qui s'est tenue à Luxembourg les 3 et 4 mai 1995, la question du service volontaire a été considérée par plusieurs ministres comme prioritaire. Le souhait a été exprimé de mieux définir les objectifs du service volontaire, de recenser les problèmes et obstacles qui se posent, d'analyser les motivations des jeunes, afin d'élaborer un ou plusieurs instruments juridiques adéquats. Dans cette perspective l'élaboration d'un accord du type de l'Accord « Au Pair » a retenu l'attention des participants.

Au niveau de l'Union Européenne, à partir de 1992, le programme « Jeunesse pour l'Europe » a permis, tant à la Commission qu'aux Etats membres, de faire l'expérience d'une mise en oeuvre concrète d'activités de service volontaire dans un contexte communautaire.

Dans ce contexte, la communauté soutient des projets transnationaux visant à permettre à des jeunes d'effectuer des stages de service volontaire dans un autre Etat membre.

L'idée de créer un « service volontaire européen d'action humanitaire » a été reprise par le rapport intermédiaire du groupe de réflexion sur la conférence intergouvernementale (septembre 1995).

La Commission a soumis au Conseil et au Parlement une proposition de décision d'un programme pluriannuel de service volontaire.

Considérant toutes ces actions au niveau européen, le Ministère de la Jeunesse juge opportun de développer, dans le cadre de notre politique en faveur des jeunes, l'idée du service volontaire, de procurer au jeune

volontaire une protection sociale adéquate et de permettre aux jeunes Luxembourgeois de participer pleinement à de telles activités, tant au plan national qu'au niveau européen et dans des pays tiers.

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse a discuté et approuvé un avant-projet de loi. Plusieurs ministères ont déjà avisé cet avant-projet qui sera soumis sous peu au Conseil de Gouvernement.

7) LE DROIT DE VOTE

Lors de la réunion plénière du Conseil Supérieur de la Jeunesse du jeudi 9 mai 1996, les membres du Conseil Supérieur ont pris connaissance de la proposition de loi concernant l'abaissement de l'âge minimum relatif au droit de vote, élaborée par les deux députés socialistes René Kollwelter et Marc Zanussi.

La proposition de loi Kollwelter-Zanussi renferme plusieurs volets distincts, mais considérés par ses auteurs comme étant largement complémentaires, à savoir:

- l'abaissement de l'âge de l'électorat actif de 18 ans à 17 ans pour les élections législatives (et européennes) et de 18 ans à 16 ans pour les élections communales;
- l'abaissement de l'âge de l'électorat passif de 21 ans à 18 ans pour les élections législatives (et européennes) et de 21 à 16 ans pour les élections communales.

Le cas échéant, les revendications formulées dans le cadre de la proposition de loi rendront nécessaires:

- a) une modification de la loi électorale modifiée du 31 juillet 1924;
- b) une modification de la loi du 28 janvier 1994 fixant les modalités de l'élection des représentants du Grand-Duché de Luxembourg au Parlement européen, modifiant et complétant la loi modifiée du 25 février 1979 relative à l'élection directe des représentants luxembourgeois au Parlement européen ainsi que la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'organisation d'élections simultanées pour le Parlement européen;
- c) la révision de l'art. 52 de la Constitution.

A noter que la proposition de loi susmentionnée n'entend pas toucher au principe du vote obligatoire. Il convient cependant d'insister sur le fait que, le cas échéant, la participation des jeunes de moins de 18 ans aux différentes élections serait entièrement facultative.



Vu le nombre, la nature et la complexité des enjeux relatifs à la proposition de loi Kollweiler-Zanussi, la décision a été prise de créer un groupe de travail spécifique au sein du Conseil Supérieur, intitulé 'Droit de vote'.

Font partie de ce groupe:

- Le Président de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL) asbl et représentant de la Chrëschtlech Sozial Jugend (CSJ),
- un représentant de la Schülerdelegatioun Lëtzebuerg (SDL) asbl et
- un représentant de l'Onofhängeg Gewerkschaftsjugend (OGJ) un délégué du Ministère de la Jeunesse.

Le groupe s'est réuni à deux reprises, une première fois le 30 mai 1996 et une deuxième fois le 11 juillet 1996. Une proposition d'avis a été élaborée par le Ministère de la Jeunesse. Elle n'a cependant pas encore été discutée en réunion plénière.

A noter que la question de l'abaissement de la limite d'âge relative au droit de vote a également été traitée dans le cadre du plan d'action 'participation' et qu'un groupe de travail spécial s'est intéressé à la question lors du premier Forum national pour Jeunes, organisé le 1er février 1997.

8) UNE SALLE DE CONCERT POUR LES JEUNES

Conformément à ce qui a été annoncé dans le rapport d'activité 1995, le Ministre de la Jeunesse a soumis fin avril 1996 un rapport intitulé « Une salle de concert pour les jeunes » aux autres membres du Gouvernement. Il s'agit d'un document de travail conçu pour faciliter la prise de décision du Gouvernement et qui englobe:

- un inventaire complet de l'ensemble des salles de concerts utilisées au pays;
- des statistiques concernant le degré de fréquentation de tous les concerts et spectacles au Grand-Duché depuis 1994;
- des chiffres concernant les lieux de vente des billets d'entrée pour quelques grands concerts organisés au cours de la saison 1994/95;
- des fiches descriptives des plus grandes salles de concerts de la Grande Région;
- les résultats des entrevues avec des organisateurs de concert luxembourgeois et étrangers;
- un relevé des décisions déjà prises par le Gouvernement en Conseil dans le cadre du dossier;

- un catalogue des démarches déjà effectuées par les deux ministères en charge du dossier;
- les conclusions et les suggestions du Département de la Jeunesse.

Lors de la séance du 26 avril 1996, le Gouvernement a pris connaissance des vues du Ministère de la Jeunesse et du Ministère des Travaux Publics en la matière. Il a discuté les principales lignes du document élaboré par le ministère pour se pencher ensuite sur les propositions de sites élaborées par un bureau d'études travaillant pour le Ministère des Travaux Publics.

Trois sites ont retenu son attention, à savoir le site 'Raemerich' situé en face de l'Ecole Nationale de la Formation Professionnelle Continue actuellement en construction, le site 'Claire Chêne' et le site 'Terres Rouges'. Le Conseil a accordé sa préférence au site 'Terres Rouges' et il a été demandé aux ministres compétents d'entrer dans une phase de concertation avec les autorités communales d'Esch/Alzette.

Fin mai 1996 a eu lieu une réunion de concertation en présence des ministres de la Jeunesse et des Travaux Publics et du collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Esch/Alzette. Les autorités communales se sont déclarées favorables au projet. Au mois d'octobre 1996 le Conseil de Gouvernement a décidé de mentionner le projet 'salle de concert pour jeunes' dans le cadre du programme pluriannuel des investissements publics.

Le bureau d'études dont il a déjà été question plus haut a profité des derniers mois de 1996 pour finaliser son projet. Il est dans l'intérêt de tous les partenaires impliqués (c'est-à-dire l'Etat, la Ville d'Esch/Alzette et l'ARBED en tant que propriétaire des terrains) d'élaborer un concept d'ensemble pour la lentille Terres Rouges, sachant que le dossier 'Rockhal' concerne uniquement l'aménagement d'une salle de concert, de l'espace 'open air' ainsi que des voies d'accès et des passages nécessaires.

Le plan actuel prévoit notamment

- l'intégration d'un ancien hall industriel dans le complexe 'Rockhal',
- la construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir jusqu'à 5.000 personnes,
- l'aménagement d'un espace central non bâti pouvant servir à des manifestations du type open air (concerts mais aussi street ball, beach volley, etc...),
- la sauvegarde d'une partie des silos longeant la rue Barbourg et
- l'aménagement des voies d'accès et des passages nécessaires (voie ferrée, voitures, piétons).



Sur le plan technique, le projet a déjà été discuté avec le Département des Travaux Municipaux de la Ville d'Esch/Alzette.

Les responsables techniques de la Ville approuvent l'approche du Ministère de la Jeunesse qui consiste:

- à élaborer un plan pour l'ensemble du site,
- à chercher des synergies avec les infrastructures culturelles existantes (Conservatoire, Kulturfabrik) et
- à miser, le cas échéant, sur la dimension transfrontalière du projet (p. ex. dans le cadre d'une agglomération transfrontalière Esch/Audun-le-Tiche).

Parallèlement aux travaux de conceptualisation de la future salle de concert, le Ministère de la Jeunesse s'est déjà posé des questions quant aux modalités de gestion de la future salle de concert pour jeunes. En gros, il faudra faire un choix entre une gestion publique (assurée par l'Etat ou bien un établissement public) et une gestion privée (assurée par un organisme privé par le biais d'une concession) ainsi qu'entre une gestion active et une gestion passive (système de location de la salle).

9) LIVRE BLANC SUR LES JEUNES ET LES PROBLÈMES DE LA JEUNESSE

Depuis le mois d'avril 1996, le Ministère de la Jeunesse est en train d'élaborer un Livre blanc sur les jeunes et les problèmes de la jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg.

Ce livre blanc doit en principe permettre de décrire la situation actuelle des jeunes au Luxembourg, de situer les problèmes actuels de la jeunesse et de proposer un certain nombre de mesures concrètes à réaliser à l'horizon 2000, voire au-delà.

Il s'agissait en premier lieu de rassembler autant d'informations que possible sur la politique de la jeunesse au Luxembourg au sens large, de voir quelles mesures ont été prises, à quel degré ces mesures sont efficaces, et de voir où se situent les problèmes de leur mise en oeuvre. En deuxième lieu, les données qui décrivent la situation de la jeunesse au Luxembourg ont été rassemblées, tout en évitant évité de faire une synthèse des résultats des diverses études effectuées, faute de temps et vu que ce travail incombera à un/une employé(e) qui sera embauché(e) en 1997 dans le cadre de la mise en oeuvre d'une recherche jeunesse coordonnée au Luxembourg.

La priorité du Livre blanc est donc de décrire les politiques existantes dans les domaines suivants et d'en faire une évaluation critique:

- Lutte contre le chômage des jeunes,
- Formation et Education,
- Santé (drogues, sida etc.),
- Organisation de loisirs
- Soutien aux associations oeuvrant en faveur et avec des jeunes,
- Intégration des jeunes étrangers,
- Sensibilisation en matière de protection de l'environnement,
- Logement,
- Culture et
- Sécurité routière.

Afin de pouvoir se procurer un aperçu sur tous ces problèmes et les mesures politiques dans les différents domaines, le Ministère de la Jeunesse a effectué un nombre important d'entretiens sur le terrain avec des associations actives dans les divers champs d'action et avec des communes. Des questionnaires traitant des questions relatives à la politique de la jeunesse ont été envoyés à l'ensemble des ministères, des partis politiques et des communes.

L'objectif de cette approche était de recueillir des informations en provenance du terrain, donc des personnes confrontées directement aux questions relatives à la jeunesse, avec évidemment le risque d'une certaine subjectivité des opinions. Cette façon de procéder possède néanmoins l'avantage qu'elle relève des pistes, des problèmes qu'il faudra examiner de près dans le futur.

Voici le relevé des entretiens réalisés en 1996 dans le cadre de l'élaboration du Livre blanc:

- ACEL (Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois)
- Action Locale pour Jeunes du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- Action Sociale pour Jeunes
- ALUC (Association Luxembourgeoise des Universitaires Catholiques)
- Association luxembourgeoise pour la prévention des accidents de la route (« Sécurité routière »)
- ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés)
- CAJL (Centrale des Auberges de Jeunesse du Luxembourg)
- Chambre de Commerce
- Chambre des Métiers
- Chambre du Travail
- Chambre des Employés Privés
- Commission « Jeunes » du Comité de Liaison et d'Action des Etrangers (CLAE)
- Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL)
- SPOS (Service de Psychologie et d'Orientation Scolaire) de l'Athénée



- FAPEEPP (Fédération des Associations des Parents d'Elèves de l'Enseignement Post-Primaire)
- FNEL (Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses Luxembourgeois)
- Inter-Actions Faubourgs
- JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne)
- Jeunesse Rurale Catholique (Lëtzebuenger Landjugend)
- LCG-J
- LGS (Lëtzebuenger Guiden a Scouten)
- OGJ
- Panda Club
- SDL (Schülerdelegatioun Lëtzebuerg)
- Service « Emploi des jeunes » de l'Administration de l'Emploi
- Service Jeunesse de la Centrale Paysanne (Lëtzebuenger Bauerejugend)
- UNEL (Union Nationale des Etudiants Luxembourgeois)

famille, conflits de générations, vie dans le cadre de la commune
santé (environnement, drogues, sida, préventions...)
éducation, études, formations (transmission de valeurs, de savoir et de savoir faire...)
travail (droit au travail, lutte contre le chômage, découverte d'une autre citoyenneté...)
loisirs (mise en place d'un service public de la culture et du social).

3. Toute cette opération vise deux buts essentiels:
- établir un bilan le plus complet possible de ce que font les administrations communales en matière de la jeunesse;
 - mobiliser les élus et les responsables jeunesse des communes pour une politique globale visant à une plus grande participation des jeunes à tout niveau.

Vu l'envergure du projet, les travaux préparatoires continuent en début 1997. Le Ministère de la Jeunesse compte publier le Livre blanc à la fin 1997.

10) QUESTIONNAIRE SUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE AU NIVEAU COMMUNAL

1. Un questionnaire d'une vingtaine de questions a été envoyé à l'ensemble des 118 communes. Jusqu'à la mi-janvier 1997, 58 réponses ont été reçues. Par ailleurs un contact personnel, à travers un agent du Ministère de la Jeunesse, a été pris avec 20 communes (élus ou/et responsables du domaine jeunesse) pour expliciter et approfondir les différents aspects du questionnaire.

2. Ce questionnaire, destiné spécialement aux administrations communales, a porté plus particulièrement sur les aspects suivants:

- les moyens d'intégration et de participation des jeunes dans la vie communale;
- l'infrastructure et les équipements mis à disposition des jeunes par les administrations communales: maison des jeunes, clubs des jeunes, clubs sportifs, associations culturelles,...)
- les initiatives communales pour la lutte contre le chômage des jeunes: programme D.A.T., travail vacancier,...);
- les caractéristiques essentielles de la politique de la jeunesse: initiatives gouvernementales et communales;
- les principaux problèmes auxquels doivent faire face les jeunes:

11) LA RECHERCHE SUR LA SITUATION DES JEUNES AU LUXEMBOURG

Une politique jeunesse ne peut se concevoir qu'en se fondant sur des données scientifiques sérieuses. Un effort particulier devra dès lors être consacré la collecte, la coordination et à la généralisation des éléments statistiques concernant le phénomène des jeunes dans notre société.

La politique est trop souvent orientée vers le court terme, vers la recherche de solutions immédiates aux problèmes d'aujourd'hui.

Une action en profondeur en faveur des jeunes doit dépasser ce cadre trop étroit et s'orienter vers le long terme dans la fixation des objectifs, tout en apportant des réponses ponctuelles aux problèmes actuels. Ensemble avec d'autres, le Ministère de la Jeunesse est prêt à s'engager dans ce projet ambitieux.

Le Ministère de la Jeunesse, pleinement conscient de la nécessité d'une recherche jeunesse plus développée au Luxembourg afin de mieux cerner les besoins de son groupe cible, a organisé un atelier de travail avec des chercheurs et institutions concernés. Cet atelier a eu lieu à Walferdange en collaboration avec l'ISERP avec la participation des institutions/personnes suivantes:

Ministère du Logement, Ministère de la Promotion Féminine, Ministère de l'Education Physique et des Sports, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la Jeunesse, ISERP, SNJ, CRP-Centre Universitaire, M. Otto Schenk, docteur en pédagogie de l'Université de Trèves, M. Helmut Willems du « Deutsches Jugendinstitut » de Munich, Centre de Préven-



tion des Toxicomanies, Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique et Technologique (SCRIPT) du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, ILRES, Réseau des Centres de Rencontre, d'Animation et d'Information pour Jeunes, CARITAS - Jeunes et Familles et le « Service Jeunesse » de la ville de Luxembourg.

Les conclusions de l'atelier de travail ont été les suivantes:

a) La disponibilité actuelle des données sur la situation des jeunes

Il y a peu de données d'un côté. Il est rare en comparaison internationale qu'un pays dispose de si peu de données de base sur sa population jeune. Les données les plus élémentaires font parfois défaut ou quand elles existent ne sont pas accessibles ou exploitables, ni pour une comparaison internationale ni pour une analyse sociologique. Les conséquences sont immédiates: souvent une analyse sérieuse de la situation dans un domaine spécifique, tel que l'éducation nationale ou l'influence de l'ecstasy sur le milieu des jeunes est rendu impossible. Or une telle analyse s'avère indispensable pour mener à bien une politique dans les divers domaines ayant un rapport avec la jeunesse au Luxembourg.

D'un autre côté, si des données existent, elles sont trop spécifiques, elles ne sont pas comparables, elles sont très éparpillées, difficilement accessibles, ce qui complique les liens avec d'autres sujets d'études. En général, ceux qui font des études ponctuelles se plaignent de l'absence d'un cadre de référence par rapport auquel ils pourraient situer leur approche et leurs résultats.

S'y ajoute le fait que des recherches longues et pénibles sont nécessaires pour se procurer un aperçu sur la recherche menée dans le domaine de la jeunesse à cause d'une absence de coordination entre les différentes organisations et institutions concernées, qu'elles soient privées ou publiques. En témoignent les efforts consentis par des étudiants de l'université de Trèves, tels que lecture détaillée de la presse luxembourgeoise des dernières années, dans le cadre d'une étude sur les services offerts par l'association Caritas. La collecte de données de base, leur mise à disposition aux divers demandeurs par une institution centrale est donc indispensable pour fournir une base scientifique à la politique de la jeunesse au Luxembourg.

b) Les différents types de recherche

Vu les ressources tout de même limitées du Luxembourg, il est judicieux de développer dès le départ une

démarche pragmatique qui permette de coopérer dans la collecte des données, de regrouper les données disponibles. Actuellement les moyens financiers et budgétaires font défaut pour effectuer un tel travail, qui s'avère pourtant nécessaire, au sein d'établissements publics ou dans les ministères. Il faudrait donc étoffer de moyens une institution déjà existante afin de rassembler les données disponibles.

12) LES JEUNES ET LA CULTURE

Les activités culturelles du Ministère de la Jeunesse ont pour l'essentiel concerné les quatre domaines suivants:

a) plan politique

Le volet 'culture' fait partie intégrante non seulement du document « Les lignes directrices de la politique du Ministère de la Jeunesse » que le Ministre a présenté au mois de décembre 1996, mais également - et surtout - du plan d'action «Participation des jeunes» dont un avant-projet a été présenté à la même occasion. Le ministère a profité de l'occasion pour insister sur la nécessité de promouvoir les activités culturelles auprès des jeunes (et par les jeunes) dans l'intérêt de leur garantir une participation dynamique à la vie en société et un accès à une citoyenneté plus active et plus responsable.

b) infrastructures

Sur le plan des infrastructures culturelles, il convient d'insister particulièrement sur le dossier 'Rockhal - Salle de concert pour les jeunes' (cf. chapitre correspondant). Le ministère propose la création d'un équipement parfaitement adapté aux besoins musicaux et culturels des jeunes et situé de préférence sur une ancienne friche industrielle de la région Sud (site des Terres Rouges à Esch-sur-Alzette). Le projet sera conçu comme étant un projet 'ouvert' dans la mesure où il est dans l'intérêt à la fois du ministère, des autorités communales et des jeunes d'engendrer autour de cette nouvelle salle de concert d'autres activités artistiques et culturelles. Une attention particulière devra ainsi être consacrée au développement de synergies avec d'autres équipements culturels de la Ville d'Esch-sur-Alzette, de la région sud voire de la Grande Région Sar-Lor-Lux.

c) activités extra-scolaires

En collaboration étroite avec le service correspondant du Service National de la Jeunesse, le ministère a promu différentes initiatives culturelles telles que:



- des échanges scolaires et extra-scolaires,
- des activités de formation (ateliers et week-ends),
- des cours dans le domaine du théâtre, du cirque et des arts plastiques.

d) travaux préparatoires pour 1997

Le ministère a profité de l'année écoulée pour mettre en route plusieurs activités culturelles à caractère transversal qui se dérouleront en 1997, à savoir le 'Carnaval des Cultures' et le 'Symposium « ART & ... »'. La première de ces activités se situera dans le cadre de l'Année Européenne contre le Racisme et de la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne. Il s'agira de permettre à un public nombreux et varié de vivre et de participer à la diversité des cultures et de s'enrichir mutuellement dans une ambiance de créativité, de spontanéité et d'extravagance. La seconde, organisée ensemble avec l'association « Coopération » (Wiltz) et le réseau INIFAE asbl, mettra en évidence à travers un symposium et des activités culturelles connexes les interactions entre la création artistique et les problèmes sociaux, ainsi que la nécessaire coopération entre les différentes générations.

13) CALENDRIER UCL

L'édition 1997 du calendrier de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC) a été préparée par le Ministère de la Jeunesse.

Le calendrier 1997 de l'ULC est à nouveau une réussite. Il dresse un tableau relativement complet des activités du Ministère de la Jeunesse et du Service National de la Jeunesse.

12) PROMOTION FÉMININE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL.

Le Ministère de la Jeunesse, vu le caractère transversal de nombre de ses activités et compétences, a tenu à participer activement à la plupart des groupes de travail interministériels mis en place par le Ministère de la Promotion Féminine. Tel est notamment le cas pour les deux groupes de travail:

1. La Pauvreté - structure et politique économique
2. L'Education et la Formation - La Santé

où le Ministère de la Jeunesse essaie à la fois de faire remonter les besoins et aspirations des jeunes dans ces domaines et de traduire en mesures concrètes, tant au niveau national que communal, les décisions et recommandations de la conférence mondiale de Beijing.

1.B DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU EUROPÉEN.

L'action pilote « Service Volontaire Européen pour les jeunes » et la proposition de décision de la Commission de l'Union Européenne établissant le programme d'action communautaire pour ce service volontaire ont dominé les événements au plan européen.

BENELUX

La coopération au niveau du BENELUX a pu se développer considérablement.

Lors de deux réunions, une aux Pays-Bas et une au Luxembourg, les sujets suivants ont été abordés:

le Service Volontaire Européen pour les jeunes
le développement du Fonds Européen de la Jeunesse
la préparation des présidences des Pays-Bas et du Luxembourg de l'Union Européenne
l'information des jeunes avec un projet concret entre les 5 Agences Nationales du programme « Jeunesse pour l'Europe »
la préparation d'une coopération avec les trois pays baltes.

CONSEIL DE L'EUROPE

Fonds Européen de la jeunesse.

La situation du Fonds est devenue problématique. Un Etat membre s'est retiré du Fonds, certains autres pays n'ont pas payé de cotisation. Plusieurs options sont en discussion afin de redresser la situation:
intégration du budget du Fonds dans celui du Conseil de l'Europe;
la transformation des contributions volontaires en contributions obligatoires;
la création d'un accord partiel.

Information et conseils aux jeunes.

Au niveau du Comité Directeur un accord a été trouvé pour créer un accord de partenariat entre le Conseil de l'Europe et ERYICA. Cet accord sera soumis au Comité des ministres pour agrément.

Promotion de l'esprit d'initiative et de la participation des jeunes.

Le projet de recommandation sur la participation des jeunes et l'avenir de la société civile a été approuvé par le Comité Directeur et agréé par le Comité des ministres.



Un document sur la participation des jeunes a été finalisé.

Une conférence jointe CPLRE / CDEJ est en préparation. Cette conférence fera une évaluation de la mise en oeuvre de la charte de Liangollen sur la participation des jeunes au niveau local.

Promotion de la mobilité des jeunes.

Le document sur les barrières à la mobilité a été actualisé.

Le projet de convention sur le service volontaire est en discussion.

Evaluation des politiques nationales de jeunesse.

Le deuxième rapport intermédiaire sur l'évaluation de la politique jeunesse en Finlande a été présenté.

L'évaluation se poursuivra aux Pays-Bas, en Espagne, en Roumanie, en Suède et en Estonie.

Préparation d'une cinquième conférence ministérielle.

Le thème général d'une telle conférence pourrait être « Solidarité et démocratie dans une nouvelle Europe » avec les sous-thèmes sur « les droits de l'homme et la participation des jeunes » et « la coopération paneuropéenne ».

Cette conférence devrait se dérouler en 1998 à Bucarest à l'invitation des autorités roumaines.

UNION EUROPEENNE.

Une réunion informelle des ministres de la jeunesse s'est déroulée en Italie sous présidence italienne. Sous présidence irlandaise les ministres se sont retrouvés à Cork.

Lors des deux réunions le service volontaire pour jeunes était à l'ordre du jour.

En Irlande la participation des jeunes au niveau local était un deuxième sujet qui a été abordé.

L'action pilote du Service Volontaire Européen pour les jeunes s'est développée.

L'action a été menée en 1996 par la Commission Européenne à l'intention d'environ 2.500 jeunes Européens de 18 à 25 ans.

L'année 1996 a été une année d'expérimentation tant au niveau de la mise en oeuvre qu'au niveau du contenu des activités et les acteurs concernés par cette phase ont été pour la majeure partie des organisations européennes de service volontaire ay-

ant une longue expérience dans ce domaine et présentant un réseau d'échange bien établi.

Parallèlement, les projets à caractère décentralisé - projets européens à construire à partir d'accueils/envois ouverts - se sont mis en place. Un large appel à manifestation d'intérêt pour des projets d'accueil a été réalisé par la structure nationale auprès des mouvements de jeunesse, des maisons de jeunes, des centres d'information et de rencontre pour jeunes ainsi qu'auprès de toutes les administrations communales du Grand-Duché. Différentes ONG et organisations d'intérêt collectif ont été contactées directement.

En conséquence, 7 projets pouvant accueillir un ou plusieurs volontaires ont pu être introduits auprès de la Commission Européenne pour approbation.

La liste de tous les thèmes des projets introduits auprès de la Commission se situe dans les domaines suivants: expression artistique et culturelle, environnement, protection et promotion de l'héritage culturel et historique, mobilité, citoyenneté active, mesures contre l'exclusion, mesures contre le racisme, santé (drogues, Sida, alcoolisme), conditions de vie, intégration sociale, mesures contre le crime, conscience européenne, information de la jeunesse, activités de loisirs pour jeunes, nouvelles technologies.

La Commission a soumis en décembre au Conseil et au Parlement une proposition de décision établissant le programme d'action communautaire « Service Volontaire Européen pour les jeunes ».

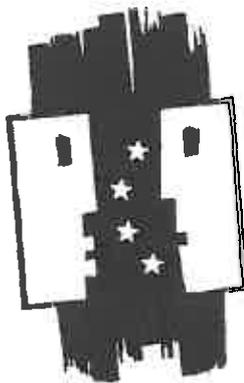
Les objectifs spécifiques de ce programme sont les suivants:

- intensifier la participation des jeunes résidant dans un Etat membre à des activités transnationales- de longue ou de courte durée,
- d'activités au service de la collectivité, au sein de la Communauté et dans les pays tiers;
- favoriser une expérience formatrice validée au niveau européen;
- encourager l'esprit d'initiative et d'entreprise des jeunes afin de favoriser leur intégration dans la vie active et leur contribution au développement des objectifs du programme;
- favoriser l'accès de tous les jeunes au programme.

PROGRAMME « JEUNESSE POUR L'EUROPE ».

Jeunesse pour l'Europe III

Le CNIEJ, en coopération avec le Service National de la Jeunesse, effectue la fonction d'Agence Nationale du programme Jeunesse pour l'Europe.





La troisième phase du programme « Jeunesse pour l'Europe » a été adoptée le 14 mars 1995 pour une période de 5 ans (1995 à 1999). A ce programme participent non seulement les 15 Etats membres de l'Union européenne, mais aussi en vertu de l'accord de l'Espace économique européen l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. L'objectif principal du programme « Jeunesse pour l'Europe » est de promouvoir toute une série de mesures liées directement au développement des échanges et de la mobilité des jeunes.

En s'adressant aux jeunes en dehors de toute structure formelle d'enseignement et de formation, le programme leur permet d'établir un premier contact avec la réalité européenne. Il s'adresse particulièrement aux jeunes défavorisés qui se trouvent en dehors de ces structures.

Outre la gérance du programme au niveau national et européen, l'Agence dispose aussi d'un réseau de Centres régionaux d'information pour jeunes qui assure la distribution des informations sur le programme « Jeunesse pour l'Europe ». Ces Centres ont, entre autres, comme mission la propagation du programme et aident à orienter les organisations vers les différentes actions. Ainsi les meilleures conditions possibles ont été créées pour la mise en oeuvre de ce programme communautaire décentralisé.

Pour réaliser les objectifs du programme celui-ci est divisé en différentes actions:

ACTION I.1: Soutien direct aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes

Au titre de cette action, le programme prévoit l'octroi d'une aide financière directe aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes, entre des groupes de jeunes résidents d'au moins deux Etats membres de la Communauté, âgés de 15 à 25 ans.

Les tableaux et graphiques illustrent le développement des activités dans le cadre de l'Action I.1 du programme à partir de 1989 jusqu'en 1996.

Dans ce tableau sont comptés non seulement les jeunes résidents du Luxembourg et les Luxembourgeois qui ont participé à un échange dans un des Etats membres, mais aussi les jeunes des autres pays.

ACTION A.II.1: Initiatives jeunes

Sept projets ont été envoyés à Bruxelles, dont trois ont été acceptés. Cette action a trouvé un grand succès auprès des jeunes et des organisations de jeunesse.

L'Agence a recruté une personne qui conseille les organisations dans la réalisation de leur projet.

ACTION A.II.2: Activités de service volontaire

Un jeune volontaire a effectué un service volontaire en Finlande dans le cadre de cette action.

ACTION B.I.1: Formation des animateurs

En 1996, l'Agence du Luxembourg a organisé une visite de courte durée en collaboration avec CARITAS Jeunes et Familles et l'Association des Aveugles. Cette visite avait comme sujet « Les structures d'encadrement et d'intégration sociales pour enfants, adolescents et jeunes adultes atteints d'un handicap visuel (ou autre handicap sensoriel) au Grand-Duché de Luxembourg ». 9 personnes ont été recrutées et ont participé à des visites de courte durée dans un des Etats membres.

ACTION B.I.2: Perfectionnement professionnel pour les animateurs de jeunesse

L'objectif de cette action est de donner aux animateurs socioculturels la possibilité de se former au niveau de l'interculturel. Cette action était surtout marquée par de nombreuses actions innovatrices pour l'Agence Nationale:

- journée d'initiation au programme qui s'est déroulée à Munsbach
- week-end de formation en collaboration avec trois autres Agences nationales Fr, B, et NL
- stage de formation organisé par un mouvement de jeunesse et cofinancé avec de l'argent du programme
- participation aux différents stages de formation et salon,

ACTION B.II: Coopération européenne en matière de formation

La Commission envisage, à titre expérimental, la mise en pratique de modules de formation élaborés au niveau européen. L'Agence du Luxembourg est porteur d'un projet de formation d'animateurs qui s'est tenu jusqu'à la fin de l'année 1996.

Il n'y a pas eu de demandes pour les Actions C, D et E. En 1995, l'Agence nationale s'est limitée à faire la dissémination des informations sur ces trois dernières actions.

II. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

Par la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, le législateur a confié au SNJ les missions suivantes:

- aider et conseiller les jeunes et favoriser toutes les initiatives propres à occuper leurs loisirs d'une manière éducative;
- contribuer à l'action d'animation des organismes s'occupant des loisirs des jeunes;
- contribuer à la formation et au perfectionnement des cadres des organisations de jeunesse et d'autres organismes s'occupant des loisirs des jeunes;
- assister l'organisme représentatif de la jeunesse sur le plan national dans l'organisation de son secrétariat administratif;
- faciliter la liaison des organisations et mouvements de jeunesse avec le gouvernement ainsi qu'avec les services et administrations de l'Etat et des communes;
- aider les administrations communales et les associations privées à créer et à animer des lieux de rencontre et des maisons de jeunes;
- gérer et animer les centres de la jeunesse attachés au Service;
- organiser et coordonner des activités périscolaires;
- organiser des activités socio-culturelles, soit seul, soit en collaboration avec les organismes publics et privés;
- constituer une documentation et éditer des publications en relation avec ses objectifs;
- réaliser des études relatives à la jeunesse.

Par la suite seront développées les réalisations concrètes dans les domaines de l'animation, de la formation, de l'information, de la prévention et de la recherche.

Par son action le Service National de la Jeunesse veut contribuer à renforcer la cohésion sociale, culturelle et démocratique parmi les jeunes.

1. L'ANIMATION DU S.N.J.

Partant des priorités fixées dans les lignes directrices de la politique en faveur des jeunes, il s'avère nécessaire de prévoir des actions spécifiques pour jeunes pour transposer ces objectifs politiques dans la vie de tous les jours des jeunes.

Il est évident que pour mener à bien ces actions, l'Etat n'entend pas se substituer à l'initiative privée, mais doit se concerter, dans un esprit de subsidiarité, avec les autres acteurs du secteur jeunesse pour réaliser une politique cohérente en la matière. L'initiative publique sera complémentaire et non concurrente à l'initiative privée.



Il revient au Ministère de la Jeunesse et au Service National de la Jeunesse la mission d'initier, de coordonner de telles actions et d'en être, selon le cas, le moteur, tout en restant constamment à l'écoute des autres acteurs. Il sera notamment le rôle du ministère d'initier des actions complémentaires dans les domaines où il constate des besoins non satisfaits.

Vu les dimensions de notre pays et les possibilités des différents acteurs, la coopération et le partenariat sont souvent la meilleure solution pour mener à bien de nombreuses actions.

L'animation des loisirs n'est pas, n'a jamais été, une bulle coupée du reste du monde. Elle ne saurait donc être à l'abri des soubresauts d'une société dont il est devenu terriblement banal de dire qu'elle est en crise. Elle ne peut ainsi prétendre esquiver ni les pernicieux effets du chômage, ni les profondes modifications de la cellule familiale, et leurs conséquences sur la vie et le comportement des jeunes. Elle ne peut pas non plus toujours échapper aux crispations qui sont la marque de nos temps de doute et d'incertitude. L'objectif d'une animation des loisirs est de reconcilier la jeunesse avec son temps, de donner un sens à l'action, à la participation, à l'engagement et à la responsabilisation. En matière d'animation et de pédagogie le maître mot reste l'autonomie. Il faut éviter le trop plein, l'activisme. Il convient de rappeler qu'une « bonne » animation, c'est celle qui laisse vivre sa vie au jeune, qui n'intervient pas dans tous les moments de sa vie.

La majorité des activités du SNJ sont mises sur pied à la demande et en coopération avec les jeunes et les organisations de jeunesse et offrent une structure d'insertion et d'orientation, notamment pour jeunes non organisés.

Au cours de l'année 1996, le SNJ a organisé avec ses partenaires 123 activités(avec 5583 participants) qui proposent aux jeunes une offre variée et adaptée à leurs préférences personnelles.

-Domaines de l'animation

***Camps, colonies, week-ends-activités pour enfants et jeunes**

La valeur pédagogique d'un camp sous tente ou d'une colonie de vacances n'est plus à démontrer vu la foule de nouvelles expériences qu'ils procurent aux enfants et aux jeunes. On y pratique une éducation aux loisirs permettant de découvrir les joies et possibilités de loisirs actifs dans un milieu naturel. Les espaces de détente et de dévouement, les activités ludiques, adaptées au public auquel elles s'adressent, permettent le plus possible la découverte, la création, l'expérimentation. Les camps et colonies initient à la vie en groupe, à l'apprentissage de la vie sociale, au respect des autres, à l'acceptation de règles communes et favorisent ainsi le développement psycho-social.

***Patrimoine culturel**

Dans le domaine du patrimoine, dont le concept s'étend massivement désormais à bien d'autres objets que les monuments (paysages, urbanisme, industrie...), l'animation devient un élément-clé des politiques de mise en valeur. L'animation vise à mettre en rapport des objets et des lieux avec les jeunes et permet ainsi de vivre une partie de notre histoire sur des sites représentatifs du Luxembourg.

***Ecologie et environnement**

La nature, on l'a sur place et il faut en profiter: camps, stages, sorties, rallies-nature permettent un contact intense et direct avec l'environnement naturel et aussi une meilleure compréhension des problèmes relatifs à la protection du milieu naturel. Sentir, toucher, découvrir la nature, l'aspect pédagogique se résume simplement: sans plaisir pas de découverte.

***Activités internationales**

Comme dit le vieux proverbe, «les voyages forment la jeunesse». Des échanges de jeunes, des activités dans un cadre européen, des visites de villes et de pays constituent autant d'activités permettant de s'ouvrir au monde extérieur: séparation d'avec les parents, éloignement géographique. Bien sûr, ce sont les jeunes des classes moyennes et aisées qui partent à l'étranger, il faudra faire des efforts pour offrir des voyages à coût modéré pour les jeunes défavorisés.

***Activités artistiques, techniques et manuelles**

Les activités aident à aiguïser la curiosité, à cultiver les côtés «bidouilleurs», inventifs ou créatifs..... Les activités d'expression technique et manuelles vont demander une découverte, un apprentissage d'un outil. Il y a pouvoir sur la matière, le matériau, mais ce pouvoir il faut l'acquérir. Les activités d'expression dramatique (ou théâtre) sont toutes les situations de faire semblant, d'être quelqu'un d'autre, de simulacre. Là aussi il y a langage mais il est dialogue, discours, communication.

***Activités sportives et de plein air.**

La participation à une de ces activités pourra constituer un premier contact avec un sport inconnu ou mal connu. L'activité sportive n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen, un support pour permettre à chacun de s'affirmer, se découvrir et par la-même grandir et développer ses ressources physiques et psychiques.

-Partenaires du SNJ

a) Les Jeunes

De nombreux jeunes désirent organiser leur temps libre de manière constructive, soit en adhérant à une organisation, un club de jeunesse, soit en cherchant à s'occuper individuellement ou en groupes non organisés. Il est important de répondre à ces désirs et d'offrir des activités qui permettent à la jeunesse de meubler ses loisirs de façon enrichissante.

b) Le monde scolaire

Ce qui revient à reconnaître ce que plus personne ne songe à nier: l'école n'est pas en mesure de répondre à elle seule à l'ensemble des besoins des jeunes. Les animations éducatives périscolaires plaident pour un partenariat, une complémentarité entre école et intervenants extérieurs. Ainsi le SNJ coopère très étroitement avec le monde scolaire.

c) Les communes

Il est important de toucher les jeunes au plan local dans leur environnement habituel. Le SNJ met à la disposition des communes des centres pour accueillir les jeunes pendant les vacances d'été. Les «Oppen Zentren» sont une initiative SNJ pour aller à la rencontre des communes. Un responsable avec un staff d'animateurs assure l'animation du groupe.

d) Le Réseau des Centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes

Il y a une demande de plus en plus forte des «cas», d'encadrer les jeunes en difficulté, leur procurer l'aide dont ils ne bénéficient pas dans leur famille. Outre les activités permanentes, telles kicker, billard, ping-pong... les activités sporadiques telles tournois de foot, organisation de fêtes..., le SNJ participe à l'organisation de projets à caractère national.

e) Les organisations et organismes de Jeunesse

Le SNJ entretient des liens très serrés en matière de coopération et de coordination d'activités et de projets avec le monde associatif en général et les organisations et organismes de jeunesse en particulier.

A) LES JEUNES

Le programme d'activités qui s'adresse directement aux enfants et jeunes essaye de s'orienter selon les besoins et demandes des jeunes concernés et propose des activités dans les domaines divers.

1. CAMPS, COLONIES, WEEKENDS

21 activités ont été organisées avec la participation de 888 jeunes.

Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Groupe Animateur de la CAJL, le CIJ Wiltz, le CMP Mondorf.

Activité	date	garçons	filles	total
Kulinaresche Weekend am Mariendall	20.01.-21.01.	4	19	23
Fuesweekend	17.02.-18.02.	16	27	43
Minispillvakanz	21.02.-24.02.	12	13	25
Alibaba an déi 40 Kanner	08.04.-14.04.	15	31	46
Camp Aventure	09.04.-12.04.	10	5	15
Ouschtercolonie II	14.04.-20.04.	22	16	38
Päischtcolonie	28.05.-31.05.	18	24	42
Dracula's return	08.06.-09.06.	10	8	18
Kulinaresche Weekend am Mariendall	13.07.-14.07.	7	15	22
Zeltkolonie fir eis all I	17.07.-23.07.	23	20	43
Spillvakanz I	18.07.-27.07.	21	37	58
Camp Ierpeldeng I op der Ierpelinsel	21.07.-31.07.	53	47	100
Zeltkolonie fir eis all II	26.07.-01.08.	23	19	42
Hike-Weekend	27.07.-28.07.	15	8	23
Camp Ierpeldeng II	05.08.-14.08.	31	55	86
Spillvakanz II	15.08.-24.08.	25	34	59
Erliewniscolonie 1996	20.08.-30.08.	33	31	64
Hierschtcolonie - Sherlock Holmes	27.10.-02.11.	24	26	50
Spill a Spaass	09.11.-10.11.	5	11	16
Spill a Spaass	16.11.-17.11.	20	13	33
Wantercolonie	27.12.-03.01.	21	21	42
TOTAL:		408	480	888

2. PATRIMOINE CULTUREL

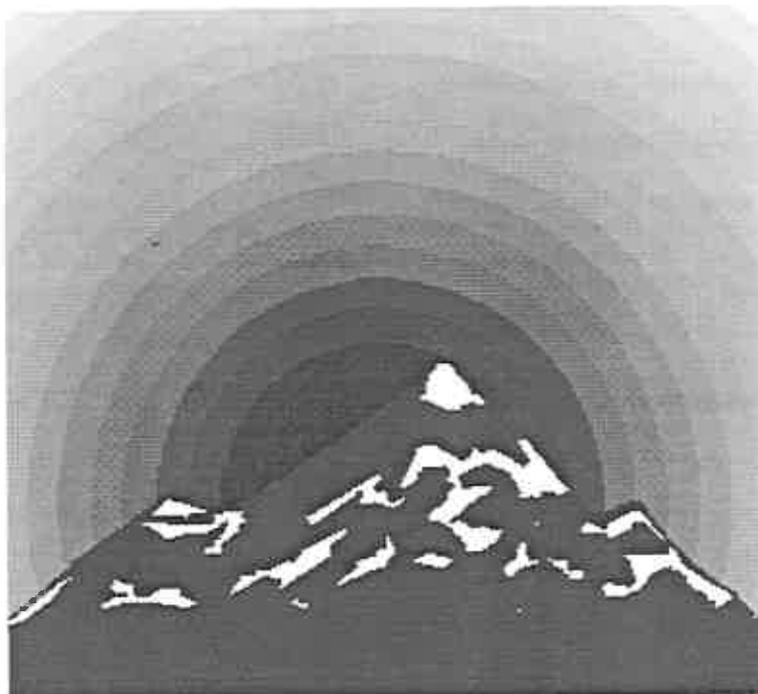
133 jeunes ont participé à un camp archéologique et une promenade guidée à travers la capitale. La Centrale des Auberges de Jeunesse et l'association Jeunes et Patrimoine ont été les coorganisateur de ces offres.

Activité	date	garçons	filles	total
Zu Fouss duerch d' Stad	14.01.	70	50	120
Camp archéologique	19.07.-30.07.	9	4	13
TOTAL:		79	54	133

3. ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

997 jeunes ont participé à différents stages, work-shops, camps et hikes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: Jeunes et Environnement, LNVL-Diekirch, la CAJL, le Panda-Club, le Mérite Jeunesse Benelux, la B.C.E.E.

Activité	date	garçons	filles	total
Wat as e Sojasbeefsteak?	24.02.-25.02.	1	6	7
Mérite: Workshop Environnemental	27.05.-31.05.	11	3	14
Natur nuets erliewen I	29.06.-30.06.	4	2	6
Stage de danse et d'écologie	14.07.-21.07.	0	25	25
Porte ouverte-Hollenfels Panda-Fest	22.09.	350	350	700
Mit Kindern die Natur erleben	10.09.	45	22	23
Knax-Club Naturrallye	19.04.	113	87	200
TOTAL:		501	496	997



4. ACTIVITÉS INTERNATIONALES

333 jeunes ont participé à 12 activités. Les activités entre parenthèses sont reprises dans d'autres rubriques. Ont collaboré à l'organisation de ces rencontres: la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, le Groupement Ardennes Eifel, le Groupe Animateur de la CAJL, les enseignants attachés au Service National de la Jeunesse:

Activité	date	garçons	filles	total
Voyages à l'étranger:				
(Wantersport Innsbruck	17.02.-25.02.	26	4	30)
Discover Ireland + London Trip	05.04.-16.04.	14	32	46
Zu Fouss duerch Paräis	06.04.-09.04.	14	9	23
(Paragleiten im Vorarlberg	14.04.-20.04.	0	4	4)
Zu Fouss duerch Tréier	05.05.	23	27	50
(Stage de voile en Méditerranée	24.05.-02.06.	7	8	15)
(Segelen & Kultur an Tunesien	25.05.-01.06.	2	3	5)
(Voyage en Normandie	26.05.-02.06.	15	6	21)
Découverte du milieu sous-marin				
à Antibes	20.07.-28.07.	8	4	12)
(Trekking an de Pyreneën	04.08.-14.08.	7	5	12)
Hongkong 1996	17.08.-28.08.	10	7	17
(Initiation à la plongée	30.08.-08.09.	8	6	14)
Rees op Wien	31.08.-08.09.	7	20	27
sous-total:		68	95	163
Activités à l'étranger avec participation luxembourgeoise:				
Seminaire international pour responsables de jeunes,				
Suède	28.05.-05.07.	1	0	1
London Trip + Camping International	11.07.-27.07.	8	20	28
Euro-Youth Camp Suède	24.07.-01.08.	2	0	2
Jugendbegegnung Ungarn	11.08.-22.08.	5	10	15
(Deutsche Waldjugendspiele				164)
sous-total:		16	30	46
Activités au Luxembourg avec la participation de jeunes étrangers:				
(Classes européennes	06.05.-08.05.	25	26	51)
(12e Semaine Internationale de Musique	18.07.-28.07.	25	33	58)
Culture-Point	20.07.-31.07.	15	25	40
Internationales Ferienlager	21.07.-31.07.	32	39	71
(Camp Erpeldange II	05.08.-14.08.	31	55	86)
Semaine sportive internationale à Lultzhausen	17.08.-23.08.		6	7
13				
(Forum pour une Europe multiculturelle	05.11.-13.11.	78	35	113)
sous-total:		53	71	124
TOTAL:		137	196	333

5. ACTIVITES ARTISTIQUES, TECHNIQUES ET MANUELLES

754 personnes ont participé à 22 activités. Ont collaboré à l'organisation de ces stages le CIJ Wiltz, le CIRAJ Diekirch, l'UGDA, le Groupe Animateur de la CAJL, Forum des Arts, l'Amicale Pësselbuer.

Activité	date	garçons	filles	total
Theater mat Kanner I	27.01.-28.01.	4	13	17
Les musiciens débutants	20.02.-23.02.	16	26	42
Mir dréihen e Film	23.02.-25.02.	3	8	11
Elektronik fir Ufänger	09.03.-10.03.	5	6	11
Bastelkëscht I	16.03.-17.03.	20	25	45
Bastelkëscht II	23.03.-24.03.	9	25	34
Theater mat Kanner II	30.03.-31.03.	5	15	20
Stage de danse - comédie musicale - claquettes	06.04.-08.04.	2	8	10
12e Semaine Internationale de musique	18.07.-28.07.	25	33	58
Musekswoch zu Huelmes	19.07.-27.07.	16	36	52
Journée de la Musique, Ettelbruck	27.07	82	118	200
Atelier de créativité GRAFFITI Clervaux	26.08.-30.08.	9	4	13
Formation de musique de chambre - cuivres	31.08.-07.09.	13	5	18
Forum des Arts - Luxembourg Percussion	05.09.-11.09.	27	12	39
Bastelkëscht I	05.10.-06.10.	12	10	22
Bastelkëscht II	12.10.-13.10.	0	8	8
Stage de danses folkloriques	19.10.-20.10.	6	14	20
Zesumme sängen a musizéieren, sech bewegen an danzen	28.10.-31.10.	8	38	46
Elektronik fir Ufänger	09.11.-10.11.	3	0	3
Bastelkëscht I	30.11.-01.12.	22	23	45
Bastelkëscht II	14.12.-15.12.	6	21	27
Atelier de créativité GRAFFITI Diekirch	18.12.-28.12.	12	1	13
TOTAL:		305	449	754

6. ACTIVITES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

431 jeunes ont participé à 13 stages. Ont collaboré à l'organisation de ces activités: la CAJL, le Groupe Plein-Air du LHC, le Groupe Animateur de la CAJL, le Panda-Club.

Activité	date	garçons	filles	total
Wantersport	17.02.-25.02.	26	4	30
Paragleiten im Vorarlberg	14.04.-20.04.	0	4	4
Natur - expéditoun um Stausee	11.05.-12.05.	5	2	7
Stage de voile en Méditerranée	24.05.-02.06.	7	8	15
Segelen a Kultur an Tunesien	25.05.-01.06.	2	3	5
Stage nautique et de plein air Eng Nuecht am Bësch,	27.05.-29.05.	4	3	7
Survival - Hike am Eislék	08.06.-09.06.	6	3	9
Segelen a Kultur an der Türkei	13.07.-20.07.	5	4	9
Découverte du milieu sous-marin	20.07.-28.07.	8	4	12
Trekking an de Pyreneën	04.08.-14.08.	7	5	12
Waasserschi op der Musel	17.08.-18.08.	2	5	7
Initiation à la plongée-Cannes	30.08.-08.09.	8	6	14
Jugend-Zuch	06.10.	180	120	300
TOTAL:		260	171	431

RECAPITULATION DES ACTIVITES AVEC LES JEUNES

	garçons	filles	total
Camps, Colonies, Week-ends	408	480	888
Patrimoine culturel	79	54	133
Ecologie et Environnement	501	496	997
Activités Internationales	137	196	333
Activités artistiques, techniques et manuelles	305	449	754
Activités sportives et de plein air	260	171	431
TOTAL	1.690	1.846	3.536



B) LE MONDE SCOLAIRE

Des projets, des stages, des activités favorisant l'acquisition de nouvelles connaissances par des méthodes actives sont proposés aux différents ordres d'enseignement par les responsables déchargés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, des Centres et autres Services du SNJ.

- Education civique

*Simulation du parlement luxembourgeois
1996
27 /28 février et 1er mars 1996 - 46 élèves

Les 27,28 février et le 1er mars 1996, le S.N.J. a organisé une simulation des travaux parlementaires de la Chambre des Députés. 46 élèves des classes de 2e (enseignement secondaire) et de 12e (enseignement secondaire technique) ont participé à ce projet.

L'objectif de cette simulation était de familiariser les élèves avec les institutions nationales et de les rendre sensibles au jeu complexe des mécanismes de la démocratie parlementaire.

Les travaux ont commencé par un exposé préparatoire sur les rôles respectifs des pouvoirs législatif et exécutif, sur le fonctionnement des partis politiques et des fractions parlementaires ainsi que sur la procédure législative.

Le 27 février, les élèves étaient réunis au Centre Osterbour à Larochette. L'objectif de cette journée de travail était d'organiser et de structurer le jeu des débats parlementaires du vendredi 1er mars et de présenter aux élèves le projet de loi fictif élaboré par les organisateurs portant sur l'agrément du coopérant. Réunis par «partis», Wirtschafts Partei, Mateneen Deelen Partei, Drëtt-Welt Partei, Globetrotter Partei et Fir d'eischt Lëtzebuerger Partei, fractions et commission „Kommissioun fir d'Coopératioun“ et ministres „Wirtschafts Minister, Coopérations Minister“ les élèves ont discuté le projet de loi en simulant les travaux parlementaires préparatoires: préparation d'amendements, réunions inter-fractionnelles.

Le vendredi après-midi du 1er mars a eu lieu à la Chambre des Députés la séance au cours de laquelle les élèves ont simulé au plus près les débats parlementaires: élection du président et de deux vice-présidents, exposé du rapporteur, intervention des ministres, discussion générale, présentation et vote des amendements et vote final.

Après la clôture de la séance de simulation, les élèves ont été invités à un verre d'honneur où ils ont pu discuter de leurs travaux avec les parlementaires présents.

Il va sans dire que cette expérience était enrichissante pour les participants. Les élèves ont pu se familiariser sur le vif avec le travail législatif de la Chambre des Députés et mesurer les contraintes de la démocratie parlementaire.

- Dimensions européennes

*Classes Européennes
6-8 mai Institut d'Europe de Munsbach 1996 - 51 jeunes .

35 élèves du Lycée Hélène Boucher de Thionville ainsi que 15 élèves du Lycée Hubert Clement accompagnés de leurs profs furent accueillis à l'Institut d'Europe. Les débats portaient sur les " langues et dialectes dans la région " .

Chaque groupe avait préalablement préparé un aspect de la question qui était présenté à l'auditoire et repris ensuite dans des ateliers; les résultats de ces réflexions étaient exposés lors des plénières. Le groupe français a présenté son lycée à l'aide d'un reportage vidéo. Le but était d'échanger des points de vue et de montrer les similitudes qui existent tant sur le plan de la langue que sur celui des coutumes entre deux régions jadis unies.

Les aspects suivants furent traités au cours de cette semaine:

- " le passé commun ", c'est-à-dire une enquête avait été faite sur le francique et le luxembourgeois dans la région de Thionville, la survivance des anciennes coutumes et des chansons, les relations familiales...
- " la perception de l'autre ", exposé sur la perception mutuelle: les Français (frontaliers) au Luxembourg, et les Luxembourgeois en France;
- " réalités et perspectives d'avenir: la collaboration transfrontalière " dans les domaines de l'art, des sports, du tourisme etc.

Des visites avaient été programmées en relation avec les sujets traités: Musée des Mines de Rumelange, les Institutions Européennes au Kirchberg.

La vie en communauté pendant cette semaine a été profitable et elle a été agrémentée par un concert rock donné par le groupe de Thionville " Tutti-Futti " au bar du Château.

***Forum pour une Europe Multiculturelle 1996 -**
du 5 au 13 novembre 1996
- 113 élèves des classes 2ième secondaire ont participé à cette rencontre internationale
Participants luxembourgeois et partenaires européens:

Athénée// Lycée de Bois, France
LMRL // Leira, Portugal
LCD // Mönchengladbach, Allemagne
LCE // Kilmarnock, Ecosse
LGE // Bassano, Italie
LTML // Hoofddorp, Pays Bas
LHCE // Madrid, Espagne
LTAM// South Crydon, Surrey

LTE // Dublin, Irlande
LN //
Fieldgen //Helsinki, Finlande
Ste Anne // Ystad, Suède
Ecole Européenne // St Germain-en-Laye
Lieu:
Centre Européen Kirchberg - Centre de Conférences

Programme:

A leur arrivée, les hôtes étaient accueillis et logés par leurs familles luxembourgeoises. Ensuite des programmes individuels dans les écoles luxembourgeoises étaient prévus pour leurs partenaires respectifs.

Le programme du forum débutait par un après-midi de prise de contact à Esch/Alzette. Le programme principal commençait le lendemain avec la séance d'ouverture officielle en présence du Ministre de la Jeunesse. L'aspect principal du programme était le travail des jeunes Européens en ateliers et en assemblées plénières. Le but de la rencontre était de permettre aux jeunes de discuter et de travailler sur le thème: "Le service volontaire européen pour jeunes". Le travail se concentrait sur trois volets:

- Le service volontaire, pourquoi, comment?
- Le service volontaire, quelle dimension?
- Les modalités de mise en pratique.

Chacun des sujets fut introduit ou bien par le témoignage d'un volontaire ou bien par un exposé. Par la suite les jeunes étaient appelés à discuter ce sujet en groupes de travail composés des différentes nations et à prononcer leur vote sur ce même sujet.

Après le vote de l'assemblée plénière, un représentant de Madame le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle clôturait la séance en félicitant les jeunes de leur travail.

Parallèlement aux travaux en plénière et en groupes de travail, les élèves musiciens préparaient leur concert pour la Goodbye Party à la salle Melusina à Clausen. Le groupe presse et le groupe vidéo se chargeaient de la documentation écrite et visuelle du Forum.

***Echange Normandie**
26.5-2.6 1996

- 21 élèves de la 2ième E du lycée classique de Diekirch avec leur professeur et un animateur du SNJ sont partis en Normandie. Cet échange a été proposé et organisé par le président de la Fraternelle des Anciens Combattants Luxembourgeois de la « Brigade Piron ».

Le Ministère de la Force Publique a mis à disposition un bus de l'armée ainsi que deux chauffeurs.

Le but de ce voyage était en un premier lieu de faire connaître les beautés et les sites culturels aux Luxembourgeois et en deuxième lieu leur montrer les lieux historiques du débarquement où leurs grands-pères ont combattu.

- OUVERTURE SUR LA VIE

*Classes de patrimoine - 507 élèves

Les Classes Nationales de Patrimoine sont une création commune du Ministère de l'Éducation Nationale, du Service National de la Jeunesse et du Service des Sites et Monuments Nationaux.

Instituées en 1994, les classes de patrimoine ont pour but d'initier les jeunes, élèves et étudiants, à l'histoire de notre pays d'une façon plus concrète, de leur apprendre à découvrir et à apprécier leur patrimoine national.

Les activités des classes de patrimoine mettent l'accent surtout sur des activités et des approches pédagogiques difficilement applicables en classe et complètent ainsi d'une façon agréable - pour l'enseignant aussi bien que pour l'élève - l'enseignement en classe.

En vue de l'aménagement d'une base fixe pour des activités de jeux et d'expérience historiques et compte tenu de la riche variété des sites historiques dans notre pays, les offres se font sur des plans, des époques et des endroits différents.

Dans cet ordre d'idées, le choix s'est porté sur des sites présentant des vestiges concrets, éloquentes et complets dans la mesure du possible, afin de permettre l'apprentissage recherché. En même temps il a fallu s'assurer des salles pouvant servir de salles de classe. Grâce au personnel spécialisé, des approches et des méthodes de recherche, difficilement réalisables par les enseignants peu spécialisés dans l'histoire du Luxembourg peuvent être mises en oeuvre.

Des fiches de travail (en allemand) adapté aux différents niveaux d'âge et d'enseignement permettent à l'enseignant de approfondir l'un ou l'autre sujet en classe.

L'animation des classes de patrimoine est assurée par trois professeurs d'enseignement secondaire et supérieur détachés à temps partiel ou indemnisés par le Ministère de l'Éducation Nationale à raison de 3 leçons hebdomadaires au total.

Les activités se répartissent en 1996/97 sur 2 sites différents choisis en raison de leur valeur historique et leur aptitude à méthodologique et de leur valeur représentative pour l'histoire nationale.

L'enseignant peut choisir entre une formule d'une journée ou de deux journées pour ce qui est de Larochette.

Les classes de patrimoine s'adressent aux classes de l'enseignement primaire et postprimaire.

Les sites où se déroulaient les activités étaient:

Junglinster / Larochette

A Junglinster- des travaux pratiques dans l'église paroissiale de Junglinster abritant les tombes des seigneurs de Bourglinster initiaient les enfants à l'analyse des pierres tombales et leur informations qu'elles four-

nissaient. En même temps la question de la sépulture dans une église fut analysée. Les données élaborées ont amené les enfants à découvrir la généalogie des seigneurs, apprentissage utile pour la structuration de l'histoire d'un château du point de vue du propriétaire et de la politique de succession pratiquée au Moyen-Âge. Le château de Larochette formait le cadre de la découverte d'un château avec tous ses éléments. Après l'examen des différents vestiges, les élèves en déduisaient leur aspect initial avant de visiter les parties reconstituées du château féodal. Ces démarches furent complétées par la description de la ville et l'analyse de textes illustrant la vie quotidienne au château.

Haut-Martelange

Le site des anciennes ardoisières de Haut-Martelange se prêtait fort bien pour la découverte de l'Eislék et de la genèse des couches géologiques. Mais il permet surtout de présenter un site industriel complet à partir de l'extraction de la pierre jusqu'à sa transformation, suivi du transport de l'ardoise et de sa commercialisation. La rencontre avec d'anciens ardoisiers a confronté les enfants avec la réalité du monde du travail au milieu de notre ère. Des activités bien adaptées aux différents âges (fabrication d'une ardoise, descente dans une mine, déplacement de wagonnets à la main) initiaient les enfants d'une façon vivante dans les conditions de travail de cette industrie bicentenaire.

Les classes se répartissent comme suit:

Haut-Martelange:	11 classes (2 EST, 9 EP)
Larochette:	2 classes (EP).

Parmi les classes, celles de l'enseignement primaire représentent la grande majorité mais une tendance nette vers l'intérêt des classes du secondaire et secondaire technique s'annonce surtout en 1997. Cette tendance se constate surtout sur le site de Haut-Martelange.

Avec plusieurs classes l'équipe des classes de patrimoine, ensemble avec l'asbl *Les Amis de l'Ardoise*, a fait une expérimentation pédagogique qui est destinée à élargir l'offre des classes de patrimoine. Ainsi comme à Hollenfels, pour la première fois cette année, le site de Haut-Martelange a accueilli les activités du „Panda-Club" pendant une journée entière. En plus, pendant une journée, des classes de tous les niveaux de l'enseignement primaire de l'École de Koetschette ont passé un certain nombre d'heures au Musée des Ardoisières de Haut-Martelange pour découvrir un patrimoine important des Ardennes luxembourgeoises. Avec les expériences gagnées au cours de ces journées il est possible de trouver une solution identique pour d'autres sites au Grand-Duché de Luxembourg.

En outre des fiches de travail et une documentation en français est en cours d'élaboration pour pouvoir accueillir des classes d'autres pays de l'UE

***Classes de créativité**

-45 élèves de l'enseignement primaire ont participé à 3 stages.

But: connaissance des diverses méthodes et techniques à l'approche de la créativité: peinture, construction d'objet, réalisation d'installation dans le jardin de Wiltz, théâtre, costumes...

- Sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde:

Stage « Into-Africa » - 52 élèves

L'Afrique est à la fois un continent qui fascine et qui fait peur. Le manque d'informations et d'expériences par rapport à l'Afrique donne lieu à toutes sortes de clichés et de fantasmes.

Par des échanges avec des Africains, par des jeux de rôle et de simulation, mais aussi en goûtant à la cuisine africaine, les élèves ont été amenés à porter un regard nouveau sur l'Afrique. La soirée a été animée par le musicien congolais Gilbert Massala. Ses chansons, parfois tendres, parfois engagées, sont loin du cliché du tam-tam auquel on a souvent tendance à réduire la musique africaine.

Pour ce stage de deux jours la participation d'un enseignant et de 4 élèves par établissement a été prévue.

Stage « faire Welthandel » - 130 élèves

Pendant le 2e trimestre, le SNJ offrait tous les vendredis à Hollenfels un stage intitulé « Faire Welthandel ». Ce stage était conçu pour les classes de 3e et de 2e de l'enseignement secondaire et les classes de 11e et de 12e de l'enseignement secondaire technique. Il proposait un travail en trois temps:

information et discussion sur les conditions de production et de commercialisation de quelques produits-type
travail actif en atelier (jeux de rôle, multiples expressions...) jeux de société sur le commerce mondial.

Expo-Action « Fringues Made in Dignity »

Cette exposition sur les conditions de travail dans le secteur de la confection se trouvait au Lycée Technique des Arts et Métiers à Luxembourg et au Lycée Technique de Diekirch en décembre 1996. Elle s'inscrivait dans le cadre de la campagne internationale « Vêtements propres- Les droits de l'homme dans le travail ». Elle a connu un grand succès auprès des élèves et de leurs professeurs.

Après-midi de formation continue pour les professeurs et les animateurs de groupes de jeunes, intitulée:

Sensibiliser les jeunes aux problèmes du Tiers Monde à travers le jeu.

Depuis le temps que les médias leur rebattent les oreilles sur la pauvreté du Sud, avec des images-chocs à la clé, les jeunes ont appris à mettre le Tiers Monde à distance.

C'est pourquoi une approche à travers le jeu se révèle de plus en plus nécessaire aujourd'hui. C'est la mise en situation qui provoque la prise de conscience sur les relations entre le Nord et le Sud.

Quels sont les jeux dont on peut se servir?

A quel public s'adressent-ils?

Comment les mettre en place dans une classe?

L'objectif de cette après-midi était une présentation concrète de quelques types de jeu sur le Tiers-Monde.

Après-midi de formation continue pour les professeurs intitulée: Comment promouvoir l'idée du commerce équitable à l'école?

Cette après-midi était animée par la coordinatrice des « J'M du Monde » en Belgique.

L'idée des « jeunes Magasins du monde » a été lancée par les Magasins du Monde - Oxfam en Belgique. Un J'M est un groupe composé d'au moins 8 jeunes et 2 adultes qui s'engagent à promouvoir des produits du commerce équitable, mais également à mener des actions de sensibilisation sur des questions relatives au mal-développement. Leur terrain d'action privilégié: l'école.

Les objectifs et le fonctionnement de ces J'M (il en existe aujourd'hui plus de 30 en Belgique) ont été présentés, ainsi que les campagnes de sensibilisation menées par les J'M dans les écoles et qui sont autant d'idées pour animer une activité parascolaire ou un cours.

- Ecologie et environnement

***Les rallyes-nature.**

4 rallyes-nature se déroulant le 30.4.1996 à Hollenfels, le 2.5.1996 à Hosingen, le 7.5.1996 à Kockelscheuer, et le 9.5.1996 à Lasauvage, ont offert aux élèves des 4ème - 6ème année primaire et de 7ième préparatoire une découverte active de la nature pendant une demi-journée scolaire.

852 jeunes ont participé en 1996 aux rallyes-nature. Ont collaboré à l'organisation: Panda-Club, Eaux et Forêt, LNVL, Naturmuseum.

*** Work-shop « Joseph Cornell » 10.9.1997 au Centre »Holdaer » à Diekirch**

La « Maison de la Nature » de Kockelscheuer, en collaboration avec le SNJ et l'Association des Forestiers Luxembourgeois, avait réussi à inviter Joseph Cornell, le fameux spécialiste américain de l'éducation à l'environnement pour un stage d'une journée.

45 jeunes et moins jeunes ont participé à ce stage éducatif. Cette approche de la découverte de la nature par tous les sens a enthousiasmé les participants, qui ont témoigné avoir reçu plein de nouvelles idées.

Classes nature et classes vertes, stages écologiques pour tous les ordres d'enseignement

Centre d'Ecologie et de la Jeunesse Hollenfels (Détails sous rubrique: Centres résidentiels)

Enseignement préscolaire et primaire

* classes vertes (une semaine) Hollenfels: 49 classes

* classes vertes(une semaine) Marienthal: 27 classes

Total 76 classes et 176 stages(2 à 3 stages par classe)

Nombre d'élèves: 1368

* classes vertes(une journée) : 183

Total 183 classes (183 stages)

Nombre d'élèves: 3294

Enseignement secondaire

* classes vertes(une journée): 84

Total: 84 classes (84 stages)

Nombre d'élèves: 1848

Enseignement supérieur:

*stages pédagogiques:15

Nombre d'étudiants: 242

Centre Nature Lasauvage(Détails sous rubrique Centres)

204 classes de l'enseignement primaire avec un total de 3168 élèves

Ecole Nature Esch-sur-Alzette

- 145 classes de l'enseignement primaire avec un total de 2.600 élèves

L'Ecole en Forêt d'Esch-sur-Alzette fêtera bientôt son 75e anniversaire. Elle a été fondée par une convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'ARBED en

1923. Depuis que la Ville d'Esch-sur-Alzette est seule responsable et propriétaire de l'EF, celle-ci a été transformée en école-nature municipale grâce à la collaboration du SNJ auquel l'instituteur de l'EF est détaché pour une demi-tâche. Une association "ESCHER WALDSCHOUL AN EMWELT" a été créée par le personnel enseignant de la Ville pour soutenir les activités de l'EF.



1) En janvier 1996, l'EF a organisé un concours sur le livre de détermination «Planzen, Déieren a Steng» pour les classes du degré moyen. 16 classes y ont participé. L'Asbl a fourni les prix de consolation pour toutes les classes (posters sur la nature) et le premier prix pour la classe gagnante (visite de la ferme pédagogique «A SEWEN» à Meispelt).

2) En collaboration avec la "Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Nature", l'EF a organisé du 25 février au 30 mars 1996 l'exposition "Déierespuren". Cette exposition a été visitée par 21 classes du Préscolaire, 14 classes du degré inférieur du Primaire et par 2 classes d'accueil.

3) Du 22 avril au 11 juillet 1996 a eu lieu la session de printemps de l'EF. Pendant cette période, 18 classes du Primaire passaient une semaine en compagnie de leurs titulaires respectifs à l'EF, tandis que 29 classes du Préscolaire y passaient un séjour de 3 à 4 jours en compagnie de leurs titulaires. L'instituteur de l'EF prenait en charge dans la mesure du possible chacune de ces classes pendant une demi-journée pour les accompagner dans la nature et y traiter différents sujets tels que la vie dans l'étang, les plantes et les animaux de la forêt, le minerai de fer, la réserve naturelle "ELLERGRONN",...

4) L'instituteur de l'EF a organisé des visites à la ferme pédagogique "A SEWEN" pour 2 classes d'Esch et des visites aux aquariums de Marienthal pour 4 classes d'Esch.



5) En collaboration avec le Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette, une quinzaine de classes ont pu visiter le rucher rénové du LTE en juin 1996.

6) Une seule classe de Mondercange avait demandé de faire une visite commentée de la réserve naturelle «ELLERGRONN» (animation régionale figurant au programme du Centre de Hollenfels). Il semble néanmoins que ce sujet trouverait plus d'intérêt en 1997 vu le nombre de demandes qui sont déjà parvenus à l'EF.

7) L'instituteur de l'EF a participé aux après-midis de loisirs organisés dans l'enceinte de l'EF pendant les deux premières semaines des vacances d'été. L'association «EscherWaldschoul an Umwelt» a prêté son concours à l'organisation de la fête de clôture de cette activité.

8) La commission scolaire n'ayant pas organisé de session d'automne en 1996, l'instituteur de l'EF a remplacé cette session par l'organisation de visites des haies et de leurs fruits pour 9 classes du degré moyen et pour 2 classes du degré supérieur pendant tout le mois d'octobre.

9) Les mois de novembre et de décembre étaient consacrés à l'organisation du cours de Géologie du Luxembourg pour 12 classes de la cinquième année d'études.

10) Le jardin de plantes aromatiques et médicinales projeté en 1995 a pu être réalisé en 1996 grâce à la collaboration du «Service des Espaces Verts de la Ville».

11) Signalons encore que l'instituteur de l'EF a occupé un poste de contrôle aux rallyes-nature de Lasauvage et de Hollenfels.

Projets pour 1997:

L'EF a été chargée de l'organisation du rallye-nature régional du Groupe Mésologique le mardi, 6 mai 1997. Ce rallye aura lieu sur un nouveau circuit dans la réserve naturelle «ELLERGRONN». 'EF et l'association "Escher Waldschoul an Umwelt" organiseront un rallye-nature pour les classes du degré moyen de la Ville d'Esch-sur-Alzette sur le même circuit.

Le programme de l'EF prévoit aussi des visites de classes au rucher du LTE, au Centre Ecologique de Hollenfels ainsi qu'aux serres du parc municipal. Des visites à la station de compostage «Minettkompost», à la station d'épuration des eaux de Schifflange, au «Recycling-Center» ainsi qu'à la SIDOR seront organisées par le Service Ecologique de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Comme nouveauté, l'EF organisera des animations sur le troisième monde pour des élèves de l'enseignement primaire en collaboration avec l'ASTM et le CITIM, notamment sur le cacao et sur les épices. Une visite du «KAKAOBUS» est prévue à l'EF.

« Haus vun der Natur » Luxembourg / Kockelscheuer

-63 classes scolaires avec un total de 1014 élèves ont participé

Approche pédagogique: L'animation proposée aux classes insiste sur deux volets: a) partie découverte b) partie pratique. Par la découverte, l'analyse et la comparaison, les enfants vivent une expérience clef. Ils réalisent par après les relations multiples qui gèrent la vie dans le milieu naturel et acquièrent une attitude positive, ainsi qu'un respect profond vis-à-vis de la nature.

Sujets :

« Liewensraum Hecken », Mir bauen am Bësch, Wou sin d'Déieren am Bësch, Wien raumt d'Blieder aus dem Bësch, Anemonentepecher op der Kockelscheier, Ee Fräsch huet et nêt liicht, Tagebaugebiete-Paradiese aus Menschenhand, De Bongert
A noter: Pour les activités à la « Maison de la Nature », 130 enseignants/tes se sont inscrits avec leur classe. *Dû à un manque de temps de décharge la plupart des demandes n'ont pas pu être satisfaites!*

Expositions(ouvertes en permanence pendant plusieurs semaines)

- Exposition « Tagebaugebiete-Paradiese aus Menschenhand, réalisée par le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse, Hollenfels(pendant les mois de janvier et février)
- exposition « Lebensraum Wasser », réalisée aussi par CEJH de Hollenfels(pendant les mois d'avril et mai).
- Exposition « Lebensraum Wald », exposition réalisée par le service des Eaux et Forêts(pendant les mois de juin et juillet).

Formation continue

Journée pédagogique pour le corps enseignant de la Ville de Luxembourg: Naturerfahrung mit Kindern en collaboration avec une biologue de la Maison de la Nature. Le même stage a été offert pendant un samedi après -midi aux participants de la « Formation Guide-Nature » en collaboration avec le SNJ.

Activités diverses

Présentation du centre Nature et de ses activités aux membres du Conseil Communal de la Ville de Luxembourg et à la presse.

Présentation des activités et du programme du Centre Nature pour l'année scolaire 95/96 au Conseil Communal et au personnel enseignant de la Commune de Roeser en vue d'une collaboration plus étroite,

Infrastructure

En général toutes les activités à la Maison de la Nature se déroulent en plein air. En cas d'intempéries imprévisibles et pendant les mois d'hiver il est absolument nécessaire de pouvoir disposer d'une salle de travail pour les classes.

Une extension de la Maison de la Nature avec hangar est prévue, mesure absolument nécessaire pour le bon déroulement du travail avec les classes

Conclusions et perspectives

Toutes ces activités avec les classes de la Ville de Luxembourg ont été réalisées par l'instituteur responsable dans le cadre d'une décharge de six heures. Il est évident que les activités avec un si grand nombre de classes n'a été possible qu'avec la participation du personnel de la Maison de la Nature.

Projets pour l'avenir:

-le jardin biologique, la nourriture et la ferme, le rucher



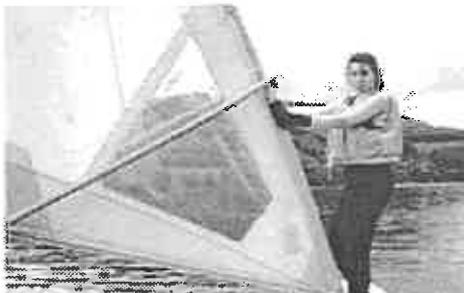
Classes de plein air , stages sportifs Lultzhausen

(détail sous rubrique : Centres résidentiels)
850 élèves ont participé aux activités.

L'animation et l'administration des activités socioculturelles sont assurées par une équipe de 4 professeurs d'éducation sportive qui sont détachés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

Activités :

-initiation au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course ou au vélo tout terrain.



Centre de la Jeunesse Marienthal

(détails sous rubrique Centres Résidentiels)
60 classes scolaires avec un total de 913 élèves ont participé

Activités proposées:

« Aventure »:

spéléo, escalade, orientation, radeau, ponts avec cordes, traversées etc

« Activités culturelles et scientifiques »:

Expériences ,

vidéo, magie, rallyes, randonnée historique, musée forestier...

Perspectives :

-nouvelle activité à partir du printemps 97:
« Communication 2000 »

RECAPITULATION DES ACTIVITES AVEC LE MONDE SCOLAIRE

		garçons	filles	total
Simulation du Parlement	27.02.-01.03.	22	24	46
Classes européennes	06.05.-08.05.	25	26	51
Forum pour une Europe multiculturelle	05.11.-13.11.	78	35	113
Sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde		85	97	182
Naturreallye Hollenfels	30.04.	104	118	222
Naturreallye Hosingen	02.05.	105	111	216
Naturreallye Kockelscheuer	07.05.	98	113	211
Naturreallye Lasauvage	09.05.	96	107	203
Deutsche Waldjugendspiele	8 classes	71	93	164
Voyage en Normandie	26.05.-02.06.	15	6	21
Centre Marienthal	60 classes			913
Centre Hollenfels				6752
Centre Lultzhausen				850
Classes de Patrimoine	26 classes			507
Classes de créativité				45
TOTAL				10496

Autres activités avec le monde scolaire:

Centre Lasauvage	204 classes	3.168
Ecole en Forêt Esch	145 classes	2.600
Haus vun der Natur, Kockelscheuer	63 classes	1.014
		6.782

c) LE RÉSEAU DES CENTRES D'ANIMATION, D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES

L'animation des centres est adaptée aux besoins et désirs de leur « clientèle ». Les activités visent à motiver le jeune et l'encouragent à s'engager activement. Le rôle du SNJ est de coordonner les projets.

L'une des lignes directrices du Ministère de la Jeunesse est « la participation ». Ainsi, une quinzaine de jeunes fréquentant le Centre d'Information, de Rencontre et d'Animation pour Jeunes de Diekirch ont réalisé un projet « Graffiti » en collaboration avec le SNJ.

Ils étaient directement impliqués à l'embellissement de leur ville, un exemple pour la participation au niveau local.

Après le résultat positif de la décoration du souterrain de la gare de Clervaux par un graffiti, la commune de Diekirch n'a pas hésité de mettre à disposition des jeunes le souterrain de la zone piétonne où, pendant les vacances de Noël et par un froid glacial, les murs en béton se sont embellis de graffiti originaux, salués par les passants et félicités par le bourgmestre et le collège échevinal.



d) LES COMMUNES

L'action « **OPPEN ZENTREN** » fut entamée en 1996 par le SNJ. L'idée est de mettre à la disposition des communes ou organisations diverses les centres du SNJ: Pour 1996 le choix tombait sur les centres Hollenfels, Marienthal et Erpeldange où les responsables avec leur staff d'animateurs assuraient l'accueil et l'animation.

Erpeldange: date 19-31.8 1996
Programme: Rallyes, Jeux d'aventure, veillées
Commune d'ELL
19-31.8.1996
30 jeunes

Marienthal: date 5-9.8 1996
Programme: Sorties Nature, activités sportives, ateliers de bricolage, jeux dans la nature
Commune de ROESER
1-3.8.1996
30 jeunes
Commune de DIFFERDANGE
18.7.1996
20 jeunes
Commune de KEHLEN
5-8.8.1996
30 jeunes

Hollenfels: date 12-16.8 1996
Programme. Découverte de la nature: étang, abeilles, jardin
Commune de HOBSCHIED
12-16.8.1996
21 jeunes

Total de
131 jeunes

**e) AUTRES SERVICES ET ORGANISMES DE
JEUNESSE PARTENAIRES DU SNJ:**

Le SNJ collabore avec de nombreuses associations ou organismes actifs dans le domaine de l'animation de la Jeunesse, e.a. : Panda, CAJL, UGDA., BCEE, Forum des Arts, Groupe Animateur etc..

**RÉCAPITULATION DE TOUTES LES ACTIVITÉS
COORDONNÉES PAR LE SERVICE NATIONAL DE
LA JEUNESSE**

Récapitulation des activités avec les jeunes

Camps, Colonies, Weekends	888
Patrimoine culturel	133
Ecologie et Environnement	997
Activités internationales	333
Activités artistiques, techniques et manuelles	754
Activités sportives et de plein air	<u>431</u>

total: 3.536

Récapitulation des activités avec le monde scolaire

Activités	1.429
Classes	<u>9.067</u>

total: 10.496

**Récapitulation des activités dans le cadre
de l'action « OPPEN ZENTREN »**

total: 131

**Récapitulation des activités de formation (voir
chap.svt.)**

Formation 1er cycle	418
Formation 2e cycle	72
Formation 3e cycle	58
Formation Guide-Nature	<u>216</u>

total: 764

TOTAL: 14.927

2. SERVICE FORMATION

Un volet très important à part l'animation, l'information, la prévention et le service jeunes, est celui de la formation. Comparable aux autres volets du SNJ la formation ne peut répondre aux besoins croissants dans les divers domaines appliqués qu'avec la collaboration de ses différents partenaires.

Les partenaires les plus importants pour la formation traditionnelle du SNJ, c'est-à-dire la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs, sont les formateurs du Groupe Animateur des Auberges de Jeunesse, les enseignants attachés au SNJ et les jeunes adultes non membres d'un organisme de jeunesse.

La formation de base s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans. Elle est subdivisée en 1er et 2e cycles qui comprennent chaque fois 3 week-ends, une semaine de formation psychopédagogique et un stage pratique.

FORMATION D'ANIMATEURS DE LOISIRS

a) 1er cycle		garçons	filles	total
Zirkus-Stage	20.01.-21.01.	7	10	17
Bienenkurs Hollenfels	27.01.	18	3	21
Bienenkurs Hollenfels	02.03.	18	3	21
Photostage	23.02.-25.02.	4	7	11
Formation commune				
Mamer	30.03.-31.03.	6	14	20
Semaine de formation	07.04.-13.04.	8	11	19
Landwirtschaft: Umwelt und Umweltproblem Erpeldange	27.04.-28.04.	2	3	5
Grouss Spiller dobaussen	04.05.-05.05.	10	12	22
Kachen a Brachen	04.05.-05.05.	5	10	15
Survival	11.05.-12.05.	5	7	12
Formation communes				
Kehlen, Eil	11.05.-12.05.	9	14	23
Formation communes				
Kehlen, Bettembourg	18.05.-19.05.	7	8	15
Semaine de formation	27.05.-01.06.	7	9	16
Bienenkurs Hollenfels	01.06.	18	3	21
Sport a Spiller um a ronderëm d'Waasser	29.06.-30.06.	1	5	6
Hike-Stage am Eislék	06.07.-07.07.	2	6	8
Konstruktions- a Bastelstage	21.09.-22.09.	4	12	16
Zirkus-Stage	19.10.-20.10.	6	8	14
Indianerkonscht an- Handwerk	19.10.-20.10.	3	18	21
Bienenkurs Hollenfels	26.10.	18	3	21
Theater-Stage	26.10.-28.10.	3	4	7
Semaine de formation	27.10.-02.11.	9	10	19
Kachen a Brachen	23.11.-24.11.	3	14	17
Bienenkurs Hollenfels	30.11.	18	3	21
Konflikte in der Gruppe - Ansätze zur Lösung	14.12.-15.12.	10	7	17
Spiller mat Musek a Geräischer	21.12.-22.12.	3	10	13
TOTAL:		204	214	418

L'approche se caractérise par la participation active des jeunes, en partant de leurs propres expériences, en consolidant et en complétant leur savoir acquis par des méthodes de travail extra-scolaires.

418 personnes ont participé à la formation 1er cycle.

72 personnes ont participé à la formation 2e cycle.

b) IIe cycle		garçons	filles	total
Videostage	20.02.-25.02.	4	3	7
Wéi organiséieren ech eng Colonie?	02.03.-03.03.	2	6	8
Semaine de formation	07.04.-13.04.	6	10	16
Kaart a Kompass	11.05.-12.05.	8	6	14
E Weekend am Bësch	13.07.-14.07.	5	7	12
Semaine de formation	27.10.-02.11.	6	9	15
TOTAL:		31	41	72

Le groupe de travail formation coordonné par le service formation se compose des partenaires nommés ci-dessus. L'élaboration du programme annuel de formation, des échanges d'idées concernant la modification de certains contenus et méthodes de formation et l'évaluation se font dans le cadre du groupe de travail.

La commission consultative, constituée par arrêté ministériel, s'est réunie plusieurs fois en 1996 pour consolider les efforts de collaboration et d'équivalences en matière de formation.

Du travail commun au sein de cette commission résultent chaque année:

- la publication de la brochure de formation qui donne un aperçu sur les formations offertes par 10 organismes différents et qui permet aux jeunes d'avoir une bonne vue d'ensemble sur les différentes activités et
- la participation à la Foire de l'étudiant pour renseigner les jeunes sur les formations offertes par les différents organismes.

Vu l'importance des Centres et Maisons de Jeunes, un animateur-formateur de ces centres fait partie de la commission consultative.

La formation de base aboutit à une remise de brevets d'aide-animateur ou d'animateur.

302 brevets dont 196 brevets d'aide-animateur et 116 brevets d'animateur ont été remis en 1996 à des jeunes ayant suivi leur formation dans les organisations suivantes:

Association des girls-guides luxembourgeoises (AGGL)
Centre d'Animation Pédagogique et de loisirs-Ville de Luxembourg (CAPEL)

Caritas

Croix-Rouge Luxembourgeoise

Fédération Nationale des Eclaireuses et

Eclaireurs Luxembourgeois (FNEL)

Jeunesse Etudiante Catholique (JEC)

Lëtzebuurger Guiden a Scouten (LGS)

Service National de la Jeunesse (SNJ)

En tout, 2623 brevets ont été remis depuis 1987 à des jeunes qui ont terminé une formation.

La formation pour animateurs d'après-midi de loisirs

Depuis 1992 le SNJ organise en collaboration avec les administrations communales des stages de formation pour animateurs d'activités de loisirs. Les communes suivantes ont participé à ces stages: Mamer, Kehlen, Pétange, Beckerich, Eil, Lorentzweiler, Roeser, Bettembourg, avec en tout 125 personnes.

Ce volet de la formation est axé sur l'apprentissage des techniques d'animation diverses ainsi que sur les mesures de sécurité à prendre lors de la réalisation des activités pour pouvoir assurer un bon encadrement. La collaboration continue a montré l'importance d'adapter les unités de formation aux besoins spécifiques des différentes communes.

Ce lien avec les communes représente une étape supplémentaire dans les efforts de décentralisation des actions du SNJ. La formation au niveau communal est reconnue comme une partie de la formation de base des animateurs du SNJ.

Une équipe de formation s'est constituée pour subvenir aux besoins toujours croissants des communes. Cette

équipe pourra fonctionner en 1997 dans le cadre du Centre de Formation à Eisenborn qui a réouvert ses portes après d'importants travaux de rénovation.

Formation 3e cycle

Cycle de perfectionnement et de spécialisation:

La formation 3e cycle s'adresse à tous les animateurs, chefs de camp/colonie, formateurs, responsables dans des centres de rencontre ainsi qu'à tous les intéressés qui ont envie d'élargir leurs connaissances concernant leur travail avec des groupes.

La formation a pour but d'élargir les compétences dans les domaines spécifiques qui n'ont pas pu être traités lors de la formation de base, mais qui jouent un rôle important dans le travail avec des groupes.

Les partenaires pour les activités spécifiques proposées dans le cadre du 3e cycle sont les suivants:

- les formateurs du Groupe Animateur,
- les enseignants attachés au SNJ,
- les jeunes adultes non membres d'un organisme de jeunesse pour la formation pour responsables d'activités de loisirs.

Elle donne la possibilité aux chefs de camp/colonie d'échanger des expériences et d'engager une réflexion plus approfondie sur la structuration et le déroulement d'activités de loisirs.

- le Centre européen au château de Munsbach pour la formation pour animateur interculturel.

La formation s'adresse aux animateurs socio-éducatifs qui souhaitent acquérir les bases théoriques et méthodologiques de l'apprentissage interculturel en vue de la réalisation d'échanges et de rencontres de jeunes de cultures différentes vivant dans un ou plusieurs pays.

- le réseau des maisons de jeunes et centres de rencontres pour la formation de ses animateurs.

Pour ce secteur de formation, il faut distinguer deux niveaux de formation. Le premier niveau de formation tenu en grande partie par les responsables de ces centres s'adresse aux animateurs «bénévoles», le deuxième niveau de formation constitue la formation continue des professionnels/responsables des centres et touche le fonctionnement des centres.

En 1996 cinq Luxembourgeois ont participé à une formation de conseillers-relais destinée aux professionnels des centres. Ce stage a eu lieu à Liège et a été réalisé dans le cadre du Programme Jeunesse pour l'Europe en collaboration avec la Belgique et les Pays-

Bas. Il comprenait une partie théorique suivie d'une visite d'études dans les trois pays.

Pour 1997 plusieurs grands projets sont en cours de préparation. Ces projets s'adressent aux professionnels et aux bénévoles.

Activités de formation à thèmes multidisciplinaires avec 58 participants en 1996 offertes par le SNJ ensemble avec toutes les organisations concernées:

- Conférence: «Maltraitement et abus sexuel des enfants»
- Visite guidée de l'exposition: «Rausch und Realität»
- Conférence avec volet pratique: «Abenteuerpädagogik als Suchtprävention»
- Séminaire: «Jugendarbeit, aber wie?»

Formation Guide-Nature.

Cette formation est coordonnée par le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels en collaboration étroite avec le Service National de la Jeunesse. Une quinzaine de personnes ont régulièrement participé aux cours et excursions suivants:

	date	participants
Les forêts autour de Hollenfels	24.03.	15
The making of a nature book	30.03.	16
Freizeitgebiet Kockelscheuer	03.04.	8
Conférence: jardins historiques	24.04.	12
Vigel an hire Gesang	05.05.	8
Hexen an Heelkräider	11.05.	24
Tour guidé à travers les forêts thermophiles de la Vallée de la Mos.	22.05.	28
Gréngen Zuch	02.06.	25
Oekosystem Weiher	07.06.	16
La gestion des pelouses calcaires de la Vallée de l'Alzette	09.06.	10
Renaturierung der Fließgewässer	16.06.	22
Planzen an Déieren	25.06.	17
Naturerfahrungsspiller	06.07.	10
Hecken an hir Friichten	06.10.	5
Total :		<u>216</u>
(Participation au workshop Joseph Cornell		48)

3. INFORMATION DES JEUNES

3.1 INFORMATION GÉNÉRALISTE

L'information des jeunes n'est pas une fin en soi. Elle fait partie intégrante de tout travail en faveur des jeunes qui se veut être facteur d'évolution sociale en incitant et en favorisant la participation des jeunes. Si le droit à l'information est un des fondements essentiels des droits humains et de toute société démocratique, informer est aussi un acte politique: mettre à disposition des jeunes un moyen pour qu'ils puissent faire des choix en toute connaissance de cause, pour que les «choses» évoluent, changent. Au niveau européen le rôle primordial de l'information a été reconnu par l'adoption d'une Charte européenne de l'Information Jeunesse par plus de 20 pays regroupés au sein de ERY-ICA (european youth information and counselling agency). Les mêmes principes ont été retenus dans la recommandation R(90)7 du Conseil de l'Europe.

Finalement l'information a aussi un rôle social qui est de *«permettre aux jeunes de maîtriser leur environnement quotidien et d'identifier les contraintes sociales pour mieux appréhender leur espace de liberté et déterminer leurs perspectives d'évolution.*

Composante fondamentale de l'accès à l'autonomie et à la responsabilité de l'engagement social et de l'épanouissement personnel», l'information, devra *«être une garantie comme un véritable droit pour tous les jeunes sans discrimination d'ordre social, politique, racial, philosophique ou religieux* ».

(Charte du réseau des centres d'information français).

L'information des jeunes a été tout au long des dernières années une priorité du Service National de la Jeunesse. Durant les dernières années beaucoup d'efforts ont été réalisés dans la mise en oeuvre au niveau national d'une politique de l'information des jeunes, particulièrement pour diversifier les niveaux d'intervention, pour trouver les partenaires adéquats et assurer la coordination.

L'objectif général est de favoriser et de faciliter au mieux l'accès à l'information pour le jeune en premier lieu mais aussi pour les organisations de jeunesse et leurs responsables, les animateurs de jeunesse, les éducateurs et tous les bénévoles du secteur jeunesse. Pour atteindre cet objectif primordial, il faut continuer dans la voie engagée de décentraliser le travail de l'information des jeunes. Informer le jeune c'est aussi lui montrer ses opportunités et ses choix, l'aider à formuler ses demandes et questions. L'information et le conseil doivent donc être à proximité du jeune, d'un accès facile et d'un aspect non bureaucratique.

Le réseau des centres pour jeunes qui connaît un développement rapide constitue ainsi un partenaire privilégié dans la mise en oeuvre de cette tâche.

Dans cet effort de mieux développer l'information dans le cadre des centres pour jeunes, il sera important de bien séparer les aspects de rencontre et d'animation de la mission d'information des jeunes. Un amalgame entre ces missions serait néfaste au développement d'une approche pédagogique claire: Par l'animation et la rencontre les centres pour jeunes deviennent des lieux-relais qui confèrent un sentiment d'appartenance au jeune en recherche de reconnaissance. Ce sont des lieux d'apprentissage de la vie avec un droit à l'erreur.

L'information en elle-même n'apprend pas à vivre. Elle considère le jeune comme une personne en droit de prendre ses propres décisions et risques en lui donnant tous les éléments d'un problème (information généraliste et pluraliste). Le jeune n'est pas défini comme quelqu'un qui prioritairement aurait besoin d'aide ou de support mais comme une personne responsable, le mieux adapté pour analyser sa situation et de prendre une décision s'il est en connaissance de cause de tous les éléments influençant sa situation personnelle. La relation éducateur et jeune s'en trouve fondamentalement changée, puisqu'elle accepte l'incertitude des deux côtés. Mais si certains jeunes n'en demandent pas autant et se contentent de trouver une réponse précise à un besoin et une question bien formulés, de se voir faciliter l'accès à des opportunités croissantes dans une Europe et un monde en pleine évolution, d'autres jeunes recherchent de préférence une autre manière, un autre niveau d'échange avec l'adulte pour parler de leurs préoccupations.

talement changée, puisqu'elle accepte l'incertitude des deux côtés. Mais si certains jeunes n'en demandent pas autant et se contentent de trouver une réponse précise à un besoin et une question bien formulés, de se voir faciliter l'accès à des opportunités croissantes dans une Europe et un monde en pleine évolution, d'autres jeunes recherchent de préférence une autre manière, un autre niveau d'échange avec l'adulte pour parler de leurs préoccupations.

Dans le développement de l'information il faudra s'assurer de préserver l'élément humain aux demandes d'information, de créer un véritable échange, d'éviter le rapport jeune/adulte encore trop souvent défini par un «je sais, toi, tu ne sais pas».

Toujours dans l'optique d'une politique favorisant la décentralisation, il faudra développer à moyen terme des actions concertées au niveau régional en coopération avec tous les partenaires concernés. Cette coopération se ferait dans le cadre plus vaste des services d'animation régionale intégrés au Service National de la Jeunesse.

A court terme les mesures suivantes ont été préparées en 1996 et devraient être réalisées sous peu :



-Création d'une structure d'information mobile:INFO_BUS

Des centres ne pouvant exister dans chaque commune, il faudra ainsi développer des actions régionales pour aider les communes moins importantes, pour tenir compte des besoins des jeunes en situation rurale, trouver de nouveaux relais pour faciliter l'accès des jeunes à l'information, pour aider le jeune à trouver l'information dont il a besoin. Ainsi, la mise en oeuvre d'un centre d'information mobile INFO_BUS par le SNJ et le CNIEJ devrait devenir un élément essentiel de la coopération entre les centres, le CNIEJ et le Service National de la Jeunesse.

Il s'agit d'un Bus qui stationne dans les quartiers de la ville de Luxembourg, les zones piétonnes de nos villes, les endroits les plus fréquentés par les jeunes ainsi que dans les cours de lycées. Une équipe itinérante, qui se déplace, qui va vers les jeunes, là où ils sont, a pour but d'apporter des informations et une aide pour répondre aux préoccupations et aux questions actuelles des jeunes. Au delà de l'information, ces personnes répondront au besoin d'accueil et d'écoute des jeunes. Lors du passage de l'INFO_BUS dans la localité ou la région d'implantation d'un centre pour jeunes, l'équipe du BUS sera renforcée par l'animateur du centre en question qui s'occupe prioritairement de l'information des jeunes.

Dans le cadre d'un projet commun avec les P&T luxembourgeoises on pourra se connecter à Internet pour permettre à chaque jeune non de «surfer», mais d'apprendre l'utilisation de cette technologie comme un outil de recherche d'information et d'en faciliter l'accès à nombre de jeunes qui n'ont pas la chance de disposer d'un ordinateur à la maison ou à l'école.

-Mise à disposition d'une borne INTERNET accessible gratuitement à tous.

Dans la même démarche une borne informatique liée en permanence au réseau INTERNET grâce à un projet commun avec les P&T luxembourgeoises permet à tous les jeunes de profiter de ces nouveaux moyens de communication. Le personnel de l'accueil du Centre d'information se tient par ailleurs prêt à donner une aide au jeune pour trouver l'information désirée grâce à ce réseau puissant.



-Participation du réseau des centres pour jeunes :

En 1996 les travaux et discussions ont débuté pour aider les centres n'ayant que peu ou pas du tout développé l'aspect d'information à le faire rapidement:

1. en accordant une quote-part bien définie de leurs ressources humaines, financières, logistiques au travail d'information (au moins 25 %). Le travail d'information sera clairement séparé du travail d'animation et de rencontre par un programme de travail et d'activités, ainsi que des crédits distincts,
2. en nommant un responsable spécifique non pas pour être l'informateur des jeunes, mais pour organiser le travail d'information dans son centre. Cette personne sera la personne de contact pour le CNIEJ et le Service National de la Jeunesse,
3. en mettant en oeuvre une politique d'ouverture sur d'autres groupes cibles, notamment les jeunes qui n'assistent pas aux activités d'animation et de rencontre et les organisations de jeunesse. Chaque centre établira un plan d'action spécifique à cet aspect qui sera communiqué à tous les partenaires pour la prochaine réunion des commissions consultatives. Ces plans d'action seront discutés et évalués avec le CNIEJ et le Service National de la Jeunesse afin de garantir une approche nationale commune, tout en préservant les spécificités de chacun en fonction des capacités et moyens propres à chaque centre,
4. en assurant la participation des organisations de jeunesse communales dans les structures de l'association gestionnaire du centre pour jeunes.

- Participation des organisations de jeunesse

Dans le développement des *lignes directrices de la politique jeunesse* une attention particulière a été accordée à la participation des tous les intervenants du secteur jeunesse. Dans le cadre de la politique d'information ceci devra se traduire concrètement par :

1. la participation des organisations de jeunesse dans l'établissement d'une politique de l'information au niveau national. Une priorité devra être accordée à la mise en place d'une Commission Consultative à l'information Jeunesse. L'information Jeunesse étant définie comme une prestation à fournir aux différents groupes cibles mentionnés plus

haut, il est évident qu'il s'agit de rester à l'écoute des besoins des partenaires concernés.

2. La participation des organisations de jeunesse locales dans les structures des associations gestionnaires des centres pour jeunes. Pour garantir au niveau local que les centres pour jeunes deviennent de véritables partenaires des organisations de jeunesse il faudrait motiver les responsables de ces organisations de participer dans les structures statutaires.
3. Une formation spécifique aux nouvelles technologies de la société de l'information Dans le cadre de la formation du Service National de la Jeunesse une priorité sera accordée à la formation aux nouvelles technol-

ogies. Dans le cadre d'un projet commun avec les P&T luxembourgeoises une salle sera aménagée spécialement pour les besoins de ces cours. Cette formation s'adressera en priorité aux responsables des organisations de jeunesse, aux animateurs professionnels et bénévoles, aux éducateurs et enseignants. Il est évident que cette formation qui se fera au centre de Marienthal sera aussi ouverte aux

4. Le développement du périodique YOUTH_LINE comme une véritable information régulière aux organisations de jeunesse. Il faudrait prévoir d'élargir la diffusion de la YOUTH_LINE à un public cible encore plus vaste, d'en faire une publication pour tous les responsables du secteur jeunesse afin d'en faire un véritable instrument de travail et d'échange de tous les responsables professionnels ou bénévoles du secteur jeunesse.

Participation des jeunes eux-mêmes

En collaboration avec le réseau des centres pour jeunes, le CNIEJ et le Service National de la Jeunesse

continueront à développer des projets d'information des jeunes par les jeunes. De tels initiatives ont déjà fait leurs preuves dans le cadre d'émissions radio nationales ou locales. Il est évident que dans une telle démarche, le réseau des centres sera appelé à contribuer à la mise en place de telles initiatives. Il faudra encourager l'innovation en encourageant prioritairement les projets innovateurs. Le programme des initiatives jeunes



du Service National de la Jeunesse sera un outil de choix pour le développement d'une telle démarche. Les jeunes porteurs de tels projets pourront être des élèves, les membres d'une association de jeunesse, les adolescents d'un centre pour jeunes. Cette démarche participative sera certainement appliquée dans des projets de nouvelles technologies.

du Service National de la Jeunesse sera un outil de choix pour le développement d'une telle démarche. Les jeunes porteurs de tels projets pourront être des élèves, les membres d'une association de jeunesse, les adolescents d'un centre pour jeunes.

Cette démarche participative sera certainement appliquée dans des projets de nouvelles technologies.

3.2 INFORMATIONS JURIDIQUES ET SOCIALES »

Droits des jeunes.

1. Bref rappel historique de ses objectifs et de ses actions.

En anticipant la ratification de la convention des « Droits de l'Enfant » par laquelle le Luxembourg s'est engagé, conformément à l'article 42 de ladite convention « de faire largement connaître aux adultes comme aux enfants les principes et dispositions de cette convention par des moyens actifs et appropriés », il a été institué au cours du deuxième semestre de 1992 un « Service d'Informations Juridiques et Sociales » au Service National de la Jeunesse.

Depuis 1993 le responsable qui s'occupe à temps partiel de ce service a pris un certain nombre d'initiatives allant dans le sens de l'art. 42 de la convention des droits de l'enfant:

- a) publication du livre « Jeunes vos Droits et Devoirs »(1994)
- b) interventions hebdomadaires sur les ondes d'une radio de portée nationale (de septembre 1994 à juillet 1996)
- c) participation à la rédaction du rapport initial du Grand-Duché de Luxembourg concernant l'application de la convention des Nations Unies(1995/96).
- d) extension de l'offre de service au conseil et à la médiation afin d'éviter que les conflits entre jeunes et parents ne soient portés devant les tribunaux.

L'Objectif de ce Service est de permettre l'accès au droit, de promouvoir les droits de l'enfant, c-à-d de faire bénéficier le jeune des informations juridiques néces-

saires à la connaissance de ses droits, mais aussi de permettre l'instauration de ses droits.

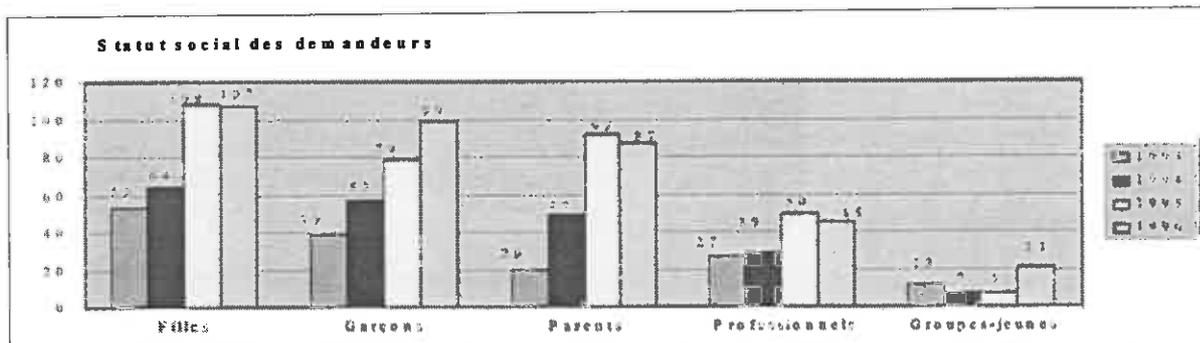
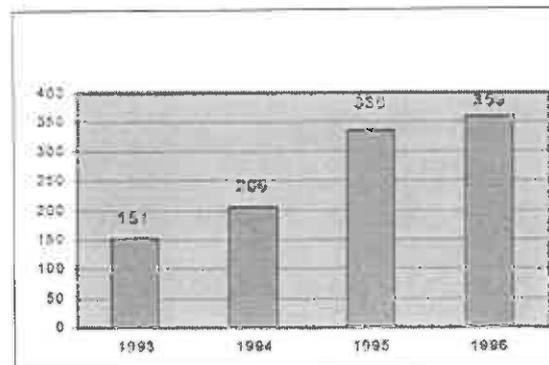
Deux principes soutiennent son action:

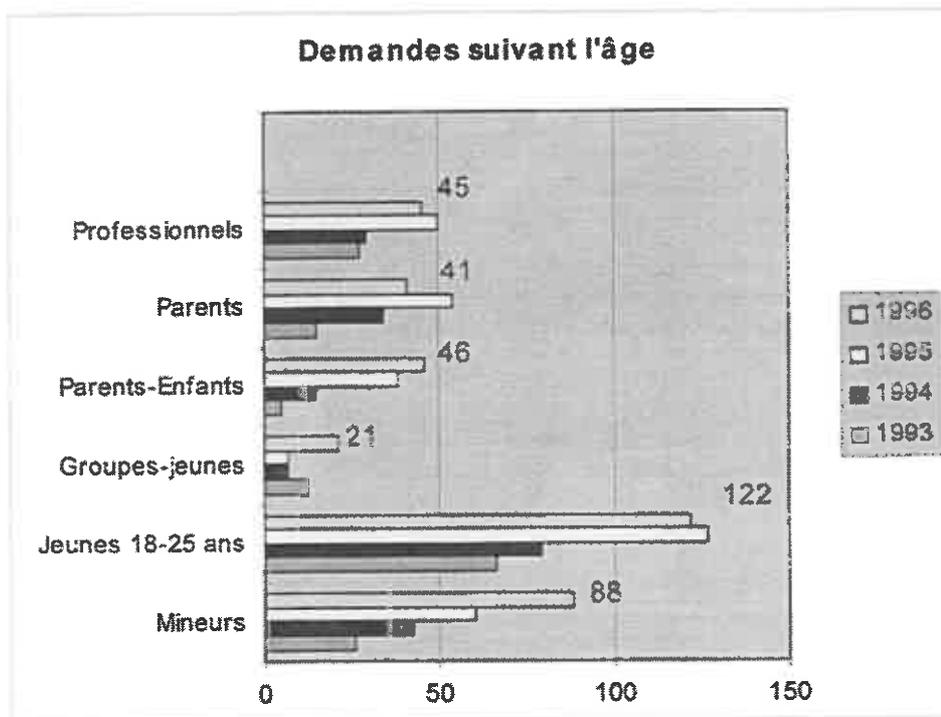
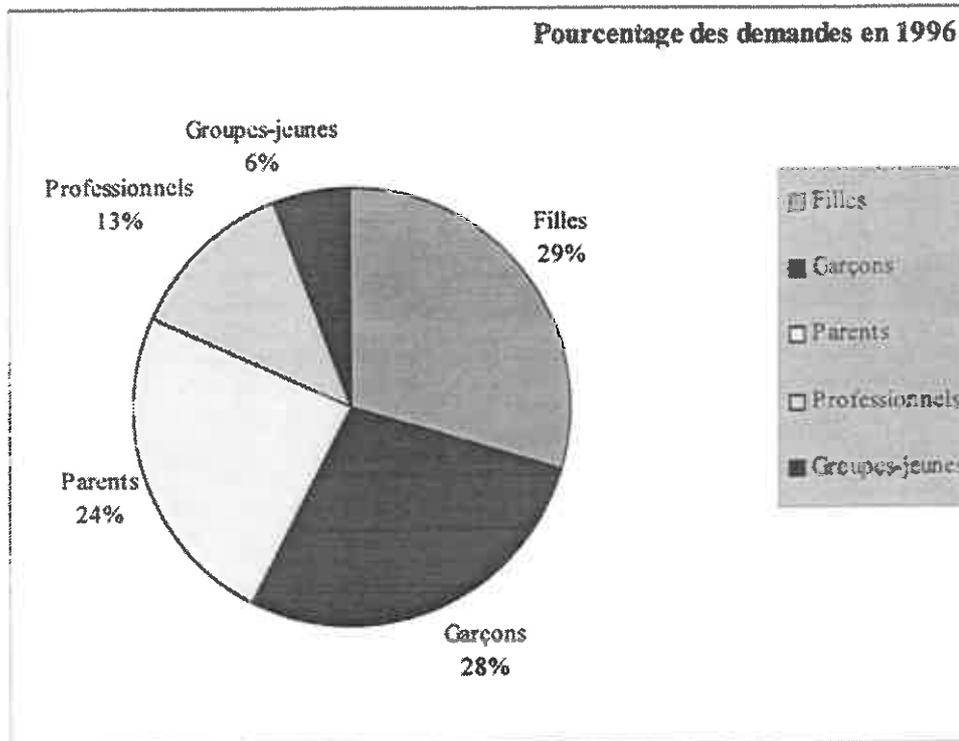
- ne pas opposer les droits des adultes à ceux des enfants, mais les rendre interactifs, garants les uns des autres,
- donner ou redonner à l'enfant un statut, le restituer en tant que personne, sans pour autant lui confisquer son enfance.

Après quatre années de fonctionnement du « Service Informations Juridiques et Sociales », et compte-tenu du fait que le responsable de ce Service n'y est occupé qu'à temps partiel, la croissance des demandes d'informations juridiques est importante. (Voir tableau I.)

Evolution des Demandes: Tableau et Graphique I.

1992	1993	1994	1995	1996
68	151	206	336	359





2. Qui sont les demandeurs d'informations?

Depuis 1993, il est apparu que non seulement des enfants ou des jeunes adultes (essentiellement étudiants de 18 à 25 ans) étaient demandeurs d'informations, mais également leurs parents ainsi que des professionnels, tels que: enseignants, travailleurs sociaux et animateurs socio-éducatifs, etc...

**2.1. Evolution des demandes d'informations suivant le statut social des demandeurs.
(Tableau II.)**

	1993	1994	1995	1996
FILLES - 18 ANS	11	23	44	40
FILLES + 18 ANS	42	41	64	67
GARÇONS - 18 ANS	15	19	16	44
GARÇONS + 18 ANS	24	38	63	55
PARENTS + ENFANTS	5	15	38	46
PARENTS	15	34	54	41
PROFESSIONNELS	27	29	50	45
GROUPE- JEUNES	12	7	7	21
TOTAL	151	206	336	359

Les tableaux II et III, et les graphiques correspondants reflètent l'évolution des demandes suivant le statut social et l'âge des demandeurs

2.2. Evolution des demandes suivant l'âge. (Tableau III.)

	Mineurs Parents	Jeunes 18-25 ans	Groupes-jeunes Professionnels	Parents +		
1993	26	66	5	15	27	
1994	42	79	7	15	34	29
1995	60	127	7	38	54	50
1996	88	122	21	46	41	45

3. Les préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations et d'aide.

Le tableau IV. ci-dessous permet de se faire une idée des problèmes et difficultés que rencontrent à notre époque les jeunes, ou les adultes en relation avec les jeunes, et à propos desquels ils sollicitent des informations ou une aide.

Suivant la fréquence des demandes on peut relever parmi les 42 sujets abordés:

1. Droits des jeunes en général. (71 en 1996; 37 en 1995)
2. Bourses d'études - participation des parents. (57 en 1996; 69 en 1995)
3. Autorité et relations parentales. (53 en 1996; 65 en 1995)
4. Logement (52 en 1996; rubrique nouvelle à mettre en relation avec la suivante)
5. Domicile - mise à la porte du domicile parental. (39 en 1996; 40 en 1995)
6. Divorce et garde d'enfants. (28 en 1996; 18 en 1995)
7. Procédure judiciaire. (21 en 1996; 17 en 1995)
8. Droit et contrat de travail. (16 en 1996; 15 en 1995)
9. Placement d'enfants. (16)
10. Pension alimentaire (11)
11. Prestations sociales et tutelle aux prest. soc. (11)

Tableau IV. : Nombre de demandes par sujets.

	1993	1994	1995	1996
A.S.B.L	4	3	9	7
Abandon de famille	3	4	1	1
Abus sexuel - prostitution	6	9	8	5
Adoption	0	5	3	6
Argent de poche	3	0	0	3
Assistance juridique			6	10
Assurance R.C			4	6
Autorité et relations parentales	<u>26</u>	<u>25</u>	<u>45</u>	<u>53</u>
Bail et loyer	<u>18</u>	<u>20</u>	8	10
Bourse d'études - participation des parents	<u>15</u>	<u>25</u>	<u>69</u>	<u>57</u>
Carte de travail et de séjour	2	10	6	3
Changement de nom	0	1	1	1
Chômage	0	2	5	8
Cohabitation			8	10
Contrat d'apprentissage	4	1	6	5
Délinquance	6	6	8	10
Désaveu - recherche de paternité			2	2
Divorce et garde d'enfants	7	5	18	28
Domicile - mise à la porte du domicile parental	<u>7</u>	<u>17</u>	<u>40</u>	<u>39</u>
Drogues	0	2	5	5
Droit de visite	3	6	6	6
Droit et contrat de travail	<u>7</u>	<u>18</u>	<u>15</u>	<u>16</u>
Droits des jeunes	<u>15</u>	<u>14</u>	<u>37</u>	<u>71</u>
Enfant illégitime			4	5
Fugue			4	3
Grâce (demande en)			4	1
Imposition			3	2
Loisirs - Sorties			4	10
Logement				52
Maltraitements d'enfants	13	4	10	5
Mariage:- autorisation - contrat-cohabitation	0	1	6	8
Naturalisation - option	5	3	6	2
Pension alimentaire	9	2	18	11
Placement	3	5	18	16
Prestations sociales et tutelle aux prest. soc.	8	3	<u>15</u>	<u>11</u>
Procédure judiciaire	3	<u>11</u>	17	27
Rémunération	0	2	9	2
Saisie sur salaire	0	1		1
Scolarisation	2	2	6	10
Succession			3	4
Surendettement	4	6	2	1
Tutelles mineurs et majeurs	<u>5</u>	<u>10</u>	6	1

4. Observations et réflexions concernant les objectifs et le fonctionnement du « Service d'Informations Juridiques et Sociales ».

a) L'information.

Le nombre et la diversité des demandes d'informations, en constante augmentation au cours des 4 dernières années, est le reflet d'un très grand besoin dans ce domaine, tant auprès des jeunes que de leurs parents et des professionnels.

Il faut cependant reconnaître que ce rôle du « Service d'Informations Juridiques et Sociales » reste limité dans la mesure où il touche uniquement les jeunes et adultes qui connaissent son existence et qui sont, dans l'immédiat, confrontés à des difficultés d'ordre juridique et social.

L'engagement de l'Etat de faire connaître aux adultes comme aux enfants les principes et dispositions de la convention des Nations Unies va évidemment au-delà de ces interventions ponctuelles. Cette mission revient à tous les ministères et services concernés par l'enfance et la jeunesse. Il y a lieu de coordonner leurs efforts dans la recherche et la mise en place de méthodes et moyens appropriés pour l'accomplissement de cette mission. Un groupe de travail interministériel a d'ailleurs été institué en 1996 et aux travaux duquel le Ministère et le Service National de la Jeunesse ont activement participé. Ce groupe de travail avait essentiellement pour mission d'établir un plan d'actions à entreprendre par les différents départements suivant les attributions de chacun, de mettre les compétences en commun et de coordonner les différentes initiatives afin d'éviter toute interférence et double emploi.

La contribution du ministère de la jeunesse pour ce qui concerne la promotion des droits des enfants et des jeunes sera renforcée en 1997 à l'occasion de la mise en service d'un « Info-Bus » et en poursuivant son effort pour faire connaître les droits des enfants et des jeunes auprès de la population, notamment par l'intermédiaire d'interventions auprès de groupes de jeunes.

La prévention sociale.

Si, à l'origine, le travail du « Service d'Informations » consistait essentiellement à faire connaître les droits des jeunes, celui-ci est devenu progressivement subsidiaire par rapport aux demandes de conseils et de médiations. Au chapitre 3. qui attire l'attention sur les problèmes et difficultés que les jeunes rencontrent aujourd'hui, nous avons en effet relevé entre autres:

que de nombreux parents se soustraient à leur obligation de subvenir aux frais d'études de leurs enfants ;

que beaucoup de jeunes sont mis à la porte du domicile parental, même avant leur majorité, ou cherchent à quitter ce domicile parce qu'ils ne supportent plus les situations conflictuelles qui y existent ;

que ce sont généralement ces mêmes jeunes qui rencontrent d'énormes difficultés pour trouver un logement correspondant à leur situation économique.

...

C'est afin d'éviter que de telles situations de conflits ne soient portées devant la justice, ce qui de toute évidence n'est pas dans l'intérêt de la cohésion familiale et ne stimule pas d'avantage les jeunes à participer activement à la vie en société, que le responsable de ce Service a été amené à assumer le rôle de « médiateur » entre parents et enfants, jeunes et administrations.

Cette deuxième mission absorbe évidemment beaucoup de temps pour pouvoir assurer un suivi avant que les droits de chacun ne s'établissent. Par cette évolution au cours de ces quelques années, notre « Service d'Informations » a actuellement atteint la limite de ses possibilités et n'est plus en mesure de répondre comme il convient aux demandes des « clients ». Or pour rester crédible, surtout aux yeux des jeunes, il faut avant tout être disponible, savoir discerner le non dit, et être en mesure de leur fournir les moyens d'entrer dans leurs droits.

Formation.

15% en 1995, et 13% en 1996 des demandeurs d'informations concernant les droits des enfants et des jeunes étaient des professionnels du secteur socio-éducatif. Il existe donc encore, même auprès des professionnels de l'éducation, un besoin évident d'information et de formation pour ce qui concerne les droits des enfants et des jeunes. Afin de répondre à cette attente, le responsable du « Service d'Informations Juridiques et Sociales » avait, dans le cadre de la formation continue organisée par l'IFA et les CSEE la charge d'un cours de 24 heures traitant des droits de l'enfant. Une formation similaire est programmée en 1997.

Bien des conflits inter - personnels et familiaux n'aboutiraient pas à des ruptures de leurs liens réciproques, ou devant les instances judiciaires, si les protagonistes avaient la possibilité de recourir à des « médiateurs » qui aident et accompagnent les personnes en conflit à élaborer elles-mêmes des solutions consensuelles communes, donnant satisfaction aux uns et aux autres.

La médiation est non seulement un moyen de résolution des conflits, que la « Convention Européenne des Droits de l'Enfant » recommande d'ailleurs comme telle dans

son article 13, mais la formation à la médiation est également un processus d'apprentissage de valeurs importantes pour la vie de tous les jours, telles que: écoute et respect de l'autre, sens de la responsabilité, de la participation et de la solidarité.

C'est dans l'optique de ces deux objectifs que le SNJ proposera en 1997 un premier cycle de formation à la médiation qui s'adresse à des professionnels en contact avec des jeunes (animateurs, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux). Dès 1998 ces mêmes professionnels suivront un deuxième cycle de formation afin de les mettre en mesure d'assumer eux-mêmes le rôle de formateur d'adultes et de jeunes pour cette mission spécifique.

Dans le même ordre d'idées le SNJ propose une formation avec la participation des jeunes eux-mêmes, fondant sur les principes de l'entraide et de l'éducation par groupes de pairs.

Pour conclure, on peut dire que par ses missions d'information, de conseil et de soutien, le « Service d'Informations Juridiques et Sociales pour Jeunes » est avant tout un laboratoire de la vie sociale, un lieu d'apprentissage individuel et collectif de socialisation par le Droit.

4. LE CENTRE D'ETUDES SUR LA SITUATION DES JEUNES EN EUROPE (CESIJE).

Le CESIJE est conscient du fait que la documentation et la recherche se rapportant à la jeunesse sont des éléments indispensables d'une politique de la jeunesse globale et intégrée. Néanmoins au cours des années passées il est surtout resté à l'écoute de la discussion internationale sur la coordination de la recherche jeunesse et a essayé de réunir tous les documents concernant la recherche nationale sur la jeunesse. En 1996 le CESIJE a attaqué la tâche difficile de créer le concept et de construire le cadre d'une recherche jeunesse spécifiquement luxembourgeoise qui doit représenter une orientation à la fois nationale et européenne.

La mise en place d'un dispositif servant à la systématisation et à la coordination de la recherche dans le domaine de la jeunesse ainsi que l'établissement d'un agenda de recherche sont des opérations délicates qui rendent nécessaires de nombreuses concertations au niveau national et international, les choix définitifs ne pouvant être que le résultat d'un large processus de négociations sociales. Toutes les initiatives prises au cours de l'année s'inscrivent dans cette démarche générale.

a) De nombreux échanges de vue eurent lieu dans le cadre du Centre d'Études sur la Situation des Jeunes en Europe ainsi que dans le contexte d'un rapport bilatéral établi avec le DJI (Munich), permettant de clarifier les objectifs et la façon de procéder. De cette manière a notamment pu préparer et organiser l'atelier de travail et le séminaire mentionnés sub b) et d).

b) Le 1ier juillet 1996 fut organisé un atelier de travail sur les besoins et les perspectives de la recherche jeunesse permettant un échange de vues entre chercheurs et utilisateurs institutionnels des résultats de recherche, en l'occurrence les représentants de différents ministères. Il fut constaté qu'on dispose déjà d'un certain nombre d'informations qui sont dispersés dans différents services qui normalement ne collaborent pas. En plus, des lacunes à combler sont apparues ainsi que le fait que l'administration gouvernementale manifeste en même temps des besoins spécifiques et variés d'information et de connaissances auxquelles une recherche jeunesse systématique pourrait répondre.

c) Suite à cet atelier, un groupe de travail d'experts et une commission consultative interministérielle permettant une coordination et une adaptation permanente de la recherche jeunesse aux besoins tels qu'ils évoluent furent institués.

d) Le CESIJE a préparé un séminaire avec un nombre très limité de personnes hautement qualifiées pour présenter les approches de leurs pays respectifs dans le domaine de la recherche sur la jeunesse, pour discuter des avantages et des désavantages de certaines approches méthodologiques ainsi que pour définir les éléments pouvant servir à une analyse comparative. On s'attend à ce que les travaux du séminaire apportent un progrès très net dans la conception d'un cadre de la recherche jeunesse permettant à notre pays de répondre à ses propres besoins nationaux et de participer à part entière à la recherche jeunesse européenne.

Grâce aux travaux préliminaires importants entrepris en 1996, différentes perspectives s'ouvrent pour 1997 et les années à venir:

a) Pour le moment le CESIJE est prêt à entamer la phase exploratoire d'un projet visant à la collecte des données de base sur la situation des jeunes. On pourra envisager de réaliser une étude préliminaire, d'élaborer et de monter le projet définitif dans le cadre du CESIJE et de la commission consultative.

Il s'agira de recueillir et d'analyser dans des intervalles réguliers les données concernant:

- * la situation personnelle, santé, système de valeurs,
- * la situation familiale, les réseaux sociaux, les origines, l'ancrage social,
- * la situation sociale, la situation financière, le statut social, l'engagement social, la vie sociale et associative,
- * le parcours scolaire
- * la situation professionnelle, les vocations professionnelles, les formations professionnelles.

b) Une telle toile de fond regroupant les données de base sur la situation des jeunes peut à l'avenir donner un cadre à différents types de projets de recherche, tels que:

- * recherches quantitatives et qualitatives sur un groupe-cible particulier: les étudiants, les jeunes travailleurs, les jeunes en milieu rural, les jeunes défavorisés, un groupe de migrants
- * évaluation du travail social, de l'information-jeunesse, d'une politique nationale, d'un programme européen
- * l'élaboration et la réalisation de projets-pilotes
- * l'élaboration de plans d'action communaux en matière de jeunesse.

c) Le moment semble également venu de nouer des contacts afin de pouvoir entreprendre avec des partenaires des projets d'études dans la Grande Région. En effet, d'un côté, la perméabilité des frontières, la mobilité des jeunes, dans le domaine des loisirs, des études, de l'emploi, de la délinquance par exemple, impliquent qu'une partie de leur vie se joue dans la Grande Région et elle devient par cela même leur milieu social et l'horizon naturel d'une partie de leur vie. D'un autre côté pourtant, la Grande Région présente par la disparité des paramètres économiques, un paysage très varié dans lequel on pourrait étudier *in vivo* les effets qu'ont différents contextes politiques et socio-économiques sur les conditions de vie et de socialisation des jeunes. Comprendre le fonctionnement social d'une région transfrontalière englobant les parties de plusieurs États différents représente en plus un apport à l'unification européenne.

d) La plate-forme complexe formée par le CESIJE, le groupe de travail, la commission consultative et le réseau informel qui est en train de s'établir opérera comme élément fédérateur et promoteur de la recherche-jeunesse nationale. Mais nous ne devons pas pour autant perdre de vue le contexte européen. Tout en tenant compte du fait que, grâce aux efforts entrepris par quelques chercheurs et des institutions comme le Conseil d'Europe, la communication internationale entre chercheurs-jeunesse s'est améliorée, il semble évident qu'une recherche-jeunesse qui s'établit dans un espace qui par son histoire a toujours été un espace intermédiaire, peut porter un apport à la formulation

d'un concept européen de recherche-jeunesse. Dans ce sens, il faut continuer à chercher le dialogue permanent avec les grandes structures européennes et internationales, notamment le Conseil d'Europe et l'Union Européenne. Il nous faut, dans la mesure du possible, rester présents au plan international et nous devons établir et encourager des liens de partenariat et de coopération avec des institutions étrangères spécialisées dans le domaine de la recherche-jeunesse. Les instituts de recherche luxembourgeois ne doivent pas manquer la chance de l'international et participer plus aux appels d'offres de la Commission de l'Union Européenne. Les structures luxembourgeoises doivent chercher de profiter de l'expérience de la Commission Européenne et développer des synergies en vue d'une éventuelle création d'un Observatoire européen de la jeunesse.

5. MERITE JEUNESSE BENELUX LUXEMBOURG (M.J.B.)

Institué en septembre 1993, le M.J.B. encourage les jeunes de 14 à 25 ans à s'investir dans un programme d'activités diverses leur permettant de développer leurs capacités personnelles et de confirmer leur rôle au sein de la société.

L'insigne est décerné en 3 degrés (bronze, argent, or). Pour chaque degré il faut accomplir 4 types d'activités, la durée variant selon le degré visé.

- 1) SERVICE VOLONTAIRE: s'engager dans une action utile aux autres
- 2) EXPEDITION: développer l'esprit d'aventure et de découverte
- 3) TALENTS ET COMPETENCES: découvrir et/ou développer ses talents et capacités
- 4) ACTIVITES SPORTIVES: développer le goût de l'engagement physique et augmenter ses possibilités.

Le M.J.B. est un établissement d'utilité publique placé sous le haut patronage de S.A.R. le Grand-Duc Jean. Le conseil d'administration est présidé par S.A.R. le Prince Guillaume.

Bilan pour 1996

En 1996, 156 jeunes ont participé au Mérite Jeunesse:

- niveau BRONZE: 125 jeunes
- niveau ARGENT: 22 jeunes
- niveau OR: 9 jeunes

En décembre 1996 87 jeunes sont parvenus à réaliser les exigences de ce programme.

Parmi les 87 jeunes:

- 72 ont obtenu le certificat de bronze,
- 10 ont obtenu le certificat d'argent,
- 5 ont obtenu le certificat d'or.

6. LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION DU SNJ

La prévention se situe dans 3 domaines:

- 1) Les toxicomanies
- 2) Les médias
- 3) Le racisme

1) La prévention des toxicomanies

Le SNJ a entamé il y a une dizaine d'années des actions de prévention (informations, expositions..) et il a contribué à favoriser la création du centre de prévention des toxicomanies. Actuellement son rôle de prévention se dirige de plus en plus vers le domaine de la prévention primaire sur le terrain avec les jeunes et vers le rôle d'initiateur et de lien avec les autres partenaires.

A) Partenaires

A côté de son partenaire principal au niveau organisation et coordination, à savoir le centre de prévention, les activités pratiques et de formation du SNJ se font avec des partenaires touchant tous les aspects de notre société:

Activités de formation soit au niveau information soit dans le domaine de la pédagogie d'aventures avec

- les éducateurs des centres de rencontre et d'information
- les responsables des groupes de jeunes pompiers
- les éducateurs d'institutions éducatives ou sociales
- les enseignants en formation (ISERP)
- les animateurs de loisirs en formation

B) Activités sur le terrain :

Journées de prévention avec les jeunes sapeurs-pompiers du canton de Rédange

a) Journées ou semaines d'aventures avec:

- Jeunes sapeurs-pompiers de Roeser
- Prisonniers du centre pénitentier de Givenich
- Jeunes du Centre socio-éducatif de Dreibern
- AZF Eupen (Ausbildung zum Forstarbeiter)
- Bewährungshilfe Landgericht Saarbrücken

Participation au groupe interministériel drogues
Partenaire dans le projet national de prévention au niveau communal
Coordination et collaboration avec nos partenaires des régions frontalières (Sarre, Eupen, Rhénanie-Palatinat, Lorraine)

b) Les médias et les nouvelles technologies

Depuis quelques années, des activités de formation et d'animation (stages vidéo, films vidéo avec enfants..) visent à familiariser les jeunes avec les médias et à prévenir un abus excessif de consommation du nombre croissant d'offres dans ce domaine.

Comme les dernières années des médias comme la télévision et l'ordinateur se sont de plus en plus rapprochés (multimédia) et que les technologies de communication (p.ex. Internet) ont connu un essor hors commun, il s'est avéré très important de préparer les jeunes le plus vite possible à une pratique valable de ces nouveaux moyens. C'est pourquoi le Centre Marienthal, en collaboration et avec soutien financier des Pet T, est en train d'installer une salle spéciale "Hightech" afin de familiariser les jeunes et les adultes (p.ex. parents) avec les nouvelles technologies comme l'Internet, la conférence-vidéo, le transfert de données etc.

c) Action contre le racisme

Le SNJ a activement aidé à préparer l'Année Européenne contre le Racisme lancée par l'Union Européenne.

L'exposition de la Campagne européenne de la jeunesse contre le racisme a été mise à jour et est à disposition des différentes organisations.

De nombreux projets ont été préparés notamment par les Centres de rencontre, d'animation et d'information pour jeunes.



III. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.

Le développement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation constitue aussi un défi pour le SNJ qui devra intensifier ses efforts pour travailler avec ces structures récentes appelées à devenir des interlocuteurs privilégiés des jeunes au niveau local et régional. Chaque centre - étant géré par une association locale, en étroite collaboration avec les autorités communales (et le ministère) - est le garant d'une prise en compte optimale des besoins des jeunes au niveau local. Cependant il faut éviter l'isolement de chaque centre pour assurer une cohérence du travail pédagogique et éducatif. Ainsi dès le début les centres ont été développés dans une approche de favoriser un travail en réseau. L'ensemble de ce réseau deviendra un partenaire important du SNJ pour toucher surtout ces jeunes qui de par leur socialisation n'ont pas les mêmes facilités de participation à la société que d'autres.

Le SNJ est ainsi présent dans les réunions jointes entre les partenaires des centres tels qu'ils sont prévues dans les conventions passées avec le Ministère de la Jeunesse afin de suivre surtout les contenus du travail pédagogique réalisé dans les centres. Des réunions régulières avec les animateurs des centres permettent de rester à l'écoute des besoins des animateurs.



1. LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES POUR JEUNES

1. Accueil et information des jeunes au CNIEJ

Le Centre Information Jeunes informe principalement sur les domaines suivants:

- Cartes Jeunes
- Loisirs; séjours linguistiques, vacances actives
- Études; enseignement supérieur, études à l'étranger, cours de langues
- Travail; job vacances, stages
- Vie active et sociale; santé, vie privée et vie sociale du jeune
- Logement; étudiants et stagiaires cherchant un logement à Luxembourg
- Permanence Juridique, problèmes d'éducation
- Jeunesse pour l'Europe

- Inscriptions aux séjours linguistiques
- Inscriptions U.C.P.A. (stages sportifs)
- Séjours Au-Pair à l'étranger
- Une année scolaire à l'étranger

Statistiques

Quelques données statistiques concernant l'accueil des jeunes au centre:

Période de l'étude:	08 janvier 1996 au 20 décembre 1996
Jours ouvrables:	250 jours (236 en '95)
Total de demandes:	6401 (6594 en '95)
Visites	3701 (3442 en '95)
Téléphone	2198 (2657 en '95)
Courrier	502 (495 en '95)

Majeurs:	4422 (4633 en '95)
Mineurs:	1062 (1961 en '95)

Résidents au Luxembourg:	5545 (5613 en '95)
Etrangers:	856 (981 en '95)

Moyenne par jour: 25,6 demandes, (27,9 en 95)

Services offerts au Centre

Plusieurs services concrets sont offerts au centre, à savoir:

Vente occasionnelle de billets d'entrée pour des concerts et discos

Vente du guide pratique pour jeunes (TROUV'TOUT)

Vente du livre «Jeunes vos Droits et Devoirs»
Vente du livre «Le Guide du Job-Trotter»

Conseil et inscription pour des séjours linguistiques et séjours au pair avec préparation des jeunes à ces séjours

Inscription pour des séjours sportifs UCPA

Organisation de séjours actifs, culturels et sportifs à l'étranger pour les titulaires de la Carte Jeunes

Information et conseil juridique tous les jeudis de 13.00 - 17.00 hrs

Service «Job-Vacances»

Service «Cours de rattrapage»

**3. RÉSEAU DES CENTRES DE
RENCONTRE, D'INFORMATION ET
D'ANIMATION.**



Rubriques:

	en 1995	en 1996
1) Carte Jeunes et Ciné-Carte Jeunes Information, et vente	1.672	1978
2) UCPA information et inscriptions	1375	1214
3) Vacances, Loisirs, Sports, Transport stages sportifs, vacances actives, clubs sportifs et associations culturelles	570	601
4) Centre Information Jeunes information au sujet du CIJ, activités et produits du CIJ, bulletin, Info-Magazine, Vakanz-Broschür, Eryica-guides,	802	211
5) Séjours linguistiques Au-Pair, Année scolaire à l'étranger, séjours en famille	518	371
6) Logements à Luxembourg étudiants et stagiaires à la recherche d'un logement	173	218
7) Job-Vacances recherche d'un job-vacances, travail d'étudiant	727	1117
8) Vie active Santé, Social, Jeunesse, Subsidés, loc. salle	212	209
9) Etranger hébergement, information, adresses	220	25
10) Etudes/ Travail études techniques, secondaires, universitaires; recherche de travail, carrières	175	88
11) Petra - YIP information, assistance technique	24	/
12) Concerts information, adresses points de vente	72	12
13) Formation Continue cours du soir, cours de langues	54	46



Remarque:

Le CNIEJ a subi une évolution rapide depuis sa création en 1987 et ceci e.a. pour 2 raisons:

Le choix de l'information: Le choix de l'information a toujours été déterminé par la demande des jeunes. Si nous avons constaté une forte demande par les jeunes dans un certain domaine, nous avons essayé d'offrir des informations concrètes et parfois même plus que des informations dans ce domaine, p.ex. dans le domaine de l'hébergement, des séjours linguistiques ou des jobs vacances. Dans ce sens, nous nous sommes développés de plus en plus vers un service qui n'offre pas seulement des informations aux jeunes, mais qui répond à leurs questions.

L'offre de services concrets: Nous constatons que pour beaucoup de jeunes le premier contact avec le CNIEJ se fait par le biais de ces services et que par après ils recourent au CNIEJ pour d'autres questions ou problèmes.

C'est surtout l'accueil des jeunes ayant des problèmes multiples (p.ex. chômage, sans logement et problèmes médicaux) qui demande beaucoup de sensibilité, d'engagement et surtout beaucoup de temps du personnel éducatif pour qu'il puisse remplir son rôle «préventif» et son rôle «informatif» d'une manière efficace et adéquate.

2. Assistance et soutien des centres du réseau luxembourgeois des centres d'information, de rencontre et d'accueil pour jeunes.

Cette mission du CNIEJ a été réalisée de la manière suivante:

collecte et gestion de la documentation au CNIEJ afin d'être distribuée, sur demande, aux centres locaux et régionaux.

publication des activités des différents centres dans le périodique du CNIEJ, le TAM TAM et lors des diffusions radio du CNIEJ sur RTL 92,5. et ELDO-RADIO 105,0

participation collective à des foires, fêtes scolaires et autres manifestations. Le CNIEJ a mis son stand à la disposition du réseau des centres.

vente et information sur la Carte Jeunes dans tous les centres locaux et régionaux. Le CNIEJ a supervisé cet aspect du travail en réseau.

Les programmes «réseau» ont été définis dans des réunions régulières qui se sont tenues pendant l'année et auxquelles au moins un responsable de chaque centre a participé.

Le CNIEJ comme éditeur

TAM TAM - bulletin d'information du réseau des centres information jeunes.
5 numéros ont été édités en 1996

Emission Info-Magazine sur RTL 92,5.

A partir de septembre 1995, RTL a modifié ses émissions. Le CNIEJ peut cependant introduire ses reportages ou autres messages lors de l'émission du samedi après-midi. Ces reportages se limitaient à 5 minutes. Suite aux modifications de l'émission Info-Magazine les adolescents ont perdu l'intérêt dans la production de reportages puisque l'apport des jeunes se réduisait à néant. Comme conséquence le groupe s'est dissout et les interventions devenaient de plus en plus rares. Pour l'année 1997 une nouvelle émission sera au programme aux ondes ELDORADIO 105,0 deux fois par mois les mardis de 19.00 à 20.00 hrs.

La Carte Jeunes EURO<26

L'objectif de base.

Il consiste à promouvoir l'information, la culture et la mobilité des jeunes à travers l'Europe. La Carte a connu un développement considérable depuis 1987. Chaque année, de nouveaux pays



demandent leur adhésion au sein de la Conférence européenne de la Carte Jeunes. En ce moment les membres sont:

Andorre, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Ecosse, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays Bas, le Portugal, le Royaume Uni, Saint Marin, la République Slovaque, la Suède, la Suisse, la République Tchèque, la Pologne, la Lituanie, la Macédoine.

Avantages, réductions et services.

Les Cartes Jeunes Euro<26 constituent une véritable source de renseignements, en relation étroite avec d'autres agences d'informations s'occupant spécifiquement des jeunes. Les Cartes EURO<26 communiquent ainsi des informations à plus de 2 millions de jeunes à travers l'Europe, ceci grâce aux magazines Carte Jeunes qui contiennent des informations et articles dirigés vers les jeunes.

Au Luxembourg, la Carte Jeunes, depuis son introduction, ne cesse d'attirer de nouveaux titulaires. En 1996, le nombre de détenteurs est passé à plus de 5000. Les meilleurs atouts de la carte luxembourgeoise restent l'assurance-voyage qui lui est affiliée, les réductions dans le domaine des sports-loisir ainsi que les billets d'entrée au cinéma à tarif réduit. Le bulletin d'information Tam Tam est distribué aux titulaires de Cartes Jeunes 4 fois par an.

Par ailleurs, de nombreux jeunes l'achètent pour en profiter pendant leurs vacances ou études à l'étranger. En octobre 1996 au hall de la gare à Luxembourg, la Carte Jeunes a présenté sa dernière nouveauté: la «Carte Jeunesplus», c.à.d. un carnet avec une trentaine de bons. En effet il s'agit de bons qui sont offerts aux titulaires de la Carte Jeunes par divers établissements dans les domaines suivants: sports-fitness-danse, musique-littérature, restaurants, tourisme-voyages. Les jeunes qui sont en possession d'un tel carnet et d'une Carte Jeunes profitent des avantages dont le but primaire est de leur permettre de faire connaissance.

En 1996, plusieurs activités ont été organisées par le biais de la Carte Jeunes.

séjours de ski à Zermatt et à Val d'Isère
accueil d'un groupe de jeunes Japonais avec accueil en famille
vacances actives à Porto Heli en Grèce, St Pol de Mar en Espagne et au Pradet en France. Ces séjours ont toujours été des séjours franco-allemand-luxembourgeois.
coorganisateur de séjours de langues en Allemagne et en Angleterre
Participation à l'opération: 40 à Cannes lancée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de France.
Un jeune Luxembourgeois, lauréat d'un concours de critiques de cinéma, a pu assister au Festival de Cannes.
Participation à différents concours organisés par la Conférence Européenne des Cartes Jeunes

Carte Jeunes Entreprise

Au cours de l'année scolaire le CNIEJ s'est engagé à travers la Carte Jeunes dans un projet d'établissement au Lycée d'Echternach. Il s'agit d'un projet éducatif d'initiation aux techniques de l'entreprise qui a permis aux jeunes de;

- développer le sens d'organisation et de responsabilité
- développer l'esprit d'initiative et de décision
- effectuer un travail en commun
- se familiariser avec les techniques du marketing, de la production et de la gestion des finances.

Concrètement, il s'agissait de la création d'une mini-entreprise d'élèves qui avait pour but de promouvoir la Carte Jeunes.

La Carte Jeunes au niveau international

Les avantages des différentes Cartes Jeunes européennes sont diffusés sur CD-Rom et peuvent être consultés sur Internet.

Les magazines publiés par les différentes Cartes Jeunes sont devenus un moyen d'information important pour un nombre croissant de jeunes.

La Carte Jeunes internationale a continué en sorte avec la campagne contre le racisme, l'intolérance et l'antisémitisme. En effet, un concours de création d'un logo sur le thème «Une Europe sans barrières» a été lancé.

Coopération avec les institutions européennes.

Coopération avec le Conseil de l'Europe-Accord Partiel en matière de Carte Jeunes.

Le Conseil de l'Europe octroie un budget annuel à la Conférence des Cartes Jeunes pour ses activités européennes.

Coopération avec la Commission Européenne.

L'instauration d'une «Help Line» européenne est toujours en développement et une étude de faisabilité a été financée par la Commission Européenne (DGXXII). Cette étude permettra la formulation de recommandations pour la mise en service de la Help Line.



ERYICA

OBJECTIFS

L'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes (ERYICA) est une association internationale sans but lucratif, créée à Madrid en 1986. Elle est constituée d'organismes nationaux, non gouvernementaux ou gouvernementaux, qui visent à garantir le droit des jeunes à une information complète et fiable facilitant leur autonomie ainsi que leur participation active dans une société démocratique.

Les deux objectifs principaux d'ERYICA sont :

- d'assurer une coordination et une représentation européennes en matière d'information et de conseil pour la jeunesse
- de développer un réseau européen de services d'information et de conseil pour la jeunesse.

Dans une société qui devient de plus en plus complexe, l'information et le conseil des jeunes ont plus que jamais un rôle essentiel dans le parcours des jeunes vers une vie adulte. Ils favorisent leur épanouissement professionnel et personnel, et leur participation dans la société comme citoyens responsables. L'information doit également élargir les choix offerts aux jeunes, promouvoir l'exercice de leur autonomie, faciliter leur mobilité et les aider à vivre l'Europe au quotidien.

Le respect de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique le droit, pour les jeunes, de disposer d'une information complète, compréhensible, fiable et sans réserve, sur toutes les questions et besoins qu'ils expriment, leur permettant tous les choix possibles sans discrimination ni influence idéologique ou autre.

Ce droit à l'information est notamment consacré par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par la Convention relative aux Droits de l'Enfant, par la Convention Européenne des Droits de l'Homme et par la Recommandation N° R (90) 7 du Conseil de l'Europe concernant l'information et les conseils à donner aux jeunes en Europe.

PRINCIPES

Les principes suivants guident les services d'information jeunesse (Dans la rédaction de la Charte, le terme "services d'information jeunesse" englobe les services qui associent à l'acte d'informer, le conseil et (ou) l'accompagnement.), et contribuent à garantir le droit des jeunes à l'information:

1. Les services d'information jeunesse sont ouverts à tous les jeunes, sans exception.
2. Les services d'information jeunesse s'efforcent de garantir l'égalité d'accès à l'information à tous les jeunes, quels que soient leur statut, leur lieu d'habitation, leur catégorie sociale.
3. L'information est exclusivement déterminée par la demande ou le besoin exprimé par l'utilisateur à l'exclusion de tout autre intérêt ou préoccupation. Elle traite tous les sujets qui intéressent les jeunes.
4. L'accueil est personnalisé et modulé selon la demande.
5. L'accès aux services d'information est libre (sans rendez-vous).
6. L'information et le conseil respectent la confidentialité et l'anonymat de l'utilisateur.
7. L'information est gratuite.
8. L'information est complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée.
9. L'information est dispensée professionnellement par un personnel formé à cet effet.

10. Tous les efforts seront faits pour assurer l'objectivité de l'information fournie à travers la pluralité des sources utilisées.

11. L'information dispensée doit être indépendante de tout intérêt idéologique, politique ou commercial.

12. L'appel au sponsoring ou à la publicité payante doit respecter l'indépendance des services et de l'information fournie.

INFORMATION JEUNESSE GENERALISTE

Les organisations membres d'ERYICA fournissent des services spécifiques qui, de plus en plus, sont fondés sur des méthodes et principes communs, tout en gardant une latitude pour innover et adapter des réponses aux besoins ou aux publics divers. Ces services sont spécifiques dans la mesure où, sur la base d'une méthodologie qui a fait ses preuves dans un certain nombre de pays pendant plus de vingt ans :

- ils sont conçus expressément pour répondre aux besoins des jeunes
- ils fournissent des renseignements sur une gamme importante de sujets, utilisant les supports variés, destinés aux jeunes en général ainsi qu'aux groupes ayant des besoins spécifiques
- ils personnalisent l'accueil de chaque usager, respectent l'anonymat, proposent un maximum de choix et facilitent l'autonomie des usagers
- en cas de besoin, ils renvoient l'usager à un service spécialisé.

En 1996 on estime que plus de 5.000 centres et services d'information généraliste régionaux et locaux, sont affiliés à une vingtaine de réseaux nationaux en Europe. Auxquels il faut ajouter de nombreux relais qui se trouvent dans des bibliothèques municipales, dans des services jeunesse, dans des clubs et organisations de jeunes, etc., qui donnent accès aux mêmes informations.

CHARTRE EUROPEENNE

Les membres d'ERYICA cherchent constamment à améliorer la qualité de leurs services, en particulier le contenu et la diffusion de l'information. Dans ce sens, lors de la 4^{ème} Assemblée Générale d'ERYICA à Bratislava en décembre 1993, ils ont adopté la Charte européenne de l'Information Jeunesse. Les douze principes de cette Charte constituent la base de l'activité des services d'information jeunesse. Depuis lors la Charte a été signée par des organismes d'information jeunesse dans plus de 20 pays.

PROGRAMMES ET SERVICES

ERYICA organise des actions dans plusieurs domaines. Quand ses programmes coïncident avec les objectifs et les priorités du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, ERYICA collabore étroitement avec ces instances intergouvernementales. Trois fois par an l'Agence publie un bulletin d'information, "Euroflash", ainsi que des rapports des colloques et des actions de formation.

Information favorisant la mobilité

Dans le cadre d'un programme cherchant à faciliter la mobilité des jeunes en Europe, ERYICA coordonne la collecte et la diffusion de renseignements pratiques concernant les services et les opportunités destinés aux jeunes dans les pays européens. Ces informations, diffusées au début sous la forme de brochures "Guides du jeune voyageur", sont recoltées aujourd'hui dans plus de 20 pays en vue d'une diffusion plus large par les médias électroniques.

Promotion de l'information jeunesse

Les responsables de la politique jeunesse ont accordé pendant la décennie passée une reconnaissance accrue à l'importance de l'accès des jeunes à l'information dont ils ont besoin pour leur choix de vie et pour assumer les rôles de citoyen et de consommateur. ERYICA travaille sans cesse pour le renforcement de cette reconnaissance au niveau européen. En particulier, à la demande de partenaires venant de pays qui souhaitent créer des services d'information jeunesse, l'Agence cherche à développer une aide technique dans ce domaine.

Utilisation de nouvelles technologies

Les technologies modernes donnent des nouvelles possibilités en matière de stockage et de gestion de données, et de production et diffusion de services d'information à un public toujours plus vaste. En mettant l'accent sur l'élément humain du processus d'informer, ERYICA cherche à faire partager les expériences de ses partenaires dans ce domaine. L'Agence est de plus en plus impliquée dans le développement de bases de données spécialisées ainsi que dans l'organisation des échanges d'information entre pays.

MEMBRES

Les organisations membres de l'Agence sont des organismes qui coordonnent des réseaux nationaux des centres ou des services d'information jeunesse dont la fonction principale est d'informer et d'aider les jeunes en répondant aux besoins qu'ils expriment. Actuellement, ERYICA est composée d'organisations membres venant d'environ 20 pays européens, et elle coopère informellement avec des partenaires d'une dizaine d'autres pays.

Secrétariat d'ERYICA

Quai Branly, 101
F-75015 Paris
FRANCE
Tél. : (33 + 01) 40.65.02.61

**Eryica est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois.
Son assemblée générale pour 1997 est prévue à Luxembourg.**



Le CD-ROM INFOmobil a pour but de réunir des informations pratiques sur les pays participants pour un public jeune, afin de favoriser leur mobilité au niveau européen. INFOmobil doit permettre à tous les acteurs de l'information jeunesse en Europe de mieux informer les jeunes sur les possibilités qu'il leur sont offertes de se rendre dans ces pays pour étudier, travailler, visiter... INFOmobil constitue, sur un support informatique, la continuation de la série des "guides du jeune voyageur" dont la publication a été coordonnée par ERYICA entre 1987 et 1992.

Cette version d'INFOmobil, préparée en 1996, contient des informations concernant 6 pays: la Belgique (en français et en anglais), l'Espagne (en espagnol et en anglais), la France (en français et en anglais), l'Italie (en italien et en anglais), le Luxembourg (en français et en anglais) et le Portugal (en portugais et en anglais).

Le projet a reçu un soutien financier de la part de la Commission européenne dans le cadre du programme Jeunesse pour l'Europe.

EURODESK



EURODESK est un site spécialisé sur le traitement et la diffusion d'information relatif au développement de politiques et de programmes communautaires visant spécialement les jeunes.

Eurodesk est un lieu de ressources documentaires qui regroupe les synthèses des programmes européens destinés aux jeunes, des informations sur les organismes et sur les ouvrages qui, dans chaque pays, ont un aspect transnational.

L'Unité EURODESK de Bruxelles, centre de coordination de l'ensemble du projet, fournit régulièrement à l'ensemble des partenaires du réseau européen les résumés des programmes communautaires concernant les jeunes, accompagnés de leurs modalités et de leurs dates limites d'inscription. Balayant l'ensemble des actions mises en œuvre par la Commission, les informations disponibles fournissent ainsi une liste exhaustive des possibilités mises en œuvre par la Commission dans le domaine de l'Éducation, de la Formation et de la Jeunesse.

EURODESK est principalement destiné à améliorer la qualité des informations européennes diffusées en direction des jeunes. Il s'adresse donc en priorité aux relais jeunes, aux professionnels qui travaillent avec la jeunesse ou aux organisations qui sont en contact avec elle. A leur service il doit leur permettre de trouver à tout moment les informations européennes dont ils ont besoin pour leur public.

Groupe-cible

Toutes les personnes intéressées à prendre des informations sur l'Europe et des informations dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse: les jeunes, les travailleurs de jeunesse, les éducateurs, les enseignants, les représentants des organisations de jeunesse, toute personne dont le champ d'action est lié au domaine de l'éducation et de la formation des jeunes au niveau national et européen.

Les sources d'informations accessibles

Base de données « catalogues »

Cette base comprend toutes sortes de documentation (brochures, livres, articles, rapports, catalogues, ...) éditées au Luxembourg et ciblées dans le domaine de la formation, de l'éducation, de la jeunesse et sur l'Europe.

Base de données « organisations » Dans la rubrique « organisations » figurent les éditeurs des catalogues,

les coordinateurs nationaux des programmes européens, les responsables de projets entre autres ceux qui ont été cofinancés par les programmes européens, toute organisation dont le champ d'action se situe dans le domaine formation-éducation-jeunesse-Europe, les structures d'enseignement et de formation, ... Base de données sur les « programmes européens » Tous les programmes européens qui ciblent dans l'immédiat le domaine de la formation, de l'éducation et de la jeunesse comme par exemple le programme LEONARDO, JEUNESSE POUR L'EUROPE, SOCRATES, ... figurent en résumé dans la base avec les informations nécessaires pour la demande d'application.

Une permanence téléphonique est disponible à tous les intéressés Eurodesk - Centre Information Jeunes
Tél: 40 55 50

Une consultation directe assistée par ordinateur dans INFO-BUS. Un dossier régulièrement mis à jour, avec toutes les données du site luxembourgeois peut être consulté sur place dans les différents Centres de Jeunes.

Le lien étroit du CNIEJ avec l'Agence Nationale des programmes Jeunesse pour l'Europe et Service Volontaire facilite une interaction rapide de l'information et de la mise en œuvre.



2. CENTRE DE RENCONTRE POUR JEUNES-AMIGO

CRJ-AMIGO

33, rue d'Eich L-1461 Luxembourg
Tél: 42 17 27 ou 43 83 33



Le Centre de Rencontre pour Jeunes-AMIGO est un service offert par l'ASTI a.s.b.l. aux jeunes des quartiers au nord de la Ville de Luxembourg.

Les jeunes qui fréquentent l'AMIGO vivent surtout dans les quartiers Eich et Weimerskirch. Ces jeunes sont souvent des jeunes à problèmes multiples: problèmes d'études, problèmes avec les parents, problèmes sociaux etc. Leurs demandes aux animateurs/éducateurs du Centre sont souvent du style: aide à la recherche d'un travail, des informations pratiques quant à leurs études, des conseils quant aux problèmes sociaux etc.

Rencontre:

Le C.R.J.-AMIGO a été conçu pour tenir compte du besoin d'avoir un lieu de rencontre pour les jeunes des quartiers Eich et Weimerskirch. Donc le volet rencontre est très important pour l'AMIGO:

Au cours de l'année 1996 il s'est formé une équipe de jeunes qui établit régulièrement un plan de travail et garantit ainsi la gérance du bistrot. Leurs tâches sont de servir des boissons non alcoolisées, de faire des snacks, de surveiller les différentes salles, les jeux de l'AMIGO, les commandes et de faire la caisse. Les jeunes qui fréquentent l'AMIGO y viennent tout d'abord pour rencontrer des amis, parler, écouter de la musique, regarder une vidéo, jouer à des jeux de société ou de billard etc. Il faut dire que l'AMIGO est surtout fréquenté par des garçons de la tranche d'âge de 13 à 19 ans (quelques-uns sont plus âgés). Cependant il faut ajouter qu'il y a un an, l'âge minimum des jeunes fréquentant le Centre était à une ou deux exceptions près de 16 ans. Les plus jeunes qui entraient à deux ou trois copains ne se sentaient pas à l'aise, ils ne pouvaient pas s'identifier avec l'AMIGO. C'est pourquoi déjà fin 1995 fut créé un "groupe jeunes"

destiné uniquement à la tranche d'âge de 13 à 15 ans et à ceux de 12 ans inscrits au Foyer de Jour de l'ASTI asbl. Chaque mardi des activités furent organisées dans les pièces de l'AMIGO, destinées uniquement aux jeunes de cette tranche d'âge. Au cours de l'année 1996 de plus en plus de ces jeunes sont aussi venus lors des heures d'ouverture normale. Avec cet afflux les responsables du C.R.J.-AMIGO ont rencontré de nouveaux problèmes. Vu les petites dimensions du Centre AMIGO il est presque impossible d'y organiser des activités parallèlement aux heures d'ouverture, c'est-à-dire parallèlement à la rencontre. Il faut absolument essayer de trouver un lieu plus spacieux. C'est une revendication des jeunes faite à chacune des réunions.

Animation

La plupart des activités sont proposées par les jeunes eux-mêmes. Il est important qu'ils apprennent à s'organiser eux-mêmes et, avec de l'aide, ce sont eux qui réalisent ces activités

Les activités les plus fréquentes en 1996 étaient par exemple: match de football, basket-ball, Street-ball, films vidéo, réalisation de T-Shirts, voyage à Londres et voyage dans les Vosges (ski). Quant aux projets plus vastes, les animateurs du Centre prennent l'organisation en mains, ce qui ne veut pas dire que les jeunes n'auraient pas leur mot à dire.

Projets 1996: groupe de danse, Punchival, Festival de l'Immigration, financement d'un voyage à Paris, échange dans le cadre Jeunesse pour l'Europe à Bradford, atelier de graffiti en dehors de l'AMIGO, bricolage, marchés, projet photos 24 heures dans la vie d'un jeune « expo-photos 24/24 ».

Information

A l'AMIGO la demande d'information a lieu surtout dans le cadre de la rencontre. Des jeunes qui ne viennent pas régulièrement à l'AMIGO n'y viennent pas non plus pour des informations spécifiques, puisque le local est proche du centre de la Ville de Luxembourg où se trouve le CIJ ainsi que le Service Jeunes de la Ville de Luxembourg qui sont beaucoup mieux documentés. Les informations demandées à l'AMIGO sont donc plutôt d'ordre personnel à savoir problèmes avec les parents, des amis, à l'école, avec les forces de l'ordre, etc.

Il faut souvent se concerter avec d'autres services. C'est pourquoi un projet qui vise à créer une coordination informelle entre le CRJ-AMIGO, le Foyer de Jour Kanner-nascht de l'ASTI asbl, les travailleurs sociaux du quartier, l'Office Sociale, la Police, le Service de la Protection de la Jeunesse et d'autres est prévu, afin d'essayer de mieux appréhender la situation dans laquelle se trouve le jeune et d'éviter des mesures de mise en placement trop arbitraires et trop rapides. Ceci est un projet prévu pour 1997 et avec l'accord et le soutien de l'ASTI asbl. Pour notre Centre le travail du quartier, la concertation entre services est indispensable.

3. MJC

MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
37, RTE D'ESCH
L-3230 BETTEMBOURG

INTRODUCTION

La Maison des Jeunes et de la Culture s'adresse à toute la population sans exception, mais vise d'abord la promotion culturelle et sociale des couches les plus défavorisées.

Par vocation éducative, la MJC suscite et organise la rencontre, le dialogue, la confrontation ouverte à tous les courants de pensée et d'opinion philosophique, religieuse ou politique qui désirent s'y exprimer.

La Maison des Jeunes est, contrairement aux structures strictes qui ont souvent des critères d'adhésion, une façon fixe de fonctionnement, peu de flexibilité, un code d'éthique, une structure libre de loisirs. La Maison des Jeunes est une Maison Porte-Ouverte, ce qui veut dire, que les jeunes n'ont pas besoin d'être inscrits, ou d'avoir une carte de membre. Elle est ouverte à tous les jeunes à partir de 12 ans habitant la commune de Bettembourg, mais aussi pour les jeunes d'autres communes.

L'horaire d'ouverture de la Maison des Jeunes s'adapte aux besoins des jeunes.

La Maison des Jeunes doit être un endroit où les jeunes se sentent à l'aise, en sécurité, libres, où ils ont droit aux erreurs, où ils peuvent se valoriser ou se revaloriser, où ils peuvent développer leur créativité et leur imagination et où ils peuvent créer leur propre identité, où ils peuvent construire des contacts de confiance.

La Maison des Jeunes ne doit en aucun cas être un endroit restrictif ou répressif, mais un endroit où on trouve compréhension et confiance.

La Maison des Jeunes doit aussi être un endroit où on trouve du personnel qualifié dans le domaine socio-éducatif.

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

La MJC était fermée de janvier 1996 jusqu'au 15 juillet 1996 pour cause de transformation. La grande salle qui faisait partie de la MJC est devenue une salle polyvalente accessible à toutes les associations de la commune de Bettembourg.

Après transformations, le premier étage était accessible aux jeunes. Un bistrot, une salle de séjour, une salle de jeux, une terrasse et un bureau sont à la disposition des jeunes.

Dés que les gros-oeuvres étaient achevés, les jeunes ont fait les travaux de peinture dans leur maison.

Du 15 janvier au 26 juillet, 10 à 15 jeunes entre 12 et 20 ans ont pu réaliser leurs idées pour donner un nouveau



look à la MJC. Ils avaient la possibilité de choisir eux mêmes couleurs et les différentes techniques de peinture. Sous la supervision d'un artiste peintre et des éducateurs, les jeunes ont appris:

- * à s'organiser pour faire de tels travaux et de les finir à une date précise,
- * à travailler en groupe,
- * à travailler avec plaisir,
- * les différentes techniques de peinture,
- * à utiliser les matériaux correctement,
- * à nettoyer le matériel.

Cette activité a encouragé les jeunes à respecter les conditions de leur travail pendant un certain temps.

La Maison des Jeunes doit couvrir trois volets:

- * Rencontre
- * Animation
- * Information

* RENCONTRE

La Maison des Jeunes doit être l'endroit où les jeunes peuvent être entre eux, sans se sentir contrôlés par des animateurs, où ils retrouvent leurs ami(e)s, où ils se donnent rendez-vous.

Les jeunes doivent avoir la possibilité d'être en intimité, par ex. s'ils veulent parler de leurs problèmes soit avec des ami(e)s ou avec les animateurs, où même s'ils veulent être avec leur petit(e) ami(e).

Se rencontrer veut dire: jouer, se défouler et s'amuser ensemble.

Les jeunes cherchent dans la Maison des Jeunes un refuge et un détour à leurs angoisses et à leurs frustrations. La partie rencontre dans le concept de la MJC est la façon pour l'éducateur d'avoir un premier contact avec le jeune. Une partie de Mini-Foot ou un simple "Bonjour, c'est la première fois que tu viens?", où as-tu entendu parler de la MJC? etc....." est l'accueil qui doit se passer d'une façon positive.

C'est après ce premier contact que l'éducateur doit essayer de construire une relation de confiance entre le jeune et lui même.

* ANIMATION

Dans une Maison des Jeunes les jeunes prennent recours à quelqu'un qui les aide à réaliser leurs idées d'activités p.ex. organiser des concerts, des discos, des ateliers différents (video, graffiti, Rollerblades, musique etc...)

Des voyages, sorties, Week- Ends, font partie de l'animation culturelle et interculturelle.

Les jeunes doivent avoir la possibilité de proposer des activités et d'apprendre à se responsabiliser dans l'organisation et la réalisation des activités.

L'intérêt d'un jeune venant à la MJC est d'abord de rencontrer ses amis, et non pas de participer aux activités.

La tâche de l'éducateur est de trouver ensemble avec les jeunes des idées d'activités. Il doit les motiver, leur laisser la chance de prendre des responsabilités dans l'organisation et la réalisation des activités. Ceci est forcément lié à des risques. Il se peut que l'éducateur se soit trompé dans l'évaluation du jeune, et que celui-ci n'ait pas pu satisfaire à la demande de l'éducateur.

Des réunions plénières sont proposées aux jeunes une fois par mois, dans lesquelles ils ont la possibilité de faire des propositions soit d'activités, soit dans le déroulement quotidien de la Maison des Jeunes.

C'est aussi dans une de ces réunions qu'a été élaboré un règlement interne de la MJC, ainsi que les conséquences en cas d'infraction.

Il est très important que ceci se fasse en collaboration avec les jeunes, si on veut qu'ils acceptent ces règles. Dès qu'il existe un conflit entre l'éducateur et le jeune à propos des conséquences à une infraction du règlement, celui-ci peut rappeler le jeune à la décision commune.

Les jeunes venant à la MJC ont souvent des problèmes à se tenir à des règles, elles ne doivent donc pas être trop strictes.

Les activités structurées comme p.ex. des ateliers de percussion, de vidéo, de loisirs sont libres pour les jeunes ayant une carte de membre de la MJC qui coûte 100 frs par an. Les sorties et les voyages sont à un prix réduit pour les jeunes ayant une carte de membre. Certains ateliers exigent concentration, bonne volonté, motivation, sérieux etc.....si on veut atteindre les buts prévus.

Souvent les jeunes n'ont pas envie de participer à ces activités s'ils doivent les payer de leur argent de poche. Ils ont souvent peur de l'échec. La Maison des Jeunes pour eux est l'endroit où ils doivent montrer leurs forces aux copains. C'est peut-être la première fois de la journée, après tous les échecs à l'école ou à la maison, que quelqu'un leur dit qu'il savent bien faire quelque chose (p. ex. être le meilleur au billard, ou gagner une partie de Baby-foot)

Il est donc très important pour ces jeunes de participer à ces ateliers afin de trouver ou de retrouver la confiance en soi.

INFORMATION

Charte européenne de l'information Jeunesse

Dans une société qui devient de plus en plus complexe, l'information et le conseil des jeunes ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer dans le parcours des jeunes vers une vie adulte. Ils favorisent leur épanouissement professionnel et personnel, et leur participation dans la société comme citoyens responsables. L'information doit également élargir les choix aux jeunes, promouvoir l'exercice de leur autonomie, faciliter leur mobilité et les aider à vivre l'Europe au quotidien.

Le respect de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique le droit pour les jeunes de disposer d'une information complète, compréhensible, fiable et sans réserve sur toutes les questions et besoins qu'ils expriment, leur permettant tous les choix possibles sans discrimination ni influence idéologique ou autre.

Permanents

Il a été essayé d'établir un groupe de permanents (jeunes âgés de 16 ans au moins, qui sont des clients habitués de la MJC et qui sont, d'après le jugement de l'éducateur, à même de prendre des responsabilités) qui ont le devoir de gérer le bistrot (vente de boissons et de snacks, caisse, nettoyage, commande), et de surveiller la Maison. Dans cet apprentissage, le jeune doit être soutenu par l'éducateur. Chaque permanent reçoit une sorte de contrat de travail qu'il doit signer.

C'est lui qui décide quant il veut travailler, mais en cas d'empêchement il doit prévenir l'éducateur un jour à l'avance, et éventuellement trouver un remplaçant.

Les permanents ont un règlement supplémentaire à suivre.

Ils gagnent 150 fr. par heure.

Ensemble avec le SNJ on leur propose des formations.

Contact avec les parents.

Souvent, le premier contact entre les parents et l'éducateur est très difficile.

Il ne doit en aucun cas se faire à cause d'une infraction commise par le jeune.

Le contact entre les parents et l'éducateur se fait parfois à la demande du jeune, quand celui-ci aimerait participer à une activité, à laquelle il n'a pas droit, parfois aussi à la demande des parents afin d'avoir des informations sur le fonctionnement de la MJC. Ces deux cas ne posent normalement aucun problème.

Si le premier pas doit être fait par l'éducateur, celui-ci doit trouver un motif valable, soit avant un départ en voyage, soit en cas d'un accident qui c'est produit à la MJC. Ces contacts ne doivent pas se faire sans avoir prévenu le jeune en question, et même pas sans consentement du jeune, car ses parents ne savent peut-être pas qu'il

fréquente la MJC, ou ils le lui ont défendu, ou le moment d'un premier contact est mal choisi à cause de conflits à la maison etc.....

Il est important de garder le contact une fois établi.

Notre programme d'activité de chaque mois est envoyé aux jeunes, les parents peuvent donc être au courant (si intérêt) de ce qui se passe à la MJC.

Parfois, les parents prennent contact avec l'éducateur pour s'assurer que leur enfant vient régulièrement à la MJC.

Normalement les parents sont plus tranquilles, sachant que leur enfant est à la MJC.



Réalisation d'un film de Rollerblades.

quelques jeunes avaient l'idée de faire un film sur les Rollerblades afin de valoriser ce sport ou amusement. Ils voulaient faire des interviews avec les gens dans la rue pour arriver à connaître leur opinion. Ils se sont filmés en faisant du Rollerblade sur une piste spécialement conçue.

Malheureusement le film n'a pas pu être réalisé parce-que les jeunes ont perdu les cassettes avec le matériel déjà filmé.

Jeu de quilles avec les membres du comité.

Afin de mieux se connaître, les jeunes de la MJC ont proposé d'organiser une soirée de jeu de quilles avec les membres du comité. C'était une expérience très positive pour tous.

Problèmes.

Le début du fonctionnement de la MJC fut marqué par des problèmes de cambriolage et de vandalisme.

Ceci a entraîné des problèmes entre les membres du comité et les animateurs.

Les conséquences étaient que quelques jeunes n'avaient plus le droit d'entrer à la MJC, et il fut décidé de rédiger un règlement interne avec les jeunes.

C'était une période assez dure pour le fonctionnement de la MJC, due à beaucoup de changement de personnel.

ACTIVITES

Spectacle de rue avec Moleque de rua (enfants de rue du Brésil) en collaboration avec la Kulturfabrik d'Esch/Alzette.

Il y avait une grillade pour les Brésiliens et les gens de Bettembourg. Les jeunes de Bettembourg et les Brésiliens ont échangé idées et expériences.

Photo-et videostage pour jeunes filles en collaboration avec le service de la condition féminine de la commune de Bettembourg.

Les filles ont réalisé un video dont elles ont filmé les endroits à Bettembourg où elles ne se sentaient pas en sécurité, p.ex. le passage souterrain, les WC publics, le parc quand il fait noir.

Elles ont fait des photos sur ce même sujet. Elles ont participé à l'exposition organisée par le service de la condition féminine.

Stage de Selfdefense pour filles.

Nous avons passé un week-end à Eisenborn (nouvelle maison du SNJ) pour donner aux filles une possibilité de s'entraîner un peu au Judo et au Karaté afin de pouvoir se défendre en cas de nécessité, mais aussi de fortifier leur confiance en soi.

Graffiti .

Les jeunes ont fait du Graffiti dans leur salle de séjour.

Réunions plénières.

On organise une fois par mois une réunion avec les jeunes où ils ont la possibilité de communiquer leurs idées, critiques etc....

Lors d'une réunion un nouveau règlement interne a été élaboré.

Voyage à Londres.

Fin d'année nous un voyage à Londres fut organisé auquel 15 jeunes gens de Bettembourg ont participé.

Au programme figurait entre autres une visite de musées. Normalement les jeunes se laissent difficilement motiver pour participer à des activités culturelles.

4. LE CENTRE D'INFORMATION, DE RÉUNION ET D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE DE DIEKIRCH

29, Avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Tel:803764/Fax:804243

1.Introduction

Période du 1ier janvier au 31 août 1996:

Personnel: trois professeurs du LCD déchargés pour 1 à 5 heures.

Lieu de rencontre pour les jeunes gens du lycée de Diekirch; vente de la carte Jeunes et des cartes Ciné; matériel d'information; possibilité de préparer un petit repas durant les heures de midi.

A partir de septembre 1996 le Centre de Diekirch a engagé une éducatrice graduée plein temps. Les heures d'ouverture et le programme ont été remaniés de la manière suivante:

Dimanche. fermé
Lundi: fermé
Mardi: 14^h-19^h
Mercredi: 12^h-14^h et 16^h-22^h
Jeudi: 14^h-19^h
Vendredi: 12^h-14^h et 16^h-22^h
Samedi: 14^h-18^h

Le Centre de Diekirch est aussi le siège de l'animation régionale du SNJ.

Le responsable aide à la réalisation et à l'exécution du programme de la commission internationale de la Jeunesse du groupement européen des Ardennes et de l'Eifel. En 1996 ce programme comprenait 24 activités dont 4 se déroulaient au Grand-Duché. La colonie du Marienthal du 22 au 31.7.96 fut organisée et coordonnée par le responsable du centre de Diekirch.

2) L'information

Le Centre Information Jeunes est le bureau régional du Service National de la Jeunesse.

Des informations de différents domaines sont disponibles pour les jeunes:

colonies de vacances, séjours linguistiques, formations, études, emploi, santé,...

Les cartes jeunes et les ciné-cartes jeunes sont en vente au Centre Information Jeunes.

D'autre part le travail social trouve sa nécessité. Les jeunes viennent de plus en plus demander conseil en cas de problèmes ou en cas d'incertitudes. Des conflits parentaux, familiaux ou entre amis, les problèmes de drogue, les problèmes scolaires, les problèmes de racisme,....., sont des thèmes qui sont discutés au bureau de l'animatrice soit deux à deux ou en groupe.

L'animatrice est souvent l'intermédiaire entre la commune et les jeunes de Diekirch.

3. Réunion

Le Centre Information Jeunes de Diekirch n'occupe que le rez-de-chaussée, c'est pourquoi les jeunes se plaignent souvent du manque de place.

Une cuisine, une salle de jeu avec Kicker, Darts et jeux de société et une salle de télé avec vidéo et un ordinateur sont à la disposition des jeunes. Comme les salles sont vraiment très petites, le bureau du responsable est le lieu de rencontre préféré des jeunes plus âgés. Dans ces lieux les clients peuvent se détendre, bavarder, écouter de la musique, jouer, ..., en résumé vivre ensemble. Des boissons non alcoolisées, des chocolats et des snacks sont en vente.

Les salles de jeu et de télé ont été peintes et décorées par des graffitis. Ainsi les jeunes se trouvent encore plus à l'aise, parce qu'ils ont transformé la maison selon leur goût.

4. Animation

activités régulières:

-entraînement de foot
-entraînement de basket ball

activités sporadiques:

-tournoi de darts et de kicker
-tournoi de foot et de basket ball
-match de foot et de basket ball (avec autre MDJ ou avec Clubs de Diekirch)
-sorties récréatives (aquadrome, patinoire)
-Karaoke
- party et soirées de danse
- soirées de bouffe
-émission à la radio locale

projet:

-Marché de Noël

Les jeunes ont vendu au marché de Noël du Chili et un punch de Noël.

-Graffiti au souterrain

La commune de Diekirch a permis au jeunes de Diekirch de décorer un souterrain du centre avec des graffitis. Ce projet a été organisé par le Centre Information Jeunes de Diekirch en collaboration avec le SNJ.

5. Formation

Le comité de l'asbl CIRAJ a décidé que les jeunes doivent d'abord faire une formation avant de travailler comme moniteurs bénévoles. Ainsi quelques jeunes ont participé à une formation proposée par le SNJ et peuvent depuis ce weekend travailler comme moniteurs bénévoles.

Pour l'année 97 ils se sont déjà inscrits dans d'autres formations, dont ils pourront profiter lors de leur travail à la Maison des Jeunes.

6. Encadrement

Le fonctionnement du centre information jeunes est garanti par l'animatrice professionnelle et une équipe de jeunes bénévoles. La présence des moniteurs bénévoles est nécessaire pour garantir une ouverture de la maison, même lors d'activités

organisées en dehors de la maison. Les moniteurs bénévoles sont capables de surveiller la maison des jeunes et de participer en tant que responsables aux différentes activités. Par ce travail ils peuvent faire des apprentissages importants, se développer et retrouver confiance en soi.



5. MAISON DES JEUNES DE DIFFERDANGE

La mission de la Maison des Jeunes:

Tenant compte du fait que l'adolescent, dans notre société, doit actuellement faire face à:

- une perte de repère identitaire,
 - le chômage structurel et la perte de valeur de la notion de travail,
 - la famille moins présente et l'augmentation de la solitude intérieure,
 - une perte de légitimité de la loi,
 - des défis sociaux tels sida et dépendances,
- une offre comme la Maison des Jeunes (MJ) doit aider le jeune à trouver d'autres réponses à ces problématiques que la passivité, la délinquance, le fanatisme religieux ou idéologique ou la prise de drogues.

Cet accompagnement des jeunes est pris en charge e.a. en :

- les informant le plus objectivement possible,
- ne les jugeant pas,
- ne les culpabilisant pas,
- ne les stigmatisant pas,
- les responsabilisant,
- les écoutant,
- leur livrant une parole authentique,
- les respectant en tant que sujet,

établissant des limites et des lois qui leur donnent des responsabilités, instaurant un débat permanent, contradictoire et critique.

C'est également dans cet esprit que les actions en 1996 se sont alignées sur le thème « fortes têtes ».(v.plus loin)

1. L'information : bureau régional du Service National de la Jeunesse et du Centre Information Jeunesse.

Une information diversifiée est disponible en auto-consultation ou à la demande, dans le but d'ouvrir de nouveaux horizons aux jeunes, et ce dans des domaines très divers :

- études,
- séjours linguistiques,
- formations,
- emploi,
- santé,
- vie sociale,
- échanges,
- vacances,
- etc..

Cette information est réorganisée régulièrement afin d'offrir un service efficient.

Les cartes-jeunes et cinécartes-jeunes sont en vente à la MJ. Les jeunes y trouvent aussi conseils et guidance en cas de problèmes. La MJ renseigne des jeunes pouvant effectuer du baby-sitting ou de l'aide scolaire.

2. Rencontre et animation : bistro sans alcool et salles de jeux.

Ces lieux sont à la disposition des clients pour leur permettre de se rencontrer, bavarder, se détendre, rigoler, jouer, écouter de la musique, flirter, se défouler, se disputer, se réconcilier, se valoriser, s'équilibrer...

Les jeunes peuvent y trouver kicker, ping-pong, vidéo, billard, darts, simulateur de conduite, T.V., vidéo, lecture, jeux de société, etc..

En 1996, le bistro et la salle de billard ont été rénovés par les jeunes et à leur initiative.

De même, avec le soutien du service technique communal, des jeunes ont aménagé une des pièces de la cave comme salle de répétition pour leur groupe musical.

3. Loisirs, sports et culture.

La MJ a organisé, offert ou participé à :

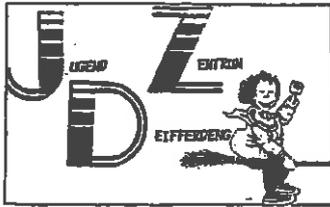
- des tournois de foot et des challenges sportifs,
- un entraînement régulier multi-sport,
- un entraînement régulier de danse africaine de janvier jusqu'en mai,
- un entraînement régulier de Nippon Kempo à partir du mois d'octobre,
- un atelier théâtre et expression qui a débuté au mois d'avril. Le but était tout d'abord de créer une dynamique de groupe pour par après permettre au jeune de s'exprimer, puis de fonder cette expression dans un spectacle. Cette expérience doit permettre au jeune de se renforcer par le biais du groupe, des discussions et du spectacle qu'il aura réalisé. Dans cet atelier des sujets comme les relations amoureuses et familiales, l'amitié, mais aussi la drogue, la violence et le racisme sont abordés et ce dans le cadre de notre projet de prévention « fortes têtes »
- un atelier (film et discussion) avec les responsables du Meederchershaus (campagne Neen as Neen),
- une journée de ski dans les Ardennes
- un tournoi international de Volleyball à Budel,
- d'autres sorties récréatives et des excursions. (patinoire, Aquadrome, cinéma, shopping,..)
- des soirées gastronomiques à la MJ,
- atelier vidéo pour élaborer un spot publicitaire et discussion sur l'influence de la publicité.

4. Animations et fêtes.

La MJ a organisé ou a participé à :

- une animation pour enfants lors des bals du Fugymu,
- le marché de Pâques (vente de bougies artisanales),
- la journée d'information au Lycée Technique du Centre à Luxembourg, (atelier bijoux)
- un concours rock à Dudelange,
- le marché d'automne,

3. RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.



- le festival de l'immigration local (commission consultat. des étrangers),
- le festival de l'immigration national (Clae et Asti),
- une « Party d'automne » en collaboration avec la campagne « Chauffeur fir den Owend »,
- la distribution de friandises pour Saint-Nicolas,
- la décoration de Noël

5. Vacances.

La MJD a organisé une semaine de vacances à Cannes (Pâques) en coopération avec la MJ de Bettembourg; il est à noter que les vacances sont des moments privilégiés pour tisser des liens plus étroits avec les jeunes. Ces liens permettront une relation de confiance et une connaissance réciproque accrues, postulats de base pour un travail socio-pédagogique efficace.

6. Echanges.

La MJD a organisé et/ou participé aux échanges suivants :

Du 13 au 20 juillet le International Youth Camp a eu lieu à Niederkorn.

Ce camp international réunissait 180 jeunes européens. Cela fait quelques années que la MJD participe à ce camp qui a lieu dans un pays différent chaque année.

De multiples activités étaient au programme :

Visite du Grand-Duché, visite et découverte de Differdange, cyclisme, randonnée pédestre, canoe, kayak, voile, planche à voile, escalade, VTT, ateliers (danse et musique)...

5 jeunes et 2 accompagnateurs ont été invités par une Maison des Jeunes de Londres à participer à un camp d'aventure trilatéral (Suède, Luxembourg et Grande Bretagne). C'était la première fois que ces jeunes (15 à 18 ans) partaient à l'étranger avec la MJ. Ce fût pour eux une nouvelle et enrichissante expérience qui faisait suite à leur rencontre lors de l'atelier théâtre. (20 au 29 août)

En tant que coordinateur du projet MAPP (Multinational Antiracist Performance Project)

réalisé en 1995 avec 4 pays, l'animateur de la MJ a été invité par la Division Jeunesse

de la Commission Européenne pour aller présenter ce projet à une formation des responsables des programmes « Jeunesse pour l'Europe » à Vienne. Concernant ce même projet un contact avec les participants étrangers a eu lieu en décembre à Lasauvage pour préparer la suite de ce projet.

Prise de contact avec la MJ d'Arlon et des délégués de MJ de Lorraine en vue de collaboration future.

7. Le projet « fortes têtes ».

Le fil conducteur cette année était un souci de renforcer les jeunes afin qu'ils puissent librement choisir leur vie et poser des actes en connaissance de cause et de manière responsable et consciente, notamment et surtout dans le domaine de l'usage des drogues. Pour ce faire la MJD a organisé :

- des débats,
- de l'information,
- des films,
- des bricolages comme moyens d'expression sur ce thème,

notre groupe théâtre et expression... dans le but d'aider les jeunes à être plus sûr d'eux et à s'exprimer, à respecter les autres, se respecter et se faire respecter, à oeuvrer dans un projet commun et, à goûter à l'atmosphère positive d'un groupe qui travaille à un projet.

8. Formation :

Les animateurs ont participé en alternance:

à une journée de réflexion le 13 mai organisée par le Réseau des Centres d'information, d'animation et de rencontre pour la Jeunesse et qui avait pour thème la prévention,

- à une formation sur les actions et subsides de Jeunesse pour l'Europe (5 jours) à la demande du SNJ,
- à une formation sur la toxicomanie à Bruxelles (2 jours) et une autre à Dreiebnom (1 journée),
- une réunion (demi-journée) sur le même sujet, entre différents intervenants de Pétange et de Differdange,
- à une journée de formation spécifique pour travailleurs de jeunesse offerte par l'IAF (Interaction Faubourg) et le SNJ.
- à une partie de la journée d'études « Jeunes et Violence » organisée par la commune de Differdange, le Ministère de la Famille et l'Union des commerçants de Differdange.
- à une formation pour les aspirants-policiers;

Nous avons nous mêmes organisé deux week-ends de formation ont été organisés pour nos moniteurs bénévoles où on a abordé e.a. la maturité des moniteurs, le passage à la vie professionnelle, les tâches des intervenants dans les MJ, les techniques de communication..

Il est à noter que l'intérêt pour ce qui touche l'usage des drogues et la toxicomanie, a été suscité par un soucis de prévention envers nos jeunes clients et non pas en réponse à un problème sensible de consommation (que ne connaît pas notre MJ).

La MJ a accueilli trois stagiaires de l'I.E.E.S. de Fentange. Ces stagiaires ont découvert le terrain d'apprentissages d'une MJ, mais par leur travail ils ont aussi apporté un souffle de nouvelles discussions pour le travail avec les jeunes. Durant leur séjour différents ateliers ont été organisés.

9. Visites.

La MJD, en tant qu'exemple du travail avec les adolescents, en milieu ouvert, au Luxembourg, a reçu les visites de responsables communaux (conseillers, commiss. des jeunes, techniciens...) de Steinsel, Schuttrange, Sandweiler et Mondrange.

En outre des éducateurs participant à la formation Benelux « Jeunesse pour l'Europe » sont passés pour visionner e.a. le film sur le projet MAPP.

Des responsables et des jeunes de l'organisation ATD-quart monde ont visité la MJ et profité pour y travailler dans le cadre de leur atelier-photo.

L'animatrice du CIJ-Diekirch est venue « goûter » au travail d'une MJ pendant 1 journée.

Dans le cadre de la création d'une Fédération Européenne des MJ, une déléguée de la Commission Européenne et un délégué de la confédération des MJ de France ont rencontré une délégation des animateurs des MJ de Luxembourg dans notre MJ.

10. Encadrement.

L'animation, la surveillance, l'administration ont été assurées par l'enseignant-animateur et l'animatrice professionnels et une équipe de jeunes moniteurs bénévoles.

Cette équipe compte une dizaine de jeunes entre 17 et 22 ans sortant des rangs des clients de la MJ.

11. Financement.

A relever que pour la première fois en 8 huit ans, les moyens financiers prévus ont été dépassés et cela principalement à cause de l'organisation du Youth Camp non prévu lors de l'établissement du budget.

12. Accents 1997.

En continuation avec les projets « forte tête », et dans le cadre de l'année contre le racisme, la MJD participera à un projet transfrontalier « grande région » avec la Lorraine, la Province de Luxembourg et le Grand-Duché. En effet Luxembourgeois, Belges et Français.. sont amenés à se côtoyer tous les jours. Au vu de nos petites différences et néanmoins grandes ressemblances, la cohabitation n'est pas toujours heureuse. Accepter son voisin, c'est déjà un premier grand pas vers plus de tolérance envers les autres encore plus éloignés de nous.

Ainsi dans ce contexte une semaine d'échange avec des jeunes de Differdange, d'Arlon et de Haucourt-St. Charles sera organisée l'été prochain pour servir de base à un travail commun prolongé par après. Nous pensons séjourner dans le centre de Lasauvage pour ce projet.

Dans le même cadre de l'année européenne contre le racisme, la 2^{me} étape du projet MAPP sera mise en oeuvre en 1997. Ce projet prévoit un séjour à caractère culturel et

multiculturel à Luxembourg (1 semaine) suivi d'un séjour à Sheffield.

Le Youth Camp, que nous avons hébergé en 1996, aura lieu au Danemark en 1997; en association avec les maisons des jeunes de Ahlen la participation à ce camp sera entamée.

Dans le domaine de l'infrastructure sont prévus :

L'aménagement du grenier avec des lambris en pin;
des travaux de peinture dans le corridor et dans les sanitaires;

l'aménagement d'une deuxième salle de répétition dans la cave;

13. La gestion

Depuis 1989, la gestion de la MJ incombe à l'asbl dont le comité se réunit en principe une fois par mois pour discuter et décider des programmes, des acquisitions, des problèmes, des conditions de travail etc...

Comme dans beaucoup d'asbl le bénévolat des membres entraîne de temps en temps un certain absentéisme; en outre on ne doit pas oublier que les jeunes, dont la présence au comité nous semble importante en raison des apprentissages, n'en sont qu'à leur début dans cette participation à la gestion d'une association. Il importe donc de veiller au « rendement » du comité de l'asbl. Jusqu'ici les travaux de ce comité se sont toujours faits en collaboration étroite avec le ou les animateurs.

Conclusions et perspectives.

Dans le cadre de la redéfinition de l'approche du travail pour jeunes des questions doivent trouver des réponses au terme d'un débat entre les différents intéressés au travail de la MJD.

Quel public veut-on atteindre?..et de quelle manière?

La MJ doit-elle être un terrain libre ou doit-elle être plus interventionniste?

Quels sont les vrais besoins des jeunes? Pourquoi souvent ce refus d'activités structurées?

Ne doit-on pas privilégier le qualitatif par rapport au quantitatif?

La MJ doit-elle aider les jeunes à se ré-acquérir des espaces (cf les demandes des jeunes de Nieder Korn)?

Qu'attendent réellement les jeunes de la MJ?

Quelle est la spécificité d'une MJ par rapport aux offres existantes?

Telles sont parmi d'autres les questions qui doivent guider le travail et le fonctionnement de la MJ. Bien sûr, la MJD a déjà opté pour certaines directions dans lesquelles est conçue sa mission. Mais dans une ville comme Differdange, avec ses différents quartiers et ses nombreux jeunes la discussion ne pourrait se limiter au seul centre pour jeunes.

D'une manière générale il importe que tous les responsables politiques et travailleurs du terrain, montrent leur intérêt pour les jeunes.

6. DIDDELÉNGER JUGENDHAUS

2 rue du Parc
L-3542 Dudelange
Tél: 51 13 15
Fax: 51 13 49

ACTIVITES REALISEES en 1996

Janvier

- 04.01. Centre Sportif R. Hartmann 17.00-19.00
Sports dans 2 salles
- 09.01.-13.01. Atelier de Peinture
Décoration des murs par les jeunes;
6 dessins réalisés- 4 graffitis et 2 dessins
- 13.01 Ouverture officielle
Jeux gratuits
- 24.01. Programme février 96
- 26.01. Présentation du Concours Rock par John Rech
(t42) et Open Air

Février:

- 17.02. Fuesparty- déguisement et concours du meilleur costume
- 24.02. Patinoire Kockekscheuer

Fuesvakanz Centre Sportif R. Hartmann
Basket / Mini-Football

Mars:

- début mars lancement et recrutement de jeunes pour la rédaction d'un journal
- mi-mars séance de présentation d'un voyage en Camargue
Tournoi de Kicker
- 16.+17.03. Festival de l'Immigration
- 30.3. Soirée Vidéo

Avril:

- 13.04. Ouschterparty am Hild (120jeunes)
Emission à la radio (Radio Diddeléng)
1 fois par mois pour présenter le programme
1 jeune et un moniteur
achat d'un Flipper
- 15.04. Concours Rock: 15.04. date limite d'inscription

Mai:

- 04.05. Concours Rock
- 11.+12.05. Nuetsrallye op Miersch
- 25.05.-02.06. Vacances Port Camargue
- 25.05. Sortie à l'Aquadrôme de Metz et Disco
- 31.05. Vidéos Party et Spaghetti

Juin:

- 14.06. Soirée Barbecue et films/diapos des vacances
- 29.06. Cross Karting

Juillet

- 06.07. Aquadrôme
sur la Roller-Blade Piste avec caméra
- 07.07. Ouverture officielle de la Roller-Blade Piste
- 14.7. Summerfest an der Léih, Stand Jugendhaus
- 24.07. Soirée Brésilienne
Match de foot
Concert
Réception à la Commune
Braderie Stand Jugendhaus
- 27.7.

Septembre:

- 13.9. Disco jusqu'à 01.00 heure
Journal

*OCTOBRE:

- début octobre réunion avec 1 responsable des sapeurs pompiers:

explications en cas d'une évacuation;
règles de sécurité

séance de réunion concernant l'échange en Finlande

- 12.10. Sortie Cinéma: „Independence Day“
- 19.10. Soirée pour les moniteurs/monitrices
- 26.10. Karting en France
- 30.10. Match de foot contre la M.J. d'Esch

Novembre:

- 11.11. Arrivée d'un stagiaire pour 9 semaines
- 17.11. Tournoi de football à Esch/Alzette
(Match RETOUR)
- 20.11. Présentation du Concours Logo
Entrevue avec les professeurs du Lycée Technique Nic. Bieber
- 22.11. 2° Réunion Préparatoire pour Echange Finlande
- 29.11. Réunion avec les jeunes : Discussion concernant l'activité « peinture sur soie »
- 30.11. Karting en France

Décembre:

- 5.12. Discussion avec les jeunes concernant l'activité „Soirée Nana“ Préparations
- 07.12. Soirée Nana
- 11.12. „Pyjama's Party“
- 14.12. Formation moniteurs sur les maltraitements sexuelles dans le cadre de la Campagne „NEE AS NEE“
- 18.12. 3° et dernière Réunion préparatoire pour l'Echange
- 19.12. Discussion et 2ème entrevue avec les jeunes concernant l'activité „Peinture“
- 20.+21.12. Mise en Peinture du 1° étage
Visite du Marché de Noël à Luxembourg-Ville (pour les filles)

- 23.12. Organisation et Participation au
Marché de Noël à Dudelange avec les jeunes en
vue de récolter des fonds pour acheter des
tenues de foot pour l'équipe „JUGENDHAUS“
- 27.12.-
05.01.1997 Echange entre la Norvège, la Finlande et le
Luxembourg
Réalisation d'une pièce de théâtre (15 partici-
pants de Dudelange)
- 28.12. Pyjama, s Party pour les fetes de Fin d'année.



7. C.I.R.J.E. CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES ECHTERNACH

**4, devant le Marché,
L-6401 Echternach**

I. INFRASTRUCTURE

Pas des changements...! Le Cirje dispose seulement d'une salle unique ("polyvalente", env. 40 m²) et d'un petit bureau. L'étroitesse des lieux oblige les responsables d'offrir simultanément différentes activités dans la même salle (... accueil, information, animation, stages,...); certaines activités ont dû être transférées, p.ex. dans une salle du LCE (stage "Photographie", etc...).

Malheureusement on ne dispose pas d'un "coin privé" pour permettre à un jeune de discuter de ses problèmes avec le pédagogue / éducateur. Pour cette raison le CIRJE offre des consultations individuelles pour les jeunes, mais également pour les parents sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture officielles.

Pour garantir à l'avenir un fonctionnement adapté aux besoins des jeunes il faut réaliser l'extension de la structure actuelle (local, personnel,...)

II. ENCADREMENT

L'information, l'animation et la surveillance sont assurées par un pédagogue / éducateur-grad. (mi-temps), les animateurs régionaux du SNJ

III. HEURES D'OUVERTURE (permanences)

Lundi	12-14, et 19.30-21.30
Mardi	12-17
Mercredi	12-14
Jeudi	16-19, et 19-21
Vendredi	13-14

- Consultations sur rendez-vous
- Programme spécial pendant les weekends et les vacances scolaires

IV. CLIENTELE

Une majorité de jeunes lycéens entre 12 et 20 ans, des jeunes du quartier, mais aussi des jeunes de la région avoisinante.

Visiteurs: 10 - 40 jeunes par jour

V. INFORMATION

- Le CIRJE dispose de toutes sortes d'information, p.ex.: ... études, stages, formations, vacances et colonies, échanges et activités internationales, travail, job-vacances, e.t.c.
- Conseil et guidance en cas de problèmes: pour les jeunes et pour les parents
- "INFO-TELEFON"
- Info sur les programmes européens
- en plus le CIRJE fait fonction de bureau régional SNJ et CIJ (...info sur le programme du SNJ, vente "CARTE JEUNES" et "CINE-CARTE-JEUNES".....)

VI. ACTIVITES OFFERTES AUX JEUNES

- "RENCONTRE LIBRE" : "Mëttesstonn" (discussions, jeux de société, journaux, devoirs à domicile, ...) "Kaffistuff" ,mardi et jeudi après-midi
- STAGES ET ANIMATIONS (mardi /jeudi / week-end)
- Initiation "PC", pour débutants
- 2 stages "Initiation en "ELECTRONIQUE"

- 2 stages "VIDEO"
- stage de PHOTOGRAPHIE dans le laboratoire du LCE
- stages "TIFFANY": bijoux, décorations et miroirs
- 3 stages "DESSIN SUR SOIE", et sur demande des jeunes et moins jeunes un "cours du soir"!!
- stage "AIRBRUSH DESIGN" pour débutants
- 2 stages "APPRENDRE LA GUITARE" (a.: pour débutants, b.: "Blues-Special")
- MODELISME: construction de modèles réduits télécommandés (RC-voitures, RC-avions, RC-bateaux). Plusieurs jeunes de notre groupe ont participé p.ex. au "Championnat national RC-CAR"

STAGES ET ANIMATIONS (vacances)

Pendant les périodes de VACANCES le C.I.R.J.E propose des activités spéciales, des stages de plusieurs jours, des sorties, des colonies et des échanges internationaux.

- différents stages de 2-3 jours: électronique, modélisme, dessin sur soie, ...
- stage "Initiation au vol télécommandé", en collaboration avec le Club "MCPS-Berdorf"
- Match de football avec soirée et animation, en collaboration avec le Club portugais "Sporting-Echternach"
- concours de pêche au Lac d'Echternach, (Sponsor: Fëscherbütték Van der Molen)
- "Trëppeltour"
- "Velo-tour"
- Visite: Musée d'avions à Hermeskeil (D)
- croisière en mer Baltique (Allemagne, Danemark)
- stage de ski alpin / snowboard à Ischgl (Autriche)
- "Forum International pour une Europe Multiculturelle"
- Roumanie: échange avec le Lycée "Lucien Blaga" à Sebes, en coop. avec le L:C:E:
- Grand-Bretagne: échange "Pershore Work Experience", en coopération avec le L.C.E.

VII DIVERS

- collaboration dans le groupe de travail: maison des jeunes ("Kneepfabrik")
- présentation des activités du CIRJE pendant la journée "Jugend fir d'Kneepfabrik" le 10.07.1996
- participation au projet "Suchtpräventioun" de la commune d'Echternach
- Une stagiaire de l'IEES / Fentange a fait un "Stage d'Initiation" de 2 mois (novembre et décembre) au CIRJE

PROJETS POUR 1997:

En plus des activités traditionnelles les responsables s'occuperont davantage des problèmes sociaux des jeunes de la région: toxicomanie, délinquance, prostitution, violence, etc. ... Ils espèrent que la commission de surveillance accorde au animateur du CIRJE une tâche entière de 40 hrs/semaine.



8. LA MAISON DES JEUNES ESCH-SUR-ALZETTE.

La Maison des Jeunes Esch se trouve dans le quartier Brill qui est le quartier «chaud» d'Esch. Beaucoup de jeunes issus de familles d'immigrés portugais et italiens y habitent, dont les parents n'ont pas la possibilité de s'occuper beaucoup de leurs enfants. La plus grande partie de ces jeunes qui traînaient dans les cafés et dans la rue, fréquente maintenant régulièrement la Maison des Jeunes. Ils y sont confrontés à certaines règles de la société (respect de la personnalité et des biens d'autrui, tolérance envers d'autres races, respect des cultures...) ainsi qu'à des règles propres à la maison (pas de consommation d'alcool ni d'autres drogues illégales dans l'enceinte; fumer n'est permis qu'à l'extérieur à la terrasse...). Ainsi ils apprennent à s'intégrer dans un groupe et à se socialiser à l'intérieur de la Maison. Ils apprennent à subir les conséquences du non-respect de ces règles et en même temps qu'ils sont responsables de leurs actes. La Maison des Jeunes a plusieurs fonctions:

1) Information: Bureau régional du SNJ et du CIJ

-La MJE dispose de toutes sortes d'informations (études, travail, formation, vacances, échanges, drogues, Sida). Le centre s'occupe également de la vente de la Carte-Jeunes et de la Ciné- Carte-Jeunes. Les jeunes peuvent également consulter le responsable ou un des animateurs au cas où ils nécessitent conseil et guidance. Pour certaines questions le centre peut également jouer le rôle d'intermédiaire entre les jeunes et une autre association (Action Locale pour jeunes, Planning

familial, Action Sociale pour jeunes, Caritas Service Vacances...).

Les jeunes qui veulent réaliser des projets peuvent demander de l'aide et de l'assistance juridique au Centre.

Le fait que les jeunes qui viennent régulièrement au Centre ont établi des relations de confiance avec les animateurs facilite la communication et incite ces jeunes à demander des conseils et des informations qu'ils n'oseraient pas retirer à des endroits qui leur sont plus étrangers.

Le Centre d'Information attire également des jeunes d'autres milieux culturels et éducatifs tels que des lycéens. Ainsi ces jeunes obtiennent également une idée des activités qui se passent à la Maison des Jeunes.

2) Rencontre et animation

La maison dispose d'une grande salle avec télé, sono, vidéo, tables et chaises où toutes sortes d'animations ont lieu: soirées vidéo, jeux de société, discos, soirées avec dîner, peinture, parties, jeux vidéo, flipper... Dans cette salle, les jeunes font connaissance entre eux et avec les moniteurs; ils sont assis sur les canapés, ils se relaxent et se sentent libres tout en étant conscients qu'ils doivent s'en tenir à certaines règles.

Dans la grande salle du premier étage nous faisons les réunions avec les jeunes et avec les animateurs, mais aussi des activités pour lesquelles les participants ont besoin de tranquillité: cours de danse, préparation de certaines activités (p. ex. le cortège de la St. Nicolas), organisation de grands jeux de société, discussions...

Dans la cave se trouve la salle de Ping Pong, le Kicker et la «salle de rêves» qui permet aux jeunes de se relaxer et de discuter tranquillement. Un télé avec jeux vidéo est également à la disposition des jeunes à la cave, où les jeunes ont la possibilité de se sentir un peu plus libres un peu moins sous la surveillance des animateurs qu'au rez-de-chaussée, tout en devant respecter les mêmes règles. Les jeunes peuvent prouver qu'ils ont une certaine responsabilité et que les animateurs peuvent leur faire confiance.

Cette confiance qui d'ailleurs doit être bilatérale est motivée par les animateurs et le responsable du Centre. Régulièrement des réunions sont tenues avec les jeunes sur le fonctionnement de la Maison et sur les activités à entreprendre. Pour inciter les jeunes à développer leurs idées les animateurs essayent de réaliser ces idées. Cependant il y a souvent des déceptions puisqu'après qu'un projet a été préparé, souvent les jeunes perdent l'intérêt et ne veulent plus participer. Il est important d'expliquer aux jeunes que beaucoup de travail a été investi dans la préparation d'une activité et qu'ils apprennent à se retirer d'un projet au moins en donnant des explications et des excuses.

3) Collaboration avec le Service Vacances de la Caritas Jeunes et Familles

Depuis 1994, Gianni Natalini, éducateur de la Caritas et Luc Jemming, responsable de la Maison des Jeunes ont régulièrement des séances de travail. Ils collaborent à différents niveaux:

Gianni fait une sorte de supervision rendue nécessaire par le fait que le responsable de la Maison des Jeunes travaille seul. En même temps il prête conseil dans des situations inattendues et concernant certains conflits avec les jeunes. Gianni est présent dans les réunions d'animateurs où il joue principalement le rôle d'observateur en n'intervenant que lorsque cela est nécessaire p.ex. lors d'un conflit entre les animateurs...

Il prend en charge le patronat des stagiaires venant de l'IEES de Fentange et de Livange, ce que le responsable ne peut pas faire, étant lui-même encore en formation en cours d'emploi à Fentange. Les stagiaires ont joué un rôle très important dans l'évolution de la Maison des Jeunes.

En collaboration avec la Caritas une formation s'adressant aux animateurs bénévoles de la Maison des Jeunes d'Esch et du Moskito a été organisée à Buschdorff (Maison de la Caritas). Cette formation a été suivie par 8 animateurs de la Maison des jeunes d'Esch.

4) Permanence juridique

Tous les mardis de 14h00 à 17h00 les jeunes peuvent poser toutes sortes de questions d'ordre juridique à Jos Bewer (SNJ). Ces consultations juridiques sont gratuites.

5) Loisirs, excursions, sports

La Maison des Jeunes propose aux jeunes des activités régulières ainsi que des activités plus spécifiques. Ces activités résultent souvent de l'initiative des jeunes qui contactent la maison afin qu'on les aide à réaliser leurs idées.

Les activités régulières (football, danse, billard, patinoire...) sont importantes pour inciter les jeunes à assister à des cours régulièrement pendant leur temps de loisir. Souvent ces cours ne durent que plusieurs mois pour perdre d'intérêt après.

Des voyages et des excursions d'un jour (Aquadrôme, patinoire, VTT, bowling...) sont très importants puisqu'ils permettent également aux plus démunis de sortir de leur train-train habituel et de changer d'idées. Souvent les contacts qui s'établissent entre les jeunes pendant ces voyages, mais également entre les jeunes et les animateurs, sont beaucoup plus intenses que lors du quotidien. Des échanges européens avec d'autres pays dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe sont organisés. Ces échanges permettent aux jeunes de réaliser un projet, ce ne sont pas que des vacances (échange sur la protection de la nature, stage de vidéo...).

6) Formation

L'animateur professionnel de la Maison des Jeunes suit régulièrement des stages d'un ou de plusieurs jours. Ces stages permettent au responsable de revoir ses méthodes pédagogiques.

Les animateurs bénévoles de la Maison ont suivi une formation organisée en collaboration avec la Caritas sur l'animation de jeunes.

7) L'encadrement (animation, surveillance, administration)

Le responsable et une équipe de jeunes animateurs assurent l'encadrement. Ils ont des réunions une fois par mois pour discuter des événements qui se sont déroulés au Centre ainsi que pour organiser les prochaines activités. D'éventuelles difficultés au sein de l'équipe ou avec les jeunes sont discutées pendant ces réunions et des solutions sont souvent proposées.

8) Fréquentation du Centre

Le nombre de jeunes fréquentant le Centre dépend des jours et de l'animation proposés. On peut dire qu'une moyenne de 40 jeunes viennent régulièrement et que 50-60 ne viennent que pour certaines activités. Ces jeunes sont pour la plupart des Portugais suivis par les Italiens et les Luxembourgeois.

9) Financement

Selon la convention le Ministère de la Jeunesse et la Commune d'Esch/Alzette se partagent les frais de fonctionnement de la MJ; pour 1996 chaque partenaire avait prévu 1.200.000 de -frs. pour soutenir le Centre.

10) Prévisions pour 1997

Un des objets les plus visés est de responsabiliser davantage les jeunes en leur faisant comprendre que la Maison leur appartient et en leur confiant plus de tâches (bar, nettoyage, organisation etc.). On essaye également de les motiver à assister aux réunions du comité, ce qui est difficile si les jeunes ne sont pas membres de l'asbl.

Grands projets:

- échange à Hollenfels avec une MJC d' Audun-le-Tiche dans le cadre du programme Jeunesse pour l'Europe avec le sujet «voisins malgré la frontière» en décembre
- suite de cet échange en France sur un bateau Péniche en juillet
- 5 jours à Londres pendant les vacances de Carnaval
- suite de l'échange dans le cadre de Jeunesse pour l'Europe en Espagne entre la Grèce, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne et le Portugal concernant la protection de la nature pendant les vacances de Pâques.

9. CENTRE ARI ETTTELBRUCK 76, RUE DE WARKEN L-9088 ETTTELBRUCK

1) Fréquentation.

La fréquentation du Centre ARI s'est établie au long de l'année 1996 entre 30 et 50 adolescents par jour. De façon estimative, on peut prétendre que sur 6 garçons viennent 4 filles, que sur 10 enfants en viennent 7 d'origine étrangère, et que l'âge moyen de la clientèle est de 14 ans.

Celle-ci se laisse partager entre d'un côté les élèves des trois Lycées d'Ettelbruck, et de l'autre côté les jeunes résidant dans la ville d'Ettelbruck.

2) Description du fonctionnement de la maison.

Les attentes et aspirations de ces publics sont différentes. Si les élèves des lycées fréquentent le Centre ARI surtout les Lundis, Mercredis et Vendredis pour les heures de midi afin d'y prendre leur repas tout en cherchant à se soulager du stress scolaire, les adolescents de la ville d'Ettelbruck aspirent plutôt à l'animation pendant leurs après-midi libres.

Les heures de midi, on offre ainsi aux étudiants des snacks à coût modéré, sauf les mercredis où la cafétéria est convertie en véritable restaurant. Entre 10 et 20 plats sont servis à des tarifs très sociaux, et suivant les repas servis, l'étudiant est prié de s'inscrire au préalable.

L'assistance aux écoliers se traduit encore par l'aide fournie dans la réalisation de leurs devoirs scolaires les jeudis après-midi. A ce propos, une collaboration avec la Centre Médico-Social s'est établi, qui a, à plusieurs reprises, envoyé des enfants et adolescents provenant de milieux sociaux défavorisés.

D'autres activités à l'intérieur de la maison de jeunes sont toutes sortes de jeux de société, activités culinaires (qui se distinguent du restaurant du mercredi dans la mesure où les jeunes, présents, sont impliqués dans la réalisation de plats copieux; il faut noter l'importance des activités culinaires dans l'établissement et le maintien du climat accueillant et chaleureux qui règne dans la maison), kicker, ping-pong, ainsi que l'utilisation d'un local radio dans lequel sont effectués des mixages de cassettes audio ainsi que l'improvisation d'émissions radio.

La décoration de la maison d'après « les exigences du calendrier » est régulièrement faite, décoration de carnaval, de Pâques, sapin de Noël etc.; aussi les jeunes sont-ils responsabilisés dans l'entretien de la maison en les impliquant, de temps à autres, dans les travaux de nettoyage et de remise de peinture.

Restent à mentionner le Vidéo-Club du samedi soir, après le souper, projection d'une cassette vidéo, ainsi que les fêtes, d'anniversaires ou autres, ayant lieu une fois par mois.

3) Calendrier des excursions et autres activités.

Janvier	1 ^{ère} excursion à Aqualibi-Wavre,
Février	Journée d'initiation au ski alpin dans les Vosges;
Avril	Mois de fermeture pour cause de transformations; installation d'une cuisine;
Mai	Week-end, randonnée pédestre à Vianden du samedi au Lundi, logement à l'auberge de jeunesse, visite du château, télésiège etc.;
Août	Fermeture, congé annuel, Plusieurs après-midi en rollerskates ont cependant eu lieu, dont une excursion le long de la Sûre jusqu'à Moestroff / Bettendorf;
Septembre	Schueberfouer, Piste de Carting Mondercange;
Octobre	2 ^{ème} excursion à Aqualibi-Wavre;
Novembre	Excursion au Wamer Bros. Movie-World à Bettrop-Essen, parc d'attractions s'intéressant à l'industrie du cinéma, 24 participants;
Décembre	Marché de Noël d'Ettelbrück, vente de boissons et de grillades, les destinataires du bénéfice précédente les enfants du Viêt-Nam.



10. CRIAJ GREVENMACHER

1) INTRODUCTION

L'année 96 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel éducateur en janvier et par l'aménagement des nouveaux locaux que le CRIAJ occupe depuis le mois d'août.

Le Centre remplit toujours les 3 fonctions essentielles: -
Rencontre - Information - Animation

Heures d'ouverture:

Lundi:	fermé
Mardi:	13.30-21.00
Mercredi:	14.00-22.00
Jeudi:	14.00-22.00
Vendredi:	14.00-20.30
Samedi:	13.00-19.00 (1er et 3e samedi du mois)

2) INFORMATION, VENTE, ENTRETIENS PERSONNALISÉS...

Le CRIAJ donne les *informations* les plus diverses en ce qui concerne les études, le travail, les droits, la formation, les vacances, les stages, les échanges...

Un stand d'information bien fourni en tracts et dépliants (SNJ, UCPA, ...) est à la disposition de tous. Le Centre s'occupe également de la *vente* de la carte Jeunes, de la carte ciné-Jeunes, des tickets City-Party, du livre Droits et Devoirs, des produits des ateliers-stages du Centre, des cartes de membre ...

Les responsables offrent des *entretiens personnalisés* aux jeunes désireux de conseils et de guidance (école, métiers...) ou en quête de solutions à des problèmes plus personnels (parents, sentiments, mal de vivre, ...).

L'animateur-éducateur (psychologue de formation) et le professeur-détaché jouent un rôle de soutien fondamental et apportent une aide précieuse à l'évolution du jeune qui cherche sa voie.

Le CRIAJ met les jeunes en rapport avec d'autres associations et structures telles que l'ALJ, la CARITAS, l'OSS, des Centres de thérapie...

Les demandes concernant les stages, échanges... restent plutôt rares. Relevons par contre le succès du service job-vacances mis en place de juin à septembre.

3) NOUVEAUX LOCAUX

Au mois d'août, le CRIAJ a pu emménager dans ses nouveaux locaux. Le Centre dispose désormais de tout un rez-de-chaussée avec une superficie de plus de 200 m².

Ce changement a engendré plusieurs points positifs: accroissement de la *popularité* auprès de la population, augmentation du *nombre d'activités*, création d'un bar-salon sans alcool, hausse de la *fréquentation* et diversification de la population des jeunes, plus grand *intérêt* pour le Centre...

4) RENCONTRE ET ANIMATION

Depuis la rentrée, le CRIAJ dispose donc d'une grande **salle d'accueil avec stand d'information, billard, tables, fauteuils, jeux...**

De plus, il y a une **salle de fêtes** (danse, sports, bricolage, disco...), une **cuisine**, une **salle** pour les **activités manuelles et artistiques** et un **grand bistrot sans alcool...**

Ces lieux sont à la disposition de tous pour leur permettre de se rencontrer, se détendre, s'amuser, discuter, jouer, rigoler, flirter, se défouler,...

La salle d'accueil est un endroit qui s'est avéré avoir une grande importance: un certain nombre de jeunes viennent au Centre pour "ne rien faire", "changer d'air" dans cet endroit de "nonchalance". Cela permet de "capter une clientèle" qui a priori n'a aucune envie de participer aux activités: on peut voir le rôle de cette salle comme un tremplin pour l'intérêt des jeunes: ils observent des activités, reviennent et se mettent à prendre part aux activités, aux stages, ...

Le Centre a été **renové avec l'aide des jeunes**: choix du matériel, des couleurs, travaux de peinture, aménagement... et graffiti aux murs. Au bistrot on peut trouver des boissons non alcoolisées, des friandises, glaces, pizzas-baguettes...

La vie dans ces locaux est devenue un terrain d'apprentissage social pour les jeunes qui ici, apprennent la **vie en commun**: pas de table ronde sur le racisme, mais pratique de la société multi-culturelle, sociale, raciale au quotidien, avec intervention judicieuse de l'éducateur.

5) LOISIRS, SPORTS, CULTURE

ACTIVITES HEBDOMADAIRES:

- ceramique
- sculpture
- modèles réduits (voitures, planeurs...)
- jeux de société
- jeux d'extérieur
- fabrication de bijoux en bois, en cuir
- tiffany
- peinture sur soie
- crépla
- pyrogravure...

ACTIVITES EXTRAORDINAIRES

- karaté
- patinoire
- piscine
- karting
- aquadrome
- paint-ball
- visites d'expositions
- soirées-f'tes (musique/ danse/disco)

- parc d'attractions
- ski
- soirées video
- films/sketches devant la caméra
- sports (volley, badminton, foot...)
- cinéma
- quilles
- cerf-volant ...

A RELEVER:

- Participation au festival de l'immigration en collaboration avec le CLAE
- participation au concours rock organisé en mai par la maison des Jeunes de Dudelange
- soirée à la discothèque "Atelier" à Hollerich dans le cadre de la campagne anti-racisme
- échange sporadique avec le "Jugendhaus KONZ" (projets en cours)
- en avril, succès de l'excursion à Brühl
- stages de karting une fois par mois, à Metz
- de juin à fin août, rénovation des nouveaux locaux
- succès grandissant des jeux, de la sculpture-céramique, de la construction de modèles, du karaté...
- stands d'info-vente-animation aux fêtes locales, au lycée...
- un stage de ski dans les Vosges avait été préparé, mais a été abandonné faute de candidats. Reportée en février 97, l'initiative a connu un grand succès et on a dû refuser des inscriptions
- un week-end de stage "eaux vives" dans les Pyrénées (rafting, canyoning) a dû être annulé en dernière minute.

6) FREQUENTATION

Depuis le déménagement, le nombre de jeunes fréquentant le Centre est à réévaluer positivement par rapport aux années précédentes: en effet, **30 à 40 jeunes** viennent **quotidiennement** et lors d'activités ou de soirées particulières, ce nombre peut **dépasser les 50**. Le nombre de jeunes "atteints" semble **croissant**.

Les différentes nationalités sont représentées comme suit:

- 1) Portugais
- 2) Luxembourgeois
- 3) Italiens et Espagnols
- 4) Allemands
- 5) Autres.

Beaucoup d'entre eux sont issus de structure monoparentale ou "défavorisée" et connaissant des situations d'échec scolaire ou familial. Ils ne fréquentent guère les structures locales existantes, à part le club de foot. On peut relever que si auparavant une majorité de garçons entre 12 et 25 ans comptaient parmi les habit-



ués, depuis quelque temps un nombre croissant de filles est attiré par le Centre. De même, les élèves du " Technique-cycle moyen " (17-20 ans)

Ce contexte pluriculturel est basé sur une cohabitation positive des jeunes.

7) FINANCEMENT

Selon la convention, le Ministère de la Jeunesse et la Commune de Grevenmacher se partagent les frais du CRIAJ pour le bon fonctionnement du Centre. Pour une part modeste, l'a.s.b.l. essaie d'y contribuer par des dons, l'acquisition de mobilier, de

jeux...gratuits, la vente de cartes de membre, de produits des ateliers, de boissons, de manger, ainsi que le bénévolat des aide-animateurs, du comité...

8) PREVISIONS POUR 1997...

-Responsabiliser les jeunes dans leurs attitudes en les faisant participer activement à la vie du Centre: gestion du bar, respect des lieux, rangement, proposition voire prise en charge de nouvelles activités, respect de l'autre...

-Collaborer davantage avec d'autres associations, mettre à profit les offres de différents clubs (ski nautique, tennis,...) ou de personnes privées (activités).

-Proposer un nombre plus varié d'activités qui intéressent les jeunes.

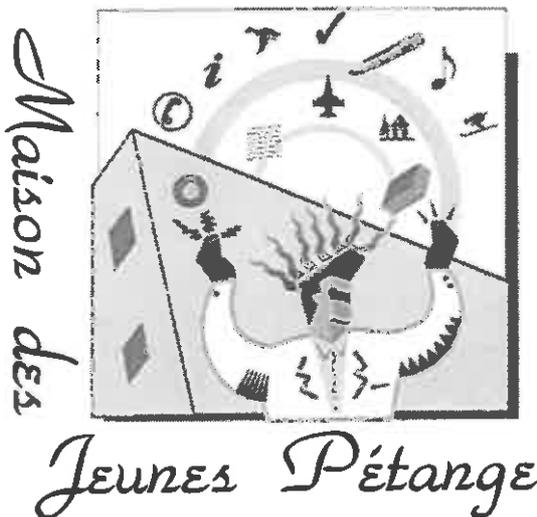
ACTIVITES PREVUES DANS L'IMMEDIAT:

- stage de karting-1 fois par mois
- stage de bobsleigh
- stage de ski dans les Vosges -février (complet fin janvier 97 !)
- stage de moto-trial d'une semaine à Rochepaule (F) en avril
- stage de rafting d'une semaine en juillet avec l'UCPA
- voyage culturel et d'agrément de quelques jours (Paris et Disney)
- achat d'un kicker (février 97)
- acquisition gratuite d'une table de ping-pong (réalisée fin janvier 97 !)
- aménagement de la salle-disco
- participation à des stages / tables rondes... (" participation des jeunes "...) etc.



11. MAISON DES JEUNES DE PÉTANGE

Maison des Jeunes de Pétange
52 rue de l'Eglise
L - 4732 Pétange
Tél.: 50 51 57 / Fax: 50 51 58



L'animation

L'animation, c'est tout d'abord la mise à disposition d'une salle, communément appelée bistrot des jeunes. Pendant les heures d'ouverture, chacun est libre de venir ou de ne pas venir, de rester, de partir quand bon lui semble. Il ne lui est pas demandé de comptes. Jouer au kicker ou au ping-pong, écouter de la musique, retrouver les copains et les copines, ... sont les motivations qui poussent les jeunes à venir au centre.

A côté du bistrot, différentes activités sont proposées. Relevons simplement les activités redemandées pour l'année prochaine : week-ends divers, échange de jeunes, atelier vidéo, sport sous toutes ses formes,...

Depuis deux ans, l'administration communale a mis à disposition une salle d'une école pour la pratique sportive. Ceci rencontre un grand succès auprès des jeunes. C'est très important de permettre un défolement, une libération d'un éventuel trop plein d'énergie. De plus, ceci se fait au travers d'activités de groupe avec des règles bien définies. C'est l'occasion de pratiquer le volley, le basket ou tout simplement des jeux de colonies demandant rapidité et adresse.

Depuis la rentrée scolaire, une semaine sur deux est réservée aux filles. Le centre a en effet été saisi d'une demande d'un groupe de filles pour s'entraîner au volley en vue de participer à une compétition internationale inter-maisons des jeunes.

Le bistrot continue à faire ressentir son étroitesse. Il rend difficile la cohabitation entre différents groupes d'âge ou d'intérêts. Il est impossible de «s'isoler», si ce n'est dans les W-C. qui deviennent le lieu des confidences. Il y a aussi le bureau de l'animateur mais celui-ci présente d'autres inconvénients. Un autre bâtiment ou la construction d'une annexe reste souhaitable. Ceci est d'autant plus vrai qu'à partir de 97, la Maison des Jeunes de Pétange bénéficiera d'un cadre de deux personnes, une à temps plein et une demi-tâche. Ce personnel supplémentaire, par ailleurs fortement attendu, permettra un travail socio-pédagogique plus efficace.

L'étroitesse des locaux pose également des difficultés au niveau du mélange de différents groupes. Ces différences peuvent provenir de l'âge, du sexe, des copains fréquentés par ailleurs, ... Un groupe majoritaire a toujours tendance à s'installer. C'est pourquoi la maison des jeunes pratique ce qu'on peut qualifier de «discrimination positive». Réserver le sport une semaine sur deux pour les filles ou ouvrir un jour uniquement pour les moins de 15 ans relève de cette logique. Idéalement, ceci devrait constituer une étape, n'être qu'une mesure transitoire.

International

La Maison des Jeunes de Pétange essaye d'organiser chaque année deux échanges : un accueil et un envoi. En 96, l'échange retour avec les suédois de Lund a été annulé à leur demande vu les changements au sein du personnel de cette institution. Par ailleurs, l'échange de jeunes au Danemark avec également la France et les Açores n'a pas été subventionné et a donc dû être aussi annulé. Etant donné qu'il s'agissait d'un échange multilatéral, seul le pays hôte, en l'occurrence le Danemark, demandait une subvention.

Les échanges de jeunes constituent une facette très importante du travail en maison des jeunes. Il s'agit de permettre à des jeunes de découvrir un pays, une mentalité, une culture qu'ils n'auraient probablement jamais connus vu le choix non innocent des pays. Ceci découle de l'objectif d'élargir le champ culturel des jeunes. Il s'agit aussi de permettre de vivre une expérience multiculturelle de groupe. Relevons enfin le bénéfice à plus long terme. Après dix jours de vie commune entre l'équipe d'animation et les participants, la relation qui s'est établie entre ceux-ci ne sera plus jamais pareille qu'avant. Il y a une sorte de complicité qui sera bénéfique encore longtemps après l'échange, chacun ayant appris à mieux connaître l'autre.

Vu le rôle non négligeable des échanges, l'accueil d'un groupe de jeunes de Tampere (Finlande) fut organisé pour les fêtes de fin d'année. Il est d'ores et déjà prévu qu'ils accueilleront les Luxembourgeois en juillet 97.

Le contact avec le groupe de Finlande a été facile à établir. De juillet à décembre, un jeune a travaillé pour cette association dans le cadre d'un nouveau programme européen intitulé «service volontaire».

Partenariat

Il faut tout d'abord relever la poursuite de la collaboration avec le partenaire bruxellois Mini-Annessens. C'est suite au premier projet vidéo que ce contact a été noué.

L'animateur a participé à des réunions de P.E.P. pour élaborer le projet de «Centre d'Initiatives et de Gestion Locale du Moulin Waxweiler à Pétange». Ce dernier comprend un volet socio-économique et culturel. Les activités socio-économiques incluraient un bureau d'information dans lequel la maison des jeunes pourrait avoir un rôle moteur en coopération avec le CIJ, le SNJ, des associations écologiques et de Lux Senior Consult. De l'autre côté, la maison des jeunes trouve naturellement sa place dans les activités culturelles. Ce projet pourrait aussi constituer une opportunité pour déménager en des locaux plus adaptés.

Le projet skateboard, en route depuis trois ans, vient d'entrer dans la phase chantier. Les jeunes peuvent espérer bénéficier de la piste pour printemps 97.

L'information

Ceci était et reste le parent pauvre de la maison des jeunes de Pétange dont la structure n'est actuellement en rien comparable à celle qui existe à Luxembourg-Ville. Depuis le lancement de la carte jeunes «plus», on en vend (enfin) à d'autres fins que pour couvrir les jeunes en Europ-assistance.

Il faut reconnaître qu'il y a des conseils qui sont donnés par l'animateur suite à des discussions autour d'une partie de kicker par exemple. Ceci peut déboucher sur des demandes d'aides individuelles qui sont alors discutées dans le bureau entre quatre yeux, suivi éventuellement d'un relais vers des institutions plus spécialisées. L'animateur est de plus en plus saisi de demandes relatives au marché du travail dans le sens large : conseils quant aux choix des études, recherche d'un patron pour des apprentis, recherche d'un emploi, aide à la rédaction d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae, aide en matière de démarches vis-à-vis de l'administration de l'emploi. Ces conseils ont été fournis avec la collaboration de l'Action Locale pour Jeunes de Differdange. Relevons enfin le service job organisé par le C.N.I.E.J. qui connaît un grand succès.

En matière de prévention des toxicomanies, les maisons des jeunes de Differdange et de Pétange ont organisé une réunion avec les personnes travaillant sur ce thème dans l'aire géographique des deux entités. Cette action, appréciée par l'ensemble des personnes présentes, a permis à chacun de se connaître et de connaître aussi le

travail réalisé par les autres. La collaboration entamée avec «Jugend an Drogendhëllef» continue par des visites d'un membre de leur personnel.

Faire passer l'information à une époque où l'audiovisuel domine est une difficulté majeure, en ce compris pour faire connaître les activités organisées. C'est pourquoi la Maison des Jeunes de Pétange a soumis et obtenu un financement d'un projet de journal-vidéo. Cette méthode résout l'approche difficile de l'écrit. Le journal était présenté en permanence à la maison des jeunes, à la manière des clips publicitaires dans certaines grandes surfaces.

Un journal-vidéo se composait de sept rubriques :

- «Musique» avec annonce des concerts à venir,
- «Cinéma» avec présentation d'un film et une publicité pour la ciné-carte-jeunes,
- «Fait maison» avec la présentation d'un petit film,
- «Europe» avec la présentation d'un accord ou de tout autre programme européen à faire connaître,
- «Pensez-y» avec des clips de prévention du racisme, du sida, de la drogue,
- «Pas con» avec une séquence droits des jeunes,
- «Spécial news» avec des nouvelles des autres maisons des jeunes et les activités de la Maison des Jeunes de Pétange.

La finalité du projet était de permettre à des jeunes d'informer d'autres jeunes par le biais de techniques visuelles auxquelles ils sont sensibles. Ceci implique d'apprendre à décoder une image, à être plus critique face à la publicité, ... Il s'agit d'une forme de lutte contre l'exclusion dont les jeunes défavorisés sont déjà victimes. A l'ère des autoroutes de l'information, il est important de permettre à tous les jeunes de prendre part au développement des technologies nouvelles. Il s'agissait de réaliser une émission vidéo originale, réalisée par des jeunes pour d'autres jeunes, sur des thèmes qui les concernent.

Le journal-vidéo a connu quatre numéros appréciés aussi par les autres maisons des jeunes. Il fut distribué dans chaque centre. Chacun avait la possibilité d'annoncer ses activités d'intérêt général. Au niveau impact, une nouvelle reprise dans le journal qui figurait sur une affiche depuis une semaine était enfin connue, les fautes étaient révélées, preuve de l'impact de la méthode.

L'encadrement et les finances

L'encadrement est assuré par un assistant social. Celui-ci a bénéficié de l'aide de plusieurs jeunes promus moniteurs. Permettre à certains de ses membres de

prendre des responsabilités pouvant aller jusqu'à la gestion de permanence est une phase importante du processus pédagogique de la maison des jeunes.

Le budget 96 couvrait les dépenses liées au fonctionnement et a permis l'achat de certains équipements pour le bistrot : dart, flipper, autre kicker, le tout en occasion bien entendu. L'atelier vidéo a aussi bénéficié d'équipements complémentaires pour des montants non négligeables avec le soutien également de la Commission Européenne.

12. DE KELLER .

Jugendzentrum
Réiserbann

Struktur

Das Jugendzentrum „De Keller“ bezog seinen Namen aus den Räumlichkeiten. Im Schulkeller sind zwei Saele, ein Musikraum und eine Abstell- bzw. Dunkelkammer zur Verfügung. In diesen Räumen wird versucht, die Zielsetzungen in den Bereichen Information, Rencontre und Animation zu verwirklichen. Insbesondere suchtpreventive Massnahmen schlagen sich in allen drei Bereichen nieder. Die Jugendlichen (65% Jungen, 35% Mädchen) befinden sich grösstenteils im Alter zwischen 14 und 20 Jahren und kommen aus den der Gesellschaft entsprechend unterschiedlichen sozialen Schichten.

Öffnungszeiten:

dienstags - freitags	18-22 Uhr
samstags	18-24 Uhr
sonntags	16-22 Uhr

Information

De Keller stellt eine regionale Vertretungsstelle des SNJs und des CIJs dar. Dementsprechend können die Jugendlichen Informationen und Hilfestellungen jeder Art erlangen. Das Jugendzentrum stellt eine niedrigschwellige Anlaufstelle dar, in der die Jugendlichen sich unabhängig von Eltern, der lokalen verkehrstechnischen Infrastruktur und vorgegebenen Bürozeiten Hilfe und Unterstützung holen können. Er soll keine Konkurrenz zu bereits existierenden Hilfsangeboten sein, sondern eine Zusammenarbeit im Sinne eines Netzwerkes.

Zusätzlich zum Beratungsangebot liegt frei zugängliches Informationsmaterial über verschiedene Beratungsangebote, Drogen, Sucht, Freizeitangebote, Partnerschaft & Sexualität, Gesundheit, kulturelle Angebote und vieles mehr aus.

Darüber hinaus wurde Ende 1996 eine kleine Bibliothek angelegt, aus der die Jugendlichen sich neben Lehrmaterial auch andere Literatur (Sachbücher, Romane, ...) ausleihen können.

Ein weiterer Service im informativen Bereich ist die Vermittlung von Aushilfs-Jobs, wie zum Beispiel Baby-Sitting oder der Einsatz vieler Jugendlicher als Monitore auf dem gemeindlichen „Abenteuerspielplatz“.

Rencontre

Das Jugendzentrum bietet den Jugendlichen zwei grössere Räume, in denen sie sich treffen können: Der erste Raum erinnert von der Einrichtung her an ein Wohnzimmer und lädt ein zum Kochen, Fernsehen und Musikhören und wird auch dementsprechend das ganze Jahr über genutzt.

Der zweite Raum bietet eine gewisse „Bistro-Atmosphäre“, hier finden sich auch Flipper, Dart-Scheibe, Nintendo und Computer zum Spielen.

Animation

In diesem Bereich werden konkrete Projekte der Jugendlichen verwirklicht.

Während des ganzen Jahres liefen Aktivitäten wie Kochen, Jonglieratelier, Aerobic, Kino-, Konzert- und Theaterbesuche. Im Musikraum proben mehr oder weniger regelmässig verschiedene Jugendgruppen. Dieses Jahr soll der Raum von den Benutzern noch schallisoliert werden.

Skate-Rampe

Grössere Projekte waren 1996 der Bau einer Skate-Rampe im Schulhof. Jugendliche haben sich aus dem Internet Baupläne besorgt und diese dann unter eigener Regie auch in die Tat umgesetzt. So entstand eine mobile Skate-Rampe, die so grossen Anklang fand, dass sie im nächsten Frühjahr noch ausgebaut werden soll.

Raumgestaltung

Nach dem Umbau im Sommer, der mit einer mehrwöchigen Schliessung verbunden war, wurden erst mal die Wände mit Graffiti verschönert.

Photo-Stage

Danach wurde der Abstellraum in eine Dunkelkammer verwandelt und in einem mehrwöchigen Photokurs liessen sich die Jugendlichen in die Geheimnisse der Photoentwicklung einweihen. Seither wird der Raum vielfach als Dunkelkammer genutzt. Im Laufe dieses Jahres wollen wir uns weitere Phototechniken zeigen lassen.

Rock am Ring

Die Fahrt zum jährlichen Pfingst-Open-Air ist nun schon fast traditionell. Die Hin- und Rückfahrt wird vom Jugendzentrum aus organisiert, auf dem Gelände ist aber jeder für sich selbst verantwortlich.

Tag der offenen Tür

Auf dem diesjährigen örtlichen Weihnachtsmarkt wurde versucht, mit zwei „Tagen der offenen Tür“ den Bürgern das Zentrum vorzustellen und so bestehende Barrieren etwas abzubauen. Sie wurden zu Kaffee und Apfelstrudel eingeladen, man zeigte ihnen Räumlichkeiten und man kam darüber vielfach ins Gespräch.

SUCHTPRÄVENTION

Tauchschiiff

Im Zusammenhang mit „Jeunesse pour l'Europe“ hatten einige Roeser Jugendliche die Möglichkeit, fünf Tage lang mit deutschen Jugendlichen auf der Ostsee tauchen zu gehen. Diese suchtpreventive Massnahme wurde unter Aspekten der Angstbewältigung von Deutschland aus organisiert, im kommenden Jahr soll der Länderaustausch zwischen Belgien, Deutschland und Luxemburg hier im Lande stattfinden.

Höhlenwanderung

Im Herbst fuhr eine Gruppe Jugendlicher ins Müllerthal, um eine Höhlenwanderung mitzumachen. Der erlebnispädagogische Ausflug ging morgens los, in den Höhlen wurde „geköchelt“ und gegessen.

Rausch und Realität

Unter dem Motto dieser Ausstellung besuchte man im Frühjahr neben dieser auch das Kabaret von „Jemas Solo“, der sich auf jugendspezifische Weise und ohne „erhobenen Zeigefinger“ mit legalen und illegalen Süchten auseinandersetzt, sowie eine öffentliche Vorlesung zum Thema „Die Droge Hanf in nicht-westlichen Kulturen“.

13. CENTRE INFORMATION JEUNES WILTZ ASBL

BP 112

59, rue Michel Thilges

Tél : 95 93 27

Fax : 95 01 90

Le CIJ est le Centre d'Information, d'Animation et de Rencontre des jeunes de la région.

Conventionné avec le Ministère de la Jeunesse et l'Administration Communale de Wiltz, le CIJ a comme objectif d'écouter, d'informer et de conseiller les jeunes.

Les jeunes peuvent se renseigner sur les domaines suivants :

Les études, les formations, les emplois, les stages sportifs, les loisirs, les vacances, les droits et devoirs des jeunes, etc....

Le CIJ propose les services suivants :

- vente de la Carte Jeunes et de la Ciné Carte Jeunes
- service juridique (information et conseil)
- service échange de jeunes (aide et assistance pour la réalisation) avec le programme Jeunesse pour l'Europe
- service vacances et séjours linguistiques (informations, réservations)
- service babysitting (coordination)
- service job-vacances (coordination)
- publication des activités du CIJ sur le « Info Canal » de Wiltz

Le CIJ organise des activités régulières, ponctuelles et saisonnières

Le programme d'activité réalisé par le CIJ en 1996:

- Ouverture officielle des nouveaux locaux du CIJ; juillet
- Camp international en Finlande; juillet/août
- Organisation d'une formation de Babysitting en collaboration avec l'AFP; septembre
- Camp à Hyères/France organisé par l'UCPA; rencontre internationale dans le cadre du programme « Jeunesse pour l'Europe »; septembre/octobre
- Coordination du « Jugendzuch »; octobre
- Organisation et coordination de la quinzaine « Gesond Ernährung »; octobre
- Mise en oeuvre d'un dépliant renseignant sur les services offerts par le CIJ
- Organisation et coordination d'une émission radio hebdomadaire à la radio locale de Wiltz
- Organisation et coordination du cours « gym aerobic » hebdomadaire
- Aménagement du centre de rencontre pour les jeunes

Le programme d'activité prévu par le CIJ pour 1997:

- Organisation du concert « Big North Concert » avec participation de deux groupes rock luxembourgeois
- Organisation et coordination du « Salon pour la Promotion du Travail et de l'Emploi des Jeunes »; mars
- Organisation d'après-midi ludiques pour enfants de 10 à 12 ans; juillet/août
- Organisation et coordination du projet « Big Light; un camp multilatéral pour jeunes défavorisés; juillet/août
- Renforcement des activités de rencontre.



IV. LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES.

Ils sont gérés sur la base d'une convention signée entre le Ministère de la Jeunesse et la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises.

Une programmation à long terme jusqu'en 1999 est en cours pour l'aménagement des Centres de Bourglinster, Hollenfels et Marienthal.

En automne 96 le Centre de Formation d' Eisenborn, complètement renoué, a ouvert ses portes.

Une étude pour la rénovation du Centre de Marienthal est en cours d'achèvement.

Pour les centres de Hollenfels et de Bourglinster une étude sera faite au cours de l'année 97.

La Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises et le SNJ coordonnent leurs activités en ce qui concerne la gestion et la réalisation de stages, de colonies ou d'autres activités au sein des auberges de jeunesse et centres, c.-à-d. au Centre Marienthal, au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels, au Centre « Osterbour à Larochette, au Centre de Formation d'Eisenborn et à l'auberge de jeunesse de Lultzhausen.

La Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises est une a.s.b.l. et membre de la Fédération Internationale des Auberges de Jeunesse. Son objectif central est de développer le tourisme social, sportif et éducatif sans distinction de race, de religion et d'opinion politique.

1. LE CENTRE DE FORMATION D'EISENBORN

Après d'importantes transformations le Centre de Formation d'Eisenborn se présente rajeuni. Depuis mi-septembre 1996 il accueille de nouveau des groupes et associations de jeunes. Dorénavant le centre dispose de chambres de 1 à 4 personnes dont 4 (au rez-de-chaussée) sont équipées pour chaises roulantes. La capacité d'hébergement a été augmentée à 52 personnes. Depuis septembre 1994 de nombreux travaux ont aussi été effectués au niveau des installations techniques (chauffage, ventilation, électricité, sanitaire, ascenseur, détection du feu, sortie de secours).

Le centre d'Eisenborn dispose de 3 salles polyvalentes destinées à accueillir des groupes afin d'y organiser des activités de formation et de loisirs. La plus grande salle peut facilement recevoir une cinquantaine de personnes. La maison possède également 2 petites salles de réunion pour 6 respectivement 12 personnes. La cuisine et la salle à manger ont été nouvellement équipées avec une capacité de 67 personnes.

En outre le centre dispose d'une salle de mixage de vidéo permettant la réalisation et la postproduction (montage, bande de son, effets spéciaux) de film de vidéo.

Un terrain de sport va être aménagé au cours du printemps prochain.

Depuis septembre 1996 un éducateur gradué, responsable du SNJ sur place, a pour mission d'assister toutes les organisations de jeunesse qui désirent organiser une formation au centre.

Depuis sa réouverture le centre d'Eisenborn a totalisé 588 nuitées.



2. CENTRE D'ERPELDANGE

Le Centre d'Erpeldange comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

En 96 le terrain de camping fut utilisé par 555 personnes totalisant 3279 nuitées, dont deux grands camps d'été organisés par le SNJ pour enfants de 9 à 15 ans.

L'immeuble fut utilisé par 402 visiteurs totalisant 845 nuitées.

A l'occasion de manifestations communales 520 personnes ont profité du centre.

Une nouvelle initiative "Oppen Zentren" fut introduite en 1996 par le Ministère de la Jeunesse en collaboration avec les administrations communales pour permettre à celles-ci d'organiser des activités de loisirs dans les centres d'Erpeldange, de Hollenfels et de Marienthal.

Travaux d'entretien et d'aménagement:

La nouvelle cuisine a été aménagée pour Pâques 96.

La salle de bricolage au rez-de-chaussée sera achevée pour Pâques 97.

3. CENTRE DE HOSINGEN

Beaucoup de manifestations sportives, d'éducation et de loisirs se sont déroulées dans les salles de l'ancien parc à gibier de Hosingen.

Les clubs de tennis de table de Hosingen et de Hobscheid y ont exercé régulièrement leur entraînement et leur championnat.

2186 visiteurs ont profité du centre:

- 1051 du SISPOLO (Syndicat intercommunal pour le sport et les loisirs)
- 257 Guides et Scouts
- 66 SNJ
- 812 divers

Le total des nuitées s'élevait à 2971 dont:

- 1924 au camping, et
- 1047 dans le chalet.

4. CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE DE HOLLENFELS

La mission du Centre consiste dans l'organisation d'activités de formation, d'éducation, d'initiation et de sensibilisation à la nature.

Le Centre est installé au Château. Il comporte 2 salles de travaux pratiques, 2 salles de classe et plusieurs dortoirs avec une cinquantaine de lits, ce qui rend possible l'organisation de classes vertes d'une semaine. Le donjon présente une salle de séjour et 3 salles d'exposition.

Les repas peuvent être pris à l'Auberge de Jeunesse qui se trouve juste en face du Château.

L'animation et l'administration du Centre sont assurées par une équipe d'enseignants détachés à temps partiel par le Ministre de l'Éducation Nationale à savoir:

- 5 professeurs de biologie avec un total de 32 leçons hebdomadaires de transfert de tâche
- 5 instituteurs détachés pour 21 leçons hebdomadaires au Centre
- et un géologue, employé au Service National de la Jeunesse, pour assurer une grande partie de l'accueil et de l'animation des groupes et des travaux d'entretien du matériel didactique.

Les frais d'exploitation et de fonctionnement sont inscrits au budget du SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

Pour mieux informer les enseignants sur les activités du Centre, un programme détaillé est publié chaque année dans le COURRIER DE L'ÉDUCATION NATIONALE au mois de novembre. Dans ce courrier sont indiquées également les démarches à suivre pour les réservations.



ACTIVITES EDUCATIVES PENDANT 1996

1. Classes de l'enseignement primaire et préscolaire

1.1. Classes «vertes» d'une semaine

Les enseignants du Centre d'Écologie et de la Jeunesse prennent régulièrement en charge les classes qui séjournent pendant une semaine ou une partie de semaine aux Centres de Hollenfels et de Marienthal ainsi qu'à l'Auberge de Jeunesse de Hollenfels.

Pendant une ou deux demi-journées les élèves découvrent différents milieux de vie. Ainsi 49 classes vertes séjournant à Hollenfels et 27 à Marienthal (1368 élèves) ont suivi 176 stages se répartissant sur les sujets suivants:

- biologie des abeilles et apiculture
- la vie dans l'étang
- les différents types de forêts
- la haie et ses fonctions
- la vie dans le sol
- les poissons indigènes
- le jardin biologique
- la vie à la ferme

Pendant les sorties sur le terrain les élèves sont confrontés directement avec les phénomènes naturels et participent activement à la découverte des différents biotopes en faisant des échantillonnages, des déterminations, des observations à la loupe et des expériences simples.

1.2. Classes d'une journée

Les enseignants du Centre d'Écologie organisent également des séjours d'une journée. Ainsi 183 classes (3294 élèves) ont suivi 183 stages se répartissant sur les sujets mentionnés ci-dessus. Notons que 46 classes ont suivi un stage d'une journée à la ferme pédagogique de Meispelt.

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



En résumé, les enseignants du Centre ont pris en charge 259 classes de l'enseignement primaire avec un total d'environ 4804 élèves pendant 359 stages.

II. Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique

Les enseignants essaient de ne pas réduire le stage à une simple étude du milieu. Les mécanismes qui régissent notre environnement et les interrelations homme/milieu sont bien mis en évidence. Ainsi l'objectif primordial des stages d'écologie est de faire acquérir aux élèves une attitude responsable à l'égard de l'environnement.

84 classes de l'enseignement postprimaire (1848 élèves) ont fait un stage d'écologie pratique d'une journée à Hollenfels.

Sujets:

- «Faire Welthandel»: 9 classes
- écologie et santé: 7 cl.
- excursion géologique: 3 cl.
- écologie pratique: 6 cl.
- écosystème eau: 14 cl.
- écosystème forêt: 10 cl.
- relations dans les milieux naturels: 3 cl.
- poissons indigènes: 3 cl.
- biologie des abeilles: 9 cl.
- lichens et bioindicateurs: 4 cl.
- «Naturerfahrungsspieler»: 1 cl.
- jardin biologique: 1 cl.
- champignons: 1 cl.
- ferme pédagogique: 1 cl.

* Les classes mentionnées ci-dessus viennent des différents lycées et lycées techniques du pays et de l'enseignement secondaire de Belgique (3 classes).

Au total 6752 élèves ont profité des infrastructures et du programme offerts par le Centre de Hollenfels.

III. Enseignement supérieur

15 stages ont été organisés pour l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques (ISERP), l'Institut Supérieur de Technologie (IST) et le Centre Universitaire de Luxembourg (CUL).

IV. Formation continue, séminaires, projets éducatifs, conférences, rallyes

IV.1. Séminaires pour enseignants

4 séminaires de formation continue pour les enseignants de l'enseignement postprimaire furent organisés en collaboration avec le MENFP (SCRIPT: service éducation à la santé et à l'environnement). Les sujets suivants ont été traités pendant une journée:

- Gentechnik und Lebensmittel: neue Produkte, neue Probleme?

- Gentechnik bei Pflanzen und Tieren: mögliche Anwendungen in der Humanmedizin
- Molekulargenetik: Entwicklungsstand der Forschung
- Gentechnik und Krebsforschung.

Une conférence sur les poissons indigènes s'adressait aux enseignants qui désirent faire un stage sur ce sujet au Centre Marienthal où les enseignants de Hollenfels, en collaboration avec le personnel technique du SNJ ont installé des aquariums pour poissons.

Deux enseignants de Hollenfels ont offert un atelier didactique à Saarburg lors d'une journée pédagogique.

IV.2. Formation «Guide-nature»

A l'exemple des autres pays du Benelux, le groupe méthodologique dispense une formation pour les gens qui se destinent à l'animation de groupes de jeunes et d'adultes afin de les sensibiliser aux beautés et aux valeurs de la nature.

Entre 12 et 15 personnes intéressées ont participé régulièrement aux nombreuses activités (cours, conférences, stages d'écologie pratique, excursions,...) offertes dans le cadre de cette formation. L'animateur et les enseignants du Centre de Hollenfels ont organisé et coordonné, en étroite collaboration avec le SNJ, l'ensemble de ces activités et ont assuré le bon déroulement de la plupart des cours, stages et excursions.

IV.3. PANDA-CLUB a.s.b.l.

Les activités de sensibilisation à l'environnement du Panda-Club a.s.b.l. s'adressent à des jeunes de 6 à 18 ans et se déroulent pendant leur temps de loisirs. 2 semaines de colonie («Naturspilvakanz op der Buurg») avec 65 participants de 7 à 9 ans ont été organisées pendant les grandes vacances à Hollenfels.



4. LES CENTRES RESIDENTIELS



IV.4. Rallyes-Nature

Quatre rallyes-nature furent organisés en 1996, permettant chaque fois à une douzaine de classes de découvrir la nature sous forme de jeu. Les enseignants de Hollenfels ont participé dans une large mesure à l'animation et à l'organisation du rallye de Hollenfels (en étroite collaboration avec le SNJ).

IV.5. Autres groupes

Il faut mettre en évidence les stages de l'UNION GRAND-DUC ADOLPHE (UGDA) qui permettent à de nombreux jeunes de perfectionner pendant une semaine leurs connaissances et aptitudes en musique (vacances de Toussaint et de Carnaval 1996).

V. Expositions, documentation

V.1. Expositions itinérantes

Les expositions élaborées par le Centre furent montrées dans 4 lycées.

V.2. Documentation

L'acquisition de nombreux livres et diapositives a permis de compléter la bibliothèque et la diathèque du Centre.

VI. Le rucher d'initiation de Hollenfels

Le rucher de démonstration avec la salle de travail adjacente situés dans le parc de Hollenfels présentent un grand attrait. De nombreuses classes (152) ont visité le rucher en 1996 pour y recevoir des explications sur la vie des abeilles et l'apiculture.

L'apiculteur expérimenté de la Fédération des Apiculteurs a assuré l'entretien et l'exploitation exemplaire du rucher. Un certain nombre de cours d'initiation et de perfectionnement concernant l'apiculture se sont déroulés à Hollenfels grâce à la collaboration entre la Fédération des Apiculteurs et du Service National de la Jeunesse.

VII. Perspectives pour 1997

Après l'introduction de 2 nouveaux sujets en 1996 (ferme pour enfants, poissons indigènes), l'année 1997 sera une année de consolidation où les sujets traités seront affinés.

VIII. Aménagement, restauration, transformations

Des travaux d'agrandissement du rucher (salle d'exposition) et de la bibliothèque ont débuté en 1996.

5. CENTRE INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE "OSTERBOUR" À LAROCLETTE

Beaucoup de groupes de musique ont visité le Centre. Mais aussi des groupes théâtraux, des clubs de jeunes et des groupes de formation de l'Etat et para-étatiques y ont résidé.

1620 visiteurs ont profité du Centre et ont totalisé 3954 nuitées.

Le SNJ y a organisé des séminaires européens pour formateurs.

437 personnes ont participé à des séminaires d'une journée (séminaires de formation, de sécurité, des réunions d'associations etc.)

Différents travaux ont été effectués au Centre en 1996:

- nouvelle chaufferie
- rénovation des chalets.

Pour l'année prochaine la rénovation des bungalows est prévue. Un projet de trois ans pour l'aménagement des alentours du Centre a débuté au mois de mai 1996 et sera réalisé par de jeunes volontaires du Mérite Jeunesse et des camps de travail.

Le projet comprend:

- une place de jeux pour enfants
- un sentier "naturel"
- aménagement du cours d'eau
- coins de repos.



6. LE CENTRE-NATURE DE LASAUVAGE

Pendant l'année 1996 l'Ecole-Nature de Lasauvage a eu le plaisir d'accueillir au centre sa millième classe. Fondée pendant l'année européenne de l'environnement en 1987, l'école-nature n'a cessé de voir augmenter le nombre des visiteurs.



Actuellement la vitesse de croisière tourne autour de 170 groupes par an, la plupart des visiteurs étant des classes scolaires des communes de Differdange, de Pétange et de Sanem.

* Hébergement

Bonne nouvelle au mois de février, celle de la fin des travaux de rénovation du centre. En effet à partir de cette année des groupes de jeunes auront l'occasion de faire un séjour prolongé dans le centre d'hébergement de Lasauvage. Les demandes y relatives sont à adresser à l'Administration Communale de Differdange. La fin des travaux a permis à l'Ecole-Nature de reprendre ses activités normales à l'intérieur du bâtiment.

* Visiteurs

Le Centre a accueilli cette année 115 classes de la commune de Differdange, 52 classes de la commune de Pétange et 9 classes de la commune de Sanem.

- Un groupe de scouts a fait un stage sur les oiseaux de notre pays à Lasauvage et sera guidé dans son projet de fabrication de nichoirs.
- La fédération des apiculteurs a profité de l'infrastructure du Centre pour faire un cours d'élevage de reines d'abeilles.
- Une délégation d'éducateurs russes a rendu visite au Centre et s'est vivement intéressée au modèle de l'école.

* Expositions

- Une nouvelle exposition a pu être réalisée en collaboration avec la ligue pour la protection des oiseaux et de la nature.
- Cette exposition fut présentée par le Centre aux titulaires des classes à Luxembourg-ville, au Centre "Itziger Stee", à Schifflange et à Pétange.
- L'exposition sur les minières à ciel ouvert fut présentée à Luxembourg-ville et à Kockelscheuer (Haus vun der Natur)
- Une exposition sur la vie des abeilles fut présentée à Soleuvre et a eu la visite de 28 classes.

* Autres activités:

- Comme chaque année un rallye pour 14 classes des premières années d'études de Differdange fut organisé en juin.

- L'Ecole-Nature a servi comme organisateur du rallye régional du SNJ auquel 240 élèves ont participé.
- On a planté un verger à Lamadeleine avec deux classes du village à l'occasion de la journée de l'arbre. Deux essais de plantations dans la commune de Differdange sont tombés à l'eau à cause des intempéries.
- Le "Paradis", jardin pédagogique de Lasauvage, a servi de point de distribution d'un millier de plantes à cette même occasion.

* Collaboration

- Un échange au niveau des formateurs a eu lieu avec l'université pour la formation des professeurs d'écoles de la ville de Bourges.
- Le Centre de Lasauvage est collaborateur scientifique du Musée d'Histoire Naturelle.
- Il existe aussi une collaboration étroite avec l'ISERP de Waiferdange.

7. LE CENTRE DE LULTZHAUSEN

Le centre nautique et de plein air de Lultzhausen, créé en 1985 en coopération avec le Ministère de l'Education Physique et des Sports, se réjouit toujours d'une grande popularité.

Depuis le début de la saison nautique 93, l'infrastructure a été sensiblement améliorée avec la construction d'un hangar au bord de l'eau, permettant de pratiquer confortablement la voile, la planche à voile et le kayak. En plus, l'offre a été enrichie par l'acquisition de vélos de course et de vélos tout terrain.

Conscients du problème de sécurité, les responsables du centre ont acquis un bateau à moteur et sont en train de mettre en place un dispositif de sauvetage approprié et efficace.

Soulignons que le 22 avril 94 les Ministères de la Jeunesse, de l'Education Physique et des Sports, du Tourisme, la commune de Neunhausen et la Centrale des Auberges de Jeunesse ont signé une convention relative au fonctionnement du centre dénommé Centre d'animation et de rencontre pour le sport et la jeunesse à Lultzhausen.

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



La mission du centre se définit :

- 1) d'assurer l'accueil du public, notamment des sportifs et des jeunes, tant à titre individuel qu'en groupe
- 2) de développer des activités relevant de l'éducation socioculturelle pour les jeunes, telles que des classes de plein air et de nature ou des stages sportifs
- 3) de contribuer à l'information et à l'animation touristique.

Les infrastructures du Centre sont constituées par l'auberge de jeunesse, les bases nautiques et le hall sportif.

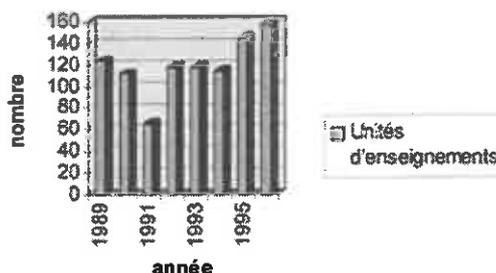
L'animation et l'administration des activités socioculturelles sont assurées par une équipe d'enseignants qui y sont détachés par le Ministère de l'Education Nationale.

Les 4 professeurs d'éducation sportive avec un total de 22 leçons hebdomadaires de transfert de tâche s'occupent entre autre de l'organisation des classes de plein air pour les classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique, de l'encadrement pédagogique et de l'animation et de la réalisation de stages sportifs. Les enseignants ont pris en charge des classes scolaires ou des groupes de jeunes pendant une demie journée, une journée entière, un week-end ou toute une semaine pour les initier, familiariser et perfectionner dans les activités sportives.

Pour chaque unité d'enseignement, c'est-à-dire matinée ou après-midi de sport, les groupes étaient encadrés d'un prof d'éducation sportive et pouvaient opter pour 2 activités distinctes.

Environ 850 élèves ont profité des 158 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course ou au vélo tout terrain. 26 groupes sont venus pour un après-midi, 20 groupes pour une journée entière, 9 groupes le week-end et aussi 2 groupes se sont décidés à séjourner plusieurs jours et 3 groupes une semaine entière. Comme l'année précédente, la pratique de la voile a été l'activité préférée des jeunes en 96 avec 51 sorties, suivie du kayak (46), de la planche à voile (36), du vélo tout terrain (22), du vélo de course (3).

évolution des unités d'enseignements

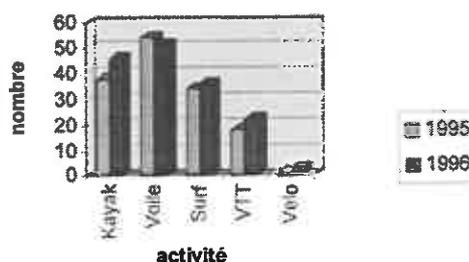


Nous nous expliquons le choix des jeunes en défaveur du vélo de course par le terrain très dénivelé qui demande au jeunes un entraînement spécifique préalable

En plus, nous remarquons un choix évident en faveur du vtt et du kayak en début de saison, ou l'eau est froide.

Soulignons que les groupes s'inscrivent avant tout pour les mois de mai, juin et juillet pour être à peu près sûrs de conditions climatiques agréables. Cette demande nous a obligés d'accueillir 2 groupes parallèlement

évolution des activités sportives



	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Unités d'enseignement	124	112	66	118	118	115	145	158
Classes de plein air	6	8	2	2	3	4	3	3
Semaines nautiques	3	2	2	4	4	3	3	2
Après-midi nautiques	14	13	15	11	22	25	26	26
Journées entières	3	3	8	4	7	7	7	20
Week-ends	8	6	0	5	8	8	10	9
Pers.	1024	1024	699	910	1082	1018	1150	845

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



pendant 9 après-midi, afin de permettre à un maximum de personnes de pratiquer ces sports.

Cette année, le **taux d'occupation moyen est monté de 89,54% à 95,23 %** pour les mois de mai, juin, juillet.

Les mois de juin et juillet ont été les plus convoités avec une occupation complète de 100% par rapport à 85,71% pour le mois de mai. En effet, seul les trois premiers jours de mai n'ont pas été réservés. Par contre, au mois d'avril la réservation n'a atteint que 25%. En plus, nous constatons une prolongation des activités en septembre et en octobre, ceci spécialement pour pratiquer le kayak et le vtt.

REMARQUE:

On constate une stabilité pour les unités d'enseignement, à l'exception des deux dernières années, ou quelques nouvelles écoles ont commencé à profiter de l'offre existante et en 1991 où la base a été transférée au lac d'Echternach et on nous a déconseillé de travailler le W.E. à cause de la grande affluence au lac (problème de surveillance).

Relevons aussi que cette année des classes du préparatoire se sont inscrites et que cette expérience sportive a été très motivante et enrichissante pour des élèves habitués à l'échec scolaire.

2 écoles, le Lycée Nic Biever de Dudelange et le Lycée du Nord Wiltz, ont profité de l'infrastructure et de l'encadrement sportif dans le cadre de leur projet d'établissement. Les élèves de ces établissements ont su progresser dans les sports de plein air, grâce à un travail approfondi et répété.

En 1996 quelque 41 groupes différents ont réservé le centre.

Lycées et Lycées Techniques :

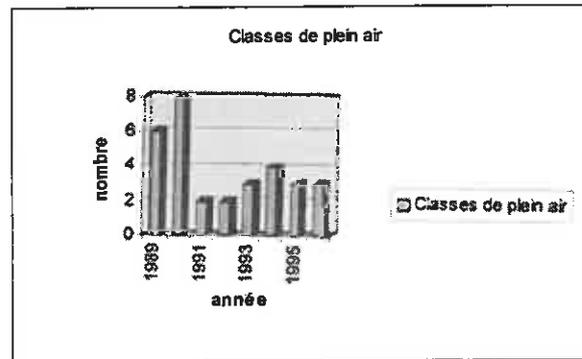
LCD, LMRL, LNW, LRSL, LTAE, LTB, LTM, LTC, LTNBD,

Pensionnats: Echternach, Mersch

Ecoles privées: Maria Consolatrice, Fieldgen

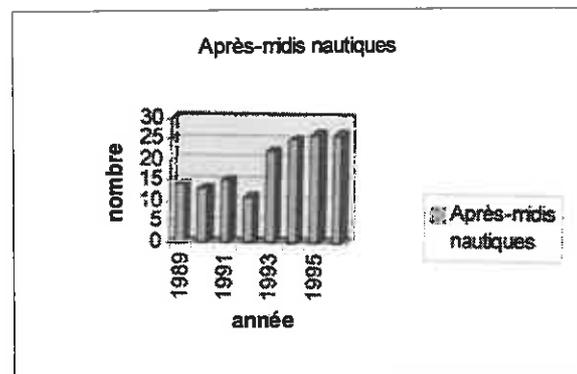
Groupes: Panda Club, GLCR, SNJ.

L'équipe a organisé en plus un weekend de formation pour les jeunes animateurs de camp pour les initier et les rendre attentifs à tous les problèmes spécifiques à l'encadrement de jeunes sur ou près du milieu aquatique.

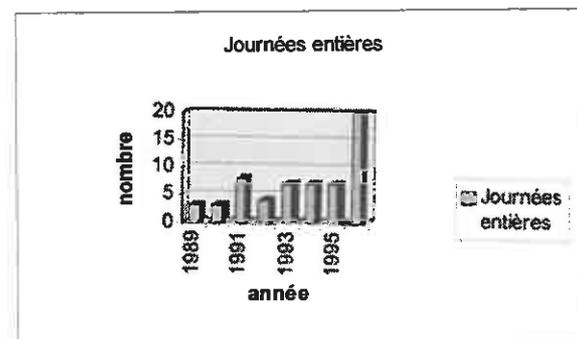


On note un statu quo pour les classes de plein air et les semaines de stage.

La période des conditions climatiques agréables conditionne la demande.



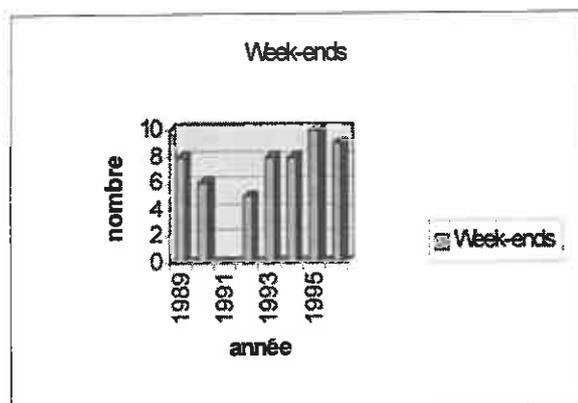
L'activité sportive d'un après-midi se limite à une initiation.



Les journées entières sont demandées en fin d'année scolaire.

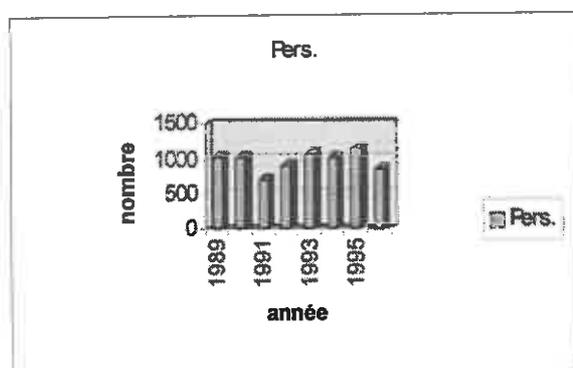
Beaucoup de groupes viennent le matin pour s'exercer dans deux activités distinctes.

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



Les W.E. sont très convoités par les groupes qui recherchent un travail plus approfondi.

1991 représente l'année des travaux au barrage.



Environ 1000 personnes participent annuellement au programme proposé.

La plupart des stagiaires recherchent un travail continu et même réparti sur deux années.

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 1996 a été couronnée de beaucoup de succès, avec une demande accrue de réservations. Plus de groupes variés, mais moins de monde. Les gens préfèrent le travail en profondeur et le site de Lultzhausen occupe une place de plus en plus importante dans la pratique des activités de pleine nature.

C'était dans un esprit de progresser que l'équipe de Lultzhausen avait demandé un audit externe d'un expert français de l'UCPA pour aider à mettre sur place une structure efficace en faveur des sports de plein air.

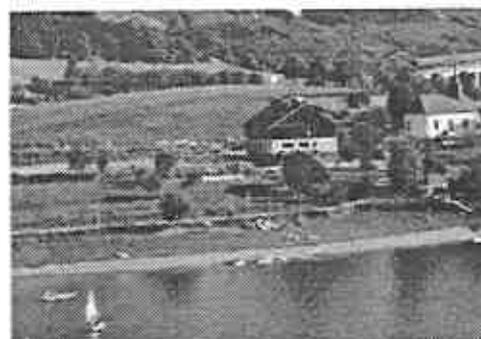
Voici quelques réflexions rapportées :

.....Mieux aménager les espaces de pratique sur le lac, mieux aménager la base de plein air en terme de vestiaires, de séchage des combinaisons et de salle pédagogique et mieux adapter le matériel sportif principalement en planche à voile pour pouvoir mieux encadrer et enseigner....

Pour améliorer les points abordés ci-dessus, il est nécessaire d'envisager un processus de formation en deux étapes:

- améliorer les compétences de réflexion sur la pratique des sports de plein air de l'équipe d'enseignants de Lultzhausen
- améliorer les capacités d'encadrement en activité de plein air des autres enseignants en éducation physique par un processus de formation continue.

A long terme, il serait intéressant de poursuivre les apprentissages en prévoyant une continuité éducative(perfectionnement) sur des sites adaptés à l'étranger en recherchant les synergies avec des structures existantes.



8. CENTRE DE LA JEUNESSE MARIENTHAL

Le Centre Marienthal, géré en collaboration avec la Centrale des Auberges de Jeunesse, a de nouveau atteint pendant la saison 96 son objectif de Centre pluridisciplinaire en matière d'activités culturelles et éducatives.

Le Centre a accueilli des groupes nationaux et internationaux pour des activités de loisirs et de formation pendant les weekends et les périodes de vacances ainsi que des classes scolaires pour des activités précises d'animation:

Colonies, stages de formation, stages culturels (musique, théâtre etc),

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



Activités animées par l'équipe d'animation de Marienthal (2 personnes).

En dehors des classes scolaires traditionnelles, des activités dans le domaine de la pédagogie d'aventure (survival, escalade, spéléo, orientation etc) pour des responsables de groupes et pour des jeunes ont été offertes aux groupes suivants:

foyers,
établissements spécialisés (Centre pénitencier Givenich, Centre socio-éducatif de Dreiborn),
classes d'accueil du LTC,
Mérite école européenne (Survival)
Panda-Club
Wirtschaftsgymnasium Trier
Communes (Roeser, formation)
Oppen Zentren: Commune de Differdange, Commune de Roeser, Commune de Lorentzweiler,
pompiers Roeserbann,
Scouts et guides
Hospital St-Wendel,
Cüpperschule Trier (Gehörlosenschule)
Bewährungshilfe Landgericht Saarbrücken,
Iserp,
AZF Eupen (Ausbildung zum Forstarbeiter)
Sea games Echternach, (Club des jeunes)

Une demande croissante est à enregistrer pour faire des activités d'une journée.

Activités proposées:

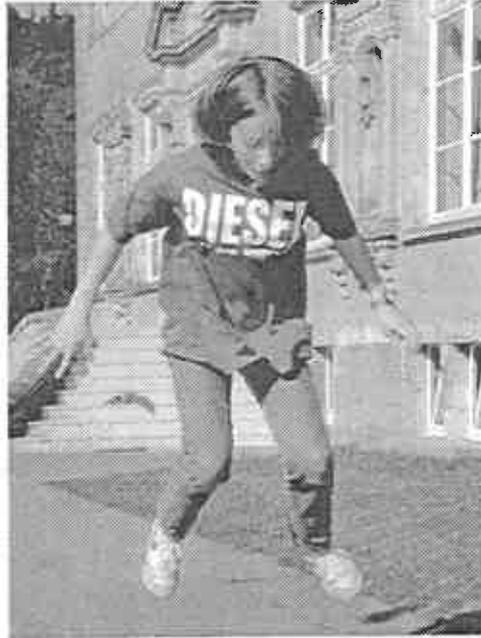
"Aventure": spéléo, escalade, orientation, radeau, ponts avec cordes, traversées etc
Activités culturelles et scientifiques:
Expériences, vidéo, magie, rallyes, randonnée historique, musée forestier

Données statistiques:

Nuitées: 8300
Visiteurs: 3102
Groupes: 130 dont 60 classes scolaires

Perspectives:

Nouvelles activités à partir de printemps 97:



"Communication 2000"

En collaboration avec les P et T une salle d'ordinateurs a été équipée pour permettre aux jeunes et aux adultes de s'initier aux nouvelles technologies de la communication tel que l'internet, la vidéo-conférence, la poste électronique, l'ISDN etc. Cette nouvelle activité aura un caractère actif et sera ouverte à toutes les nouvelles données et produits afin que les participants puissent s'entraîner activement dans le monde de l'informatique pour en profiter davantage dans leur vie quotidienne.

En plus des projets seront entamés pour combiner le monde technologique avec les activités d'aventures pour démontrer que technologie et nature ne sont pas forcément opposées.

A côté de ces nouvelles activités, l'équipe d'animation avec l'aide d'un stagiaire a commencé à rassembler et à retrouver les traces de l'histoire mouvementée de l'ancien cloître et du monastère afin de montrer aux visiteurs dans un futur proche des documents retraçant l'évolution du Centre à travers les différentes périodes historiques.

Ces recherches sont d'autant plus utiles que de grands travaux de rénovation du Centre sont prévus dans les années à venir. Ces travaux, nécessaires depuis des années, permettront d'une part de souligner l'aspect historique du site et d'autre part de donner un nouvel essor à la vie et à l'animation du Centre par une infrastructure adaptée aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.



9. CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPÉENNE CHÂTEAU DE MUNSBACH.

Le Centre d'Echanges Internationaux (ci-après «le Centre») a été créé par Convention signée le 23 mars 1990 entre le Ministère de la Jeunesse et l'Institut d'Europe Luxembourg a.s.b.l.

Il résulte de la synthèse de deux intentions:

* celle du Service National de la Jeunesse de disposer d'un Centre ainsi que d'un animateur pour organiser des rencontres internationales dans le cadre de ses propres programmes et de ceux de l'Union européenne tels que: «Jeunesse pour l'Europe», Dimension Européenne dans les Ecoles, Arion, Initiatives Jeunes, Echanges de Jeunes Travailleurs etc.,

* celle de l'Institut d'Europe d'engager un administrateur à plein temps chargé de la gestion et de l'organisation de ses activités de formation et d'information européennes.

1. LA MISSION DU CENTRE

Le Centre a pour mission de:

- * contribuer au développement de l'Europe des citoyens, notamment au niveau des relations culturelles et sociales,
- * promouvoir le rôle de la capitale de notre pays dans le contexte européen,
- * sensibiliser les jeunes citoyens de l'Europe aux évolutions économiques, sociales et culturelles de notre époque, surtout pour ce qui concerne les pays de l'Est et du tiers monde,
- * favoriser à cet effet les contacts internationaux.

Aussi le Centre procédera entre autres à des échanges et rencontres multilatéraux de classes scolaires et de groupes de jeunes et participera à la formation d'animateurs socio-éducatifs

2. LES LOCAUX DU CENTRE

Le Centre fonctionne dans les locaux du Château de Munsbach appartenant à l'Etat et loué à l'Institut d'Europe conformément à la convention du 20 juin 1983.

Le Centre peut donc utiliser l'infrastructure du Château et de l'Annexe, à savoir, 2 salles de conférences et de séminaires, 3 salons, la Salle de documentation, le Bureau des études, le Secrétariat et le Bureau de

l'Administrateur, les 26 chambres avec 58 lits, la Salle des Repas, le Bar-cave et un parc de 200 ares.

Le Château se trouve en bordure de Munsbach, station de la ligne de chemin de fer Luxembourg-Trèves-Coblence et sortie de l'autoroute Luxembourg-Trèves, à 5 km de l'aéroport du Findel, à 10 km des Institutions européennes du plateau du Kirchberg et à 15 km du centre de la Capitale.

3. LA GESTION DU CENTRE

Le Centre est géré par un comité de gérance qui se compose de 5 membres:

- * deux membres délégués et nommés par le Ministre de la Jeunesse;
- * deux membres nommés par l'Institut;
- * l'administrateur de l'Institut chargé de l'administration et de l'animation du Centre.

Le mandat du président est annuel et est assuré à tour de rôle par un représentant du Ministère et de l'Institut.

4. LE FINANCEMENT DU CENTRE

L'Institut d'Europe Luxembourg reçoit de la part de l'Etat une participation annuelle aux frais du Centre qui comporte une partie du traitement de l'administrateur-animateur.

L'Institut prend en charge le reliquat et met à la disposition du Centre son personnel et son infrastructure.

Les différentes activités sont financées pour partie par les recettes qui proviennent d'une part des contributions payées par les groupes participant aux activités, d'autre part de subventions européennes ou nationales.

5. LES ACTIVITES DU CENTRE

5.1. ECHANGES INTERNATIONAUX ET FORMATION EUROPEENNE POUR JEUNES

Ces échanges d'une durée comprise entre un et 8 jours sont organisés par le Centre en coopération avec des établissements scolaires, associations ou institutions de la Grande Région Sar-Lor-Lux ou des pays membres de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. L'intervention du Centre est soit limitée à certains points du programme, soit étendue à la direction et à l'animation des programmes. Ceux-ci doivent comporter une dimension européenne et permettre l'apprentissage inter-culturel.

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



15.03.-16.03. SEMINAIRE EUROPEEN POUR LYCEENS BELGES, DANOIS, GRECS, NEERLANDAIS ET FRANCAIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME COMENIUS DE LA COMMISSION EUROPEENNE

PARTICIPANTS: 38, dont 23 jeunes et 15 enseignants
ORGANISATION: Le Lycée Paul Delvaux d'Ottignies (B) et le Centre

PROGRAMME: Exposés, ateliers et débats en plénum sur la défense de la démocratie, la démocratie à l'école et la perception des Institutions européennes dans les pays participants.

30.04. JOURNEE D'INFORMATION EUROPEENNE POUR LYCEENS DE METZ (F), SAARLOUIS (D) ET DE LUXEMBOURG, DANS LE CADRE DU PROJET «EUREGIO SARLORLUX»

PARTICIPANTS: 54, dont 46 jeunes et 8 enseignants.
ORGANISATION: le Lycée Michel-Rodange, Luxembourg en coopération avec le «Max-Planck-Gymnasium Saarlouis», le Lycée Fabert de Metz et le Centre.

PROGRAMME: «l'avenir des jeunes en Europe» sous forme d'exposés, d'ateliers traitant l'avenir de l'Union européenne, la Citoyenneté européenne, la collaboration au niveau de la Grande Région, ainsi que les espoirs et craintes des jeunes, et de débats.



06.05.-08.05. «CLASSES EUROPEENNES 1996» AYANT COMME SUJET LES RELATIONS PASSES ET ACTUELLES ENTRE LORRAINS ET LUXEMBOURGEOIS, POUR LYCEENS DE THIONVILLE (F) ET D'ESCH-SUR-ALZETTE

PARTICIPANTS: 51, dont 46 élèves et 5 enseignants
ORGANISATION: Le Centre, en coopération avec le SNJ, le Lycée Hubert-Clement, Esch, et le Lycée Hélène Boucher, Thionville

PROGRAMME: enquêtes, rapports et vidéofilms sur la survivance de la langue et des coutumes, les relations familiales, la perception mutuelle, l'industrialisation, les

frontaliers, les relations économiques et culturelles entre Lorrains et Luxembourgeois, visites guidées des Institutions européennes et du Musée des Mines à Rumelange.

09.10.-13.10. REUNION DE PREPARATION D'UN PROJET DE FORMATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME COMENIUS DE LA COMMISSION EUROPEENNE, POUR ELEVES ALLEMANDS, ESPAGNOLS ET LUXEMBOURGEOIS

PARTICIPANTS: 10 enseignants allemands, espagnols et luxembourgeois

ORGANISATION: Le Lycée Technique des Arts et Métiers, Luxembourg, en coopération avec la «Oberrealschule Berlin» et l'«IES La Vallvera» de Girona (E)

24.10. JOURNEE D'INFORMATION EUROPEENNE POUR ELEVES DU LYCEE MICHEL-RODANGE ET DE L'ECOLE EUROPEENNE, LUXEMBOURG, DANS LE CADRE DE L'ANNEE EUROPEENNE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

PARTICIPANTS: 48, dont 45 jeunes et 3 enseignants

ORGANISATION: le Centre

PROGRAMME: Exposés, ateliers et débats sur l'avenir de l'Union européenne et l'importance de la formation tout au long de la vie, ainsi que recherche de méthodes d'éducation et de formation motivantes.

07.11.-12.11. SEMINAIRE EUROPEEN POUR LYCEENS ALLEMANDS ET FRANCAIS

PARTICIPANTS: 41, dont 37 jeunes et 4 enseignants
ORGANISATION: la «Schule am Ried», Francfort (D), le Lycée Louis Aragon, Givors (F) et le Centre
PROGRAMME: ateliers et débats sur les systèmes scolaires et les préjugés en Allemagne et en France, jeu de simulation sur les Institutions européennes et l'Union Monétaire, enquêtes sur l'avenir de l'Union européenne, visite d'études à la Commission européenne et élaboration d'une documentation du séminaire.

08.11.-13.11. FORUM POUR UNE EUROPE MULTICULTURELLE POUR ELEVES DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME «JEUNESSE POUR L'EUROPE»

PARTICIPANTS: 3, logés au Château de Munsbach: 1 professeur et 2 interprètes.

ORGANISATION: le Service National de la Jeunesse en coopération avec le Ministère de l'Education Nationale.

Le Forum se déroule sous forme de conférences-débat et d'ateliers au Centre de Conférences du Kirchberg. Les participants proviennent de lycées de nombreux pays de l'Union européenne et sont hébergés pour la plupart chez leurs camarades des lycées luxembourgeois (voir les détails sous «Animation Sectorielle»).

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



5.2. FORMATION D'ANIMATEURS DE JEUNESSE

Dans le cadre de la formation d'animateurs du SNJ, le Centre a pour mission de former des animateurs d'échanges internationaux dans les techniques de l'apprentissage interculturel. Ces formations bénéficient souvent du soutien financier du programme «Jeunesse pour l'Europe» de la Commission européenne.

02.02.-04.02. «L'EUROPE DES JEUNES» - SEMINAIRE POUR MONITEURS/ANIMATEURS DE RENCONTRES INTERNATIONALES DE JEUNES D'ALLEMAGNE, D'AUTRICHE, DE BELGIQUE, DE LA HONGRIE ET DU LUXEMBOURG

PARTICIPANTS: 16

ORGANISATION: le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel en coopération avec la «Deutsche Wanderjugend», le SNJ et le Centre.

PROGRAMME: exposés-débats et ateliers au sujet de: la théorie et la pratique de l'apprentissage interculturel et des rencontres internationales de jeunes: méthodes, projets, coopération et échanges d'expériences - structures publiques et associatives nationales et internationales de la jeunesse, politiques de la jeunesse et coopération européenne.

27.04. STAGE DE FORMATION POUR ORGANISATEURS ET ANIMATEURS D'ECHANGES INTERNATIONAUX DE JEUNES DANS LE CADRE DU PROGRAMME «JEUNESSE POUR L'EUROPE»

PARTICIPANTS: 13 personnes, dont 1 Belge, 1 Israélite, 8 Luxembourgeois et 3 Portugais vivant au Luxembourg

ORGANISATION: SNJ et Agence Nationale «Jeunesse pour l'Europe»

PROGRAMME: Elaboration, organisation et évaluation d'un échange dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe».

21.07.-27.07. «SEMAINE EUROPEENNE DE L'AUDIOVISUEL» - ATELIER VIDEO DANS LE CADRE DU PROGRAMME «JEUNESSE POUR L'EUROPE» DE LA COMMISSION EUROPEENNE

PARTICIPANTS: 12 Allemands, Estoniens, Luxembourgeois,

ORGANISATION: «Internationale Jugendkommission der Europäischen Vereinigung für Eifel und Ardennen», en coopération avec le SNJ, le «Landesfilmdienst Rheinland-Pfalz et le Centre.

PROGRAMME: initiation aux techniques de production de vidéo-films, digitalisation et montage d'images-vidéo, vidéographie et production d'un film

22.07.-28.07. SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION DU IIIe CYCLE POUR FORMATEURS D'ANIMATEURS DE RENCONTRES INTERCULTURELLES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME «JEUNESSE POUR L'EUROPE» DE LA COMMISSION EUROPEENNE

PARTICIPANTS: 13 personnes d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et du Luxembourg

ORGANISATION: le Centre et le SNJ

PROGRAMME: En ateliers et en plénum: analyse des principes et buts du programme «Jeunesse pour l'Europe», présentation de modules européens de formation d'animateurs, étude de l'identité et de l'altérité, des préjugés, de l'ethnocentrisme et des conflits à dimensions interculturelles, réalisation d'un jeu de simulation, visites d'études auprès de l'«Association de Soutien des Travailleurs Immigrés (ASTI)» et du SNJ

5.3. RENCONTRES DE RESPONSABLES DE STRUCTURES POUR JEUNES AU NIVEAU NATIONAL ET DANS LE CADRE DE LA COOPERATION ENTRE ETATS DU CONSEIL DE L'EUROPE

14.09. JOURNEE DE REFLEXION DE LA CONFERENCE GENERALE DE LA JEUNESSE LUXEMBOURGEOISE (CGJL): ENGAGEMENT AU SEIN DES STRUCTURES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

PARTICIPANTS: 20 représentants d'organisations de jeunesse

ORGANISATION: CGJL

PROGRAMME: réflexion sur les activités nationales, internationales et européennes futures

16.11.-18.11. et 21.11.-22.11. REUNION DE COOPERATION AVEC DES PARTENAIRES HONGROIS DE LA «PLATE-FORME» DU SNJ

PARTICIPANTS: 8 Hongrois logeant au Château de Munsbach

ORGANISATION: SNJ

PROGRAMME: Préparation de la 8e rencontre du «European Network» de la Plate-forme 1996, du 18 au 21 novembre 1996 à Kyllburg (D)

28.11.-29.11. REUNION DE COOPERATION BENE-LUX: SOUS-GROUPE «JEUNESSE» DU GROUPE DE TRAVAIL «EDUCATION ET INFORMATION» DE LA SECTION «CONSERVATION DE LA NATURE ET PROTECTION DES SITES» DE LA COMMISSION SPECIALE POUR L'ENVIRONNEMENT

PARTICIPANTS: 9, dont 6 Belges et 3 Néerlandais, logeant au Château de Munsbach

ORGANISATION: SNJ

PROGRAMME: Préparation d'une coopération avec les 3 Etats Baltes dans le domaine des échanges de jeunes.

4. LES CENTRES RESIDENTIELS



10. CENTRE DE WEICHERDANGE

Il comprend un chalet pour 20 personnes et un camping pour 100 personnes.

En 1996 on comptait 386 visiteurs totalisant 921 nuitées (écoles primaires et postprimaires, scouts, sports, clubs des jeunes, groupes SNJ).

112 personnes ont utilisé le camping avec 884 nuitées. De menus travaux d'entretien et d'aménagement ont été couramment effectués.

La construction d'un chalet sanitaire est prévue pour automne 97.





V. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

1. ACCUEIL

A l'entrée du Service National de la Jeunesse se trouve une aire de réception avec une documentation diversifiée sur:

- les activités de loisirs proposées soit dans la brochure annuelle du Service National de la Jeunesse soit par des organisations de jeunesse
- des périodiques des organisations de jeunesse
- toute publication que les organisations veulent offrir à un public plus large.

Les jeunes peuvent aussi s'y inscrire aux activités.

2. SALLE DE CONFÉRENCE.

Elle est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et des conférences. En 1996, 10 associations ont utilisé la salle de conférence à 50 reprises.

3. SERVICE DE PRÊT.

Le Service National de la Jeunesse dispose d'un important stock de matériel destiné au prêt pour les besoins des manifestations et activités des organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping. Ceci permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi. En 1996, le Service National de la Jeunesse a reçu 208 demandes de prêt et a mis à la disposition des différentes organisations 4781 articles tels que tentes, lits de camp, sacs de couchage, ustensiles de cuisine, matériel de sports nautiques, matériel d'escalade, bancs et tables.

Un stock de matériel didactique tels que overhead, projecteurs de diapositives etc. est également à la disposition des jeunes que en font la demande.

Les principaux utilisateurs du matériel étaient:

- les clubs de jeunes
- les scouts et guides
- les fanfares
- les pompiers.

4. LE SERVICE GRAPHIQUE.

Le service graphique du SNJ est un service créé en 1994.

Ses charges principales sont:

Les expositions:

- réalisation travaux graphiques et photographiques
- réalisation de stands informatiques du SNJ
- réalisation d'affiches, de brochures, de dépliants etc. pour les activités et manifestations du SNJ.

La documentation:

- documentation photographique sur les activités et les manifestations du SNJ
- photothèque

Travaux réalisés en 1996:

- brochure « Lignes directrices de la politique du Ministère de la Jeunesse »
- programme trimestriel du SNJ
- affiches informatiques sur le SNJ et ses Centres
- layouts tels que entêtes - logos - invitations etc.

VI. RELATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES

1. RELATIONS INTERNATIONALES.

Les échanges internationaux pour jeunes représentent une part importante du programme des activités organisées par le Service National de la Jeunesse.

La réalisation de ces activités s'effectue dans le cadre de la coopération au Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne, du Benelux, de la grande région, du Mérite Jeunesse, d'une plate-forme créée en 1986 pour favoriser les échanges de jeunes, et des accords bilatéraux énumérés ci-dessous.

Allemagne

Beide Seiten erklären, daß sie weiterhin bestrebt sind, den Jugendaustausch sowie die Zusammenarbeit zwischen Fachkräften der Jugendarbeit und Institutionen der Jugendarbeit zu fördern. Sie sind sich darüber einig, daß in diesem Zusammenhang der Beteiligung von Jugendlichen aus den östlichen Ländern besondere Priorität zukommt.

Autriche

Die gemischte Kommission begrüßt die Teilnahme von Schul- und Jugendgruppen aus Luxemburg an der Aktion «Europas Jugend lernt Wien kennen». Beide Seiten sind an ähnlichen Initiativen auch von luxemburgischer Seite interessiert und befürworten deren Intensivierung.

Belgique

Deutschsprachige Gemeinschaft.

1. Luxemburg bietet der deutschsprachigen Gemeinschaft zwei Stipendien an für die Teilnahme an der Internationalen Musikwoche, die der Nationale Jugenddienst (SNJ) organisiert. Diese Stipendien können auch für die vom Musikonservatorium Luxemburg angebotenen Meisterkurse genutzt werden.

2. Der Austausch von Jugendlichen unter anderem in den Bereichen Umwelterziehung (Zentrum Hollenfels) und Sport (Zentrum Worriken) wird wohlwollend geprüft. Beide Seiten werden Informationen über die jeweiligen Zentren austauschen.

3. Die enge Zusammenarbeit im Bereich Jugendinformationszentren und Jugendkarte wird von beiden Seiten begrüßt.

Chypre

Les parties contractantes encourageront les échanges et la coopération entre leurs organisations et leurs institutions de jeunesse dans toutes les matières et dans toutes les activités qui se rapportent à la jeunesse.

Espagne

Les deux parties encourageront la coopération entre leurs organisations de jeunesse et l'échange d'information et de documentation dans ce domaine.

Finlande

Die Gemischte Kommission würdigt die direkte Zusammenarbeit zwischen dem Jugendausschuss der Provinz Vaasa und dem Service National de la Jeunesse in Luxemburg und begrüßt den Austausch finnischer und luxemburgischer Jugendgruppen im jeweils anderen Lande.

France

A) Formation

- Accueil en France par l'U.F.C.V.-Nancy de 2 animateurs pour suivre un stage de base - BAFD.
- Accueil au Luxembourg d'un formateur U.C.P.A. pour encadrer une session de formation d'animateurs de base nautique.
- Accueil au Luxembourg de deux animateurs U.F.C.V.-Nancy pour participer à une session «survie».
- Accueil en France par l'U.F.C.V.-Nancy de 2 animateurs de Marienthal pour participer à une formation à l'encadrement d'activités «survie».
- Accueil au Luxembourg de 4 animateurs U.F.C.V.-Nancy pour participer à une formation dans le domaine des échanges internationaux de jeunes.
- Accueil au Luxembourg de 2 formateurs U.F.C.V.-Nancy pour participer à l'encadrement d'une session pour animateurs de loisirs.

B) Information

- Accueil en France de 2 experts désignés par le service information juridique pour une rencontre sur les droits des jeunes.
- Accueil en France par le C.I.D.J. d'un agent du C.I.J. pour suivre une session de perfectionnement.
- Accueil en France de 2 agents du C.I.J. pour une étude du projet «Bus-Info».
- Les deux parties faciliteront la coopération entre le C.R.I.J. de Nancy et le C.I.J.

C) Rencontres

- Accueil au Luxembourg de 2 responsables de l'auberge de jeunesse d'Artagnan (Paris) pour jeter les bases d'une coopération avec l'auberge de jeunesse Luxembourg-Ville.
- Accueil au Luxembourg de 6 jeunes pour participer au «Culture-Point» (rencontre internationale de jeunes autour d'activités artistiques).



- Accueil au Luxembourg de 2 jeunes musiciens désignés par la F.N.A.P.E.C. pour participer à la 12^{ème} semaine internationale de musique.
- Accueil en France d'un animateur pour participer à la 30^{ème} Université internationale d'été de Marly-le-Roi (thème: le cinéma d'animation).
- Accueil en France d'un animateur pour participer aux 10^{èmes} rencontres internationales dans le cadre du Festival de Pau (théâtre).
- Accueil en France d'un animateur pour participer aux rencontres internationales dans le cadre du «Printemps» de Bourges (chanson).
- Accueil en France d'un animateur pour participer aux rencontres internationales dans le cadre du Festival de Cannes (cinéma).
- Accueil en France d'un animateur pour participer aux rencontres internationales dans le cadre du Festival d'Avignon (théâtre).
- Les deux parties conviennent de faciliter la participation de jeunes Luxembourgeois aux activités de l'O.F.A.J. et de l'O.F.Q.J.

Grèce

Les deux parties stimuleront la mobilité des jeunes, notamment à travers l'échange entre responsables de leurs institutions et organisations. Les échanges seront encadrés dans des programmes spécifiques pour la jeunesse qui seront établis par les organisations responsables des deux pays, sous réserve d'approbation par les deux parties.

Israël

Les deux parties soulignent l'importance qu'elles attachent à ce que les jeunes de leur pays respectif se rendent compte que la compréhension de l'histoire des peuples devient une des conditions essentielles de survie pour un monde qui veut surmonter les racismes et préjugés de toute espèce.

Les deux parties stimuleront la mobilité des jeunes, notamment à travers l'échange entre responsables de leurs institutions et organisations. Les échanges seront encadrés dans des programmes spécifiques pour la jeunesse qui seront établis par les organisations responsables des deux pays, sous réserve d'approbation par les deux parties.

Pays-Bas

Les deux parties encouragent les échanges d'expériences, d'experts, d'information et de documentation dans les domaines du bien-être social, de la politique de la jeunesse, de la politique en faveur des personnes âgées et de la politique des sports.

Pologne

Les deux parties soulignent l'importance qu'elles attachent à ce que les jeunes de leur pays respectif se rendent compte que la compréhension de l'histoire des

peuples devient une des conditions essentielles de survie pour un monde qui veut surmonter les racismes et préjugés de toute espèce. C'est pourquoi les deux parties soutiendront des rencontres de jeunes qui ont pour but de combattre la xénophobie, le nationalisme et le racisme dans le cadre des différentes initiatives européennes (p.ex. la campagne des jeunes du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance).

Les deux parties soutiendront les contacts directs entre organisations et mouvements de jeunesse et souhaitent échanger des responsables d'organisations de jeunesse pour la durée d'une semaine pendant la validité du présent programme.

Portugal

Les deux parties proposent le développement d'un programme spécifique de coopération entre les organismes compétents dans le domaine de la jeunesse des deux pays. A cet effet, les deux parties décident de créer un groupe de travail ad hoc qui définira le programme à réaliser dans ce domaine pour les années 1996, 97 et 98.

Roumanie

Les deux parties appuieront le développement de relations et d'échanges directs entre les organisations de jeunesse et les institutions responsables dans le domaine de la jeunesse.

De même les deux parties assureront la participation de 1 à 2 spécialistes à des séminaires, conférences, colloques ou festivals organisés sur des thèmes divers par les structures ayant responsabilité dans le domaine de la jeunesse.

Royaume-Uni

The Commission noted with satisfaction continuing cooperation between the British Youth Exchange Center and the Service National de la Jeunesse under the aegis of the European Community's Youth for Europe Programme.

Russie

Les parties favoriseront les échanges entre les jeunes des deux Etats, en mettant l'accent sur la coopération décentralisée, la formation des cadres des organisations de jeunesse et la formation des jeunes.

La partie russe signale la création, au sein du gouvernement de la Fédération de Russie, du Comité pour la Jeunesse qui exprime son intérêt à établir les contacts et les relations directes avec le Service National de la Jeunesse du Luxembourg.

La partie russe exprime son désir d'envoyer au Luxembourg, pendant la durée du présent programme, une délégation composée de trois experts sélectionnés par le Comité pour la Jeunesse et de trois représentants des organisations non gouvernementales des jeunes pour 7

jours afin de se familiariser avec les activités des structures analogues et d'établir des contacts directs.

La partie russe exprime sa disponibilité d'accueillir, pendant la durée du présent programme, une délégation du Service National de la Jeunesse du Luxembourg de six personnes pour sept jours afin de se familiariser avec les activités des organisations de jeunesse et d'établir des contacts directs.

Ukraine

Les parties collaboreront dans le domaine de la préparation et de l'édition d'un recueil sur l'expérience du travail avec les jeunes dans les deux pays.

La partie ukrainienne serait reconnaissante à la partie luxembourgeoise d'accueillir:

- un groupe de jeunes pour la participation à des camps de vacances organisés par des mouvements scouts ou autres (jusqu'à 10 personnes);
- un groupe de spécialistes pour des consultations sur les questions relatives au développement du scoutisme en Ukraine (jusqu'à 2 personnes);
- un groupe de spécialistes et d'experts dans le domaine de la jeunesse pour étudier l'expérience, effectuer un stage et élaborer des programmes spéciaux (jusqu'à 3 personnes);
- un groupe d'enfants de Tchemobyl pour des séjours de repos.

La partie luxembourgeoise examinera avec bienveillance les desiderata formulés par la partie ukrainienne et les transmettra aux organismes concernés. Elle continuera d'aider, dans les limites budgétaires, ces initiatives qu'elle considère comme exemplaires.

La partie ukrainienne est prête à accueillir:

- un groupe de spécialistes pour consultations et échange d'expériences sur les questions du développement du scoutisme (jusqu'à 3 personnes);
- un groupe de spécialistes et d'experts dans le domaine de la jeunesse pour un stage, l'échange d'expériences dans le domaine de politique de jeunesse et de la vie associative (jusqu'à 3 personnes).

ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES ACCORDS CULTURELS

Autriche

Voyage à Vienne dans le cadre de l'action «Europas Jugend lernt Wien kennen» du 31.8. au 8.9.96 avec 27 participants.

France

A) Formation

- Accueil en France du 11 au 19 mai de 2 animateurs luxembourgeois à un stage de formation BAFD.
- Accueil au Luxembourg les 29 et 30 juin d'un animateur UCPA pour un stage de formation pour animateurs à la base nautique de Lultzhausen.

B) Information

- Accueil en France les 22 et 23 mai d'un assistant social luxembourgeois pour visiter le Service Information Juridique à Strasbourg.

C) Rencontres de cadres et de jeunes

- Accueil au Luxembourg de 6 Français du 20 au 31 juillet au Culture-Point à Mersch.
 - Accueil au Luxembourg du 18 au 28 juillet de 2 jeunes musiciens français à la semaine internationale de musique à Ettelbruck.
 - Accueil en France du 16 au 31 juillet d'une Luxembourgeoise à l'Université internationale d'été à Marly-le-Roi.
 - Accueil en France du 15 au 21 avril d'un Luxembourgeois au Printemps de Bourges, rencontre internationale de jeunes.
 - Accueil en France du 22 au 31 juillet d'une Luxembourgeoise au Festival d'Avignon, rencontre de troupes de théâtre de jeunes amateurs.

Russie

- Visite d'étude au Luxembourg du 1er au 8 juin d'une délégation de 3 experts du Comité de la Jeunesse de la Russie, de la région de Toula et de la région de Vladimir.
- Rencontre à Moscou du 20 au 27 juillet de la délégation du Service National de la Jeunesse de Luxembourg et la délégation du Comité de la Jeunesse de Russie.

VII. CONGÉ ÉDUCATION

Dans l'intérêt des jeunes exerçant une activité professionnelle, la loi du 4 octobre 1973 prévoit un congé spécial, dit "Congé Education", dont les buts sont les suivants:

- 1) la formation civique et social des jeunes,
- 2) la formation et le perfectionnement d'animateurs de jeunesse et de cadres de mouvements de jeunesse.

Le congé éducation peut également être octroyé à des personnes qui exercent une activité professionnelle et qui désirent compléter leur formation professionnelle en participant aux cours officiels des études pour adultes.

L'octroi du congé éducation doit permettre la participation de jeunes à des stages, journées ou séminaires d'études, cours, sessions ou rencontres à l'intérieur du pays et à l'étranger, dont le programme est approuvé par le ministre.

En 1996 le Ministre de la Jeunesse a approuvé 1 16 demandes d'approbation.

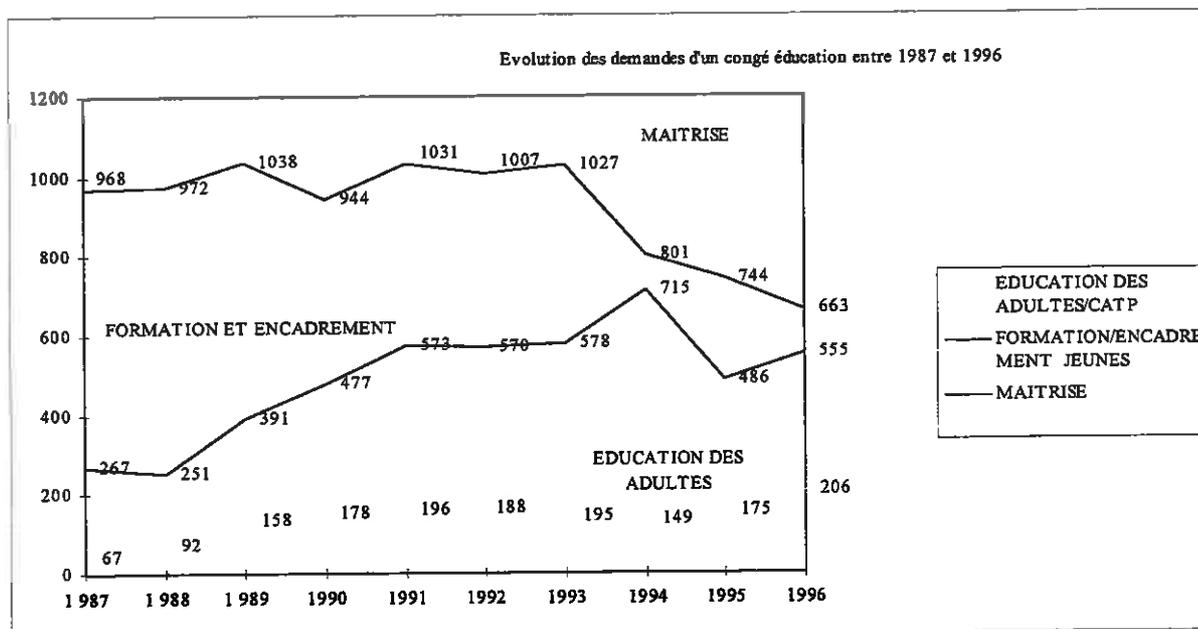
Généralement il s'agit de stages et d'activités organisés par les mouvements de jeunesse. Font aussi objet de congé éducation les cours officiels des études pour adultes à l'étranger (examens universitaires) et des formations de longue durée dans le domaine psychopédagogique et social.

L'approbation des programmes a lieu sur demande soit des organisations de jeunesse, des organisateurs de manifestations, à titre personnel.

Pour la formation professionnelle seuls les cours et examen suivants entrent en ligne de compte:

- formations et examens dans le domaine socio-éducatif,
- examen de maîtrise organisé par la Chambre des métiers,
- examens de fin d'études secondaires et techniques ainsi que les examens universitaires,
- tous les cours officiels pour adultes.

Les conditions pour l'octroi d'un congé éducation se résument en gros comme suit: - être résident au Grand Duché, exercer une activité professionnelle dans le secteur public ou privé, être âgé de moins de 30 ans à l'exception des cadres de mouvements de jeunesse, des participants aux cours de formation d'animateur de jeunesse et aux cours officiels d'études pour adultes.



7. CONGÉ ÉDUCATION



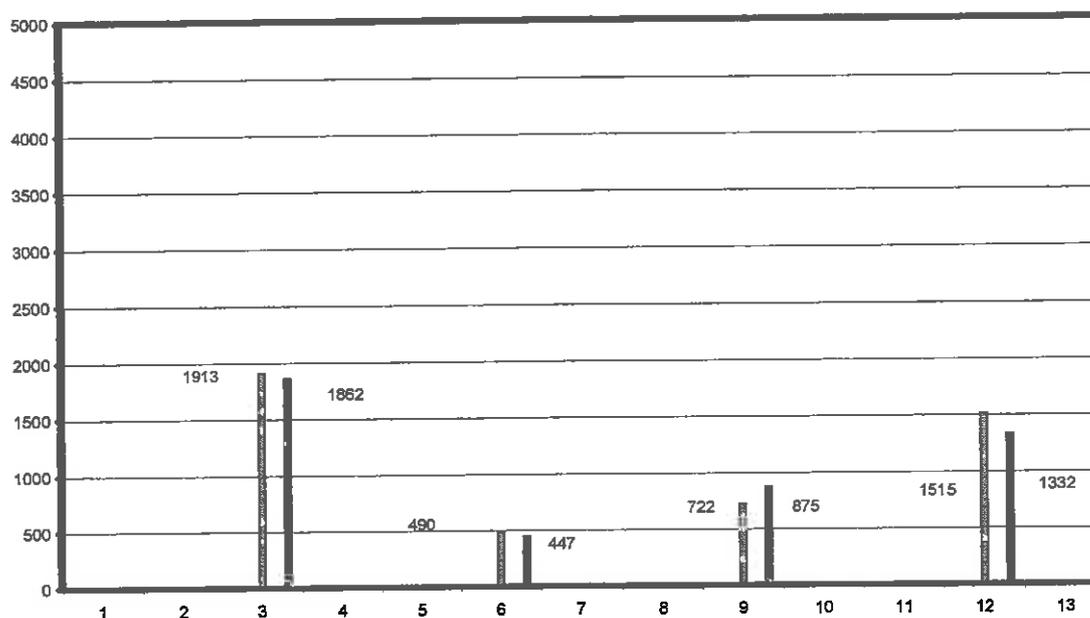
EVOLUTION DES DEMANDES ENTRE 1987 ET 1996

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
EDUCATION DES ADULTES/CATP	67	92	158	178	196	188	195	149	175	206
FORMATION/ENCADREMENT	267	251	391	477	573	570	578	715	486	555
MAITRISE	968	972	1038	944	1031	1007	1027	801	744	663
TOTAL	1302	1315	1587	1599	1800	1765	1800	1665	1405	1424

JOURS DE CONGE EDUCATION ACCORDES ENTRE 1995 ET 1996 EN 1995 ET 1996

	1995	%	1996	%
ENCADREMENT DE JEUNES	1913	40%	1862	41%
FORMATION D'ANIMATEURS DE JEUNESSE	490	11%	447	10%
EDUCATION DES ADULTES	722	16%	875	19%
MAITRISE	1515	33%	1332	30%
	4640	100%	4516	100%

JOURS ACCORDES EN 1995 ET 1996



ENCADREMENT DE JEUNES ET FORMATION D'ANIMATEURS DE JEUNES

	1994	1995	1996
ENCADREMENT	2115	1913	1855
FORMATION	895	490	447
TOTAL	3010	2403	2302

Les mouvements de jeunesse représentent la majorité des demandes avec 27% du total des demandes, suivis des groupements de jeunes syndicaux avec 22% et des manifestations sportives avec 20%. En comparant les années 95 et 96 on ne constate pas de grands changements dans les divers groupes des demandeurs.

EDUCATION DES ADULTES

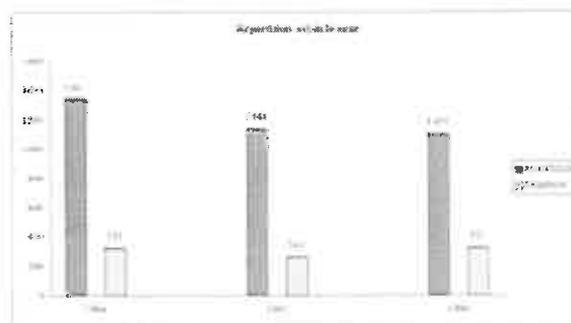
NOMBRE DE JOURS ACCORDES

	1994		1995		1996	
FORMATION SOCIALE	60	41%	73	42%	98	42%
FORMATION ARTISANALE	10	7%	25	14%	9	3%
UNIVERSITE	23	15%	40	23%	55	31%
LYCEE TECHNIQUE ET CLASSIQUE	54	37%	37	21%	44	24%
TOTAL	147	100%	175	100%	206	100%

La formation sociale est en pleine croissance avec 42% des demandes d'éducation des adultes. Surtout les demandes de formation de longue durée c.à d. des formations qui durent plusieurs années ont augmenté. L'absence de grandes manifestations comme en 1995 avec l'olympiade des métiers à Lyon explique la grande différence dans le nombre de demandes pour la formation artisanale.

REPARTITION SELON LE SEXE

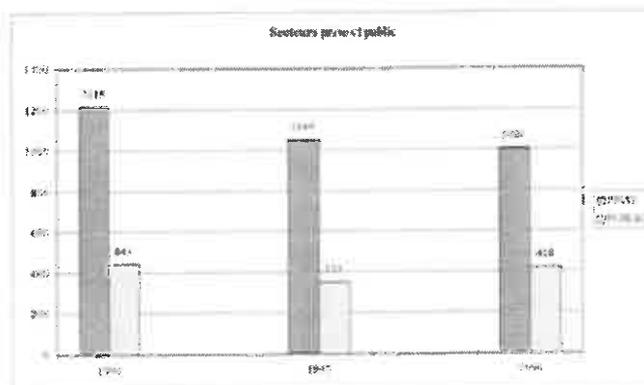
	1994	1995	1996
MASCULIN	1341	1141	1103
FEMININ	323	261	321
TOTAL	1664	1402	1424



7. CONGE EDUCATION



SECTEUR PRIVE ET PUBLIC			
	1994	1995	1996
PRIVE	1218	1049	1006
PUBLIC	443	353	418
TOTAL	1661	1402	1424



Comme durant les années précédentes le nombre de femmes n'a augmenté que très faiblement. -C'est surtout dans la formation sociale que le nombre de femmes est plus élevé.



PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 1997

DATE	ACTIVITE	AGE	ORGANISATEURS
Janvier			
11	Einführung in die Bienenzucht		FUAL
18-19	Bastelen, Kniwwelen an Experimentier am PANORAMA	8-12	GA
25	Einführung in die Königinnenzucht		FUAL
25-26	Wat gehéiert alles zu enger Colonie? (Formation)	17-	GA
31-02.02.	Seminar für Betreuer bei internationalen Jugendbegnungen	17-	AE
Février			
1-2	Stage d'expression théâtrale	16-	
1-2	Theater mat Kanner II	8-9	GA
7-15	Colonie à Vetriolo Terme	8-13	CARITAS
8-15	Vacances de ski à la Plagne	14-	CJ, CNIEJ
8-15	Colonie Léifreg	7-12	CARITAS
8-15	Colonie Zorten	13-17	CARITAS
8-16	Wantersport, Obertraun	16-35	GA
8-16	Colonie zu Fiesch		F.d.I.F
9-15	Ski à gogo à Zermatt	12-13	CJ, CNIEJ
10-15	Colonie Buschdorf	4-7	CARITAS
11-14	Les Musiciens Débutants	7-12	UGDA
12-15	Mini-Spillvakanz		GA
12-16	Video-Stage (Formation)	16-	GA
13-16	Photo-Stage (Formation)	16-	GA
12-16	Mir dréihen e Film	11-12	GA
15-16	Didjeridoo-Workshop pour débutants	16-	
20-23	Formation «Médiation» (pour enseignants, éducateurs ..)	18-	
22	Das Bienenvolk im Laufe des Jahre		FUAL
22-23	Photoweekend fir Jugendlecher	12-16	GA
22-23	Bastelkëscht I	4-7	GA
Mars			
1	Bienenprodukte		FUAL
1-2	Bastelkëscht II	8-12	GA
1-2	Stage de danses folkloriques		AP
2-10	Discovering Edinburgh and Scotland	14-18	PANDA
8-9	Theater mat Kanner I	6-7	GA
22-23	Gesellschaftsspieler (Formation)	16-	GA
29-05.04.	Azur-Trip Cannes	16-	MJD, MJB
29-06.04.	Expédition en raquettes de neige en Laponie finlandaise	16-	M.J.
30-05.04.	Semaine de Formation 1er cycle	17-	
30-05.04.	Semaine de Formation 2e cycle	18-	
31-05.04.	Europäische Medienwoche «Videowerkstatt»	15-21	AE
31-05.04.	Europäische Medienwoche «Internet»	15-21	AE
31-06.04.	Ouschtercolonie I «JUNGLE MYSTERY»	8-10	GA
31-11.04.	Touring Scotland + London Trip	15-25	ASNJ
	Internationale Jugendbegnung in Frankreich (Tenniscamp)	10-14	AE

8. ACTIVITÉS 1997



Avril

1-5	Workshop environnemental	15-	M.J., ASNJ
1-12	Colonie Léifreg	7-12	CARITAS
1-12	Colonie à Vetricolo Terme	8-13	CARITAS
5-12	Colonie Buschdor	5-8	CARITAS
5-12	Colonie Grächen	12-17	CARITAS
6-12	Ouschtercolonie II	11-13	GA
6-13	«Orchestre d'Harmonie et chant choral» avec tournée culturelle en Angleterre	14-20	UGDA
8-10	Survival MERITE	14-	M.J.
10-13	Kommunikations-Stage (Formation 3e cycle)	18-	
12-13	Kooperative Abenteuerspiele und Naturerfahrung (Formation)	17-	GA
17-20	Formation «Médiation» (pour enseignants, éducateurs...)	18-	
26	Rationelle Betriebsweisen. Frühjahrsentwicklung.		
FUAL			

Mai

3-4	Kachen a Brachen (Formation)	16-	GA
3-4	Grouss Spiller dobaussen (Formation)	16-	GA
10	Praxis am Bienenstand		FUAL
10-11	Kaart a Kompass (Formation)	17-	GA
10-11	Survival (Formation)	16-	ASNJ, CAJL
15-24.	Stage de voile en Méditerranée	16-	LHCE
17-18	Jury des Jeunes dans le cadre du IVe Concours Internationale de Danse	16-21	IBA
17-21	Expédition de Préparation du Mérite Jeunesse	14-25	M.J.
17-24	Colonie Léifreg	7-12	CARITAS
18-25	Mam Segelboot duerch de Médoc	12-14	PANDA,
19-23	Päischtcolonie	8-12	ASNJ
19-24	Semaine de Formation 1er cycle	17-	GA
20-24	Colonie Buschdorf	5-8	CARITAS
20-24	Mam Panda-Club op Wien	9-12	PANDA
26-29	Jury des Jeunes dans le cadre du IVe Concours Internationale de Danse	16-21	IBA
31	Königinnenzuchtkursus		FUAL
	Journée européenne pour élèves d'écoles luxembourgeoises et étrangères établies au Luxembourg		CEF
	Ekologesche Camp		MECO-E
	Naturreallyes Hollenfels, Hosingen ...		G.M.

Juin

1	Gréngen Zuch		NATURA
5-6	Hike-Stage am Eislék (Formation)	16-	GA
8-14	«Vivre et travailler en Europe» - Rencontre de jeunes défavorisés de Belgique, de France et du Luxembourg		CEF
12-15	Formation «Médiation» (pour enseignants, éducateurs...)	18-	
	Classes européennes pour élèves d'écoles de la Grande Région		CEF
	Kraiderweekend		MECO-E
	Sport a Spiller um an am Waasser	16-	B.N. Lëltz
	«La Force Publique» (visite du Centre d'Instruction Militaire à Diekirch, Gendarmerie, Police; Discussion et table ronde avec le Ministre)		

8. ACTIVITÉS 1997



Juillet

6	Vakanz-Fest		CAJL
10-26	London Trip + Camping International	16-	ECC
12-13	E Weekend am Bësch (Formation)	17-	GA
12-18	Sport-Wochen 1997 Lultzhausen et Beaufort	13-18	S.d.S.
13-20	Séminaire pour lauréats du Concours de la Journée européenne dans les écoles		CEF
14-20	Zeltkolonie fir eis all I	11-13	CMP Mondorf
17-27	Semaine Internationale de Musique	16-25	UGDA
18-28	Camp d'Archéologie Industrielle	15-	Frënn v. d. Lee, JP
19-25	Sport-Wochen 1997 Lultzhausen et Beaufort	13-18	S.d.S.
19-26	Musekswoch zu Huelmes	10-15	UGDA
19-26	Internationale Jugendbegegnung - Berlin erleben	16-25	AE
21-30	Camp Ierpeldeng I	10-14	GA
21-31	Internationales Ferienlager	8-12	AE
23-29	Zeltkolonie fir eis all II	9-11	CMP Mondorf
24-31	Mam Boot iwert de Rhein-Marne Kanal	13-16	PANDA
24-2.8.	Spillvakanz I	7-9	GA
26-01.08.	Stage international de formation (Ille cycle) d'animateurs en apprentissage interculturel		CEF
26-01.08.	Sport-Wochen 1997 Lultzhausen	13-18	S.d.S.
26-02.08.	Europäische Medienwerkstatt «Videowerkstatt»	15-21	AE
26-02.08.	Europäische Medienwerkstatt «Internet»	15-21	AE
27-02.08.	Frankreich kennenlernen	10-13	AE
28-01.08.	Natur-Spillvakanz I op der Buerg	7-8	PANDA
	Camp Nature an de belschen Ardennen	9-12	PANDA
	Summerakademie		CEPA

August

2-8	Sport-Wochen 1997 Lultzhausen	13-18	S.d.S.
2-9	Euro-Camp '97 - Internationale Jugendbegegnung	15-17	AE
2-16	Freizeit kreativ gestalten	10-14 +	
		15-17	AE
2-16	Computer-Camp	10-14 +	
		15-17	AE
3-13	Trekking mat Zelt a Rucksak (ev. Pyreneeën)	16-20	GA
4-8	Natur-Spillvakanz op der Buerg II	7-8	PANDA
4-14	Camp Ierpeldeng II	12-15	
6-8	Mam Panda-Club op Paräis	9-12	PANDA
7-11	Expédition Mérite Jeunesse	14-25	M.J., LGS
9-15	Sport-Wochen 1997 Lultzhausen	13-18	S.d.S.
11-15	Natur-Spillvakanz op der Buerg III	7-8	PANDA
14-23	Spillvakanz II	7-9	GA
16-17	Waasserschi op der Musel	15-	GA
16-22	Sport-Wochen 1997 Lutzhausen	13-18	S.d.S.
17-23	Natur entdecken - Geologische Woche	12-14	AE
17-31	Stage de voile à Embrun	20-	GA
20-30	Erliewniscolonie	10-14	GA
25-30.10.	A la découverte de la direction chorale	13-20	UGDA
30-6.9.	Les cuivres en musique de chambre	12-18	GA
30-6.9.	Sport-Wochen 1997 Nieuwpoort	13-18	S.d.S.
30-7.9.	Rees op Wien	16-	CAJL
30-6.9.	Mam Panda-Club op Vieland	12-16	PANDA
	Oppen Zentren fir Gemengen a Veräiner		
	Camp écologique pour jeunes	12-	LNVL

8. ACTIVITÉS 1997



Septembre

2-6	Camp Ecologique zu Weicherdange	9-12	PANDA
20-21	Konstruktions- a Bastelstage	16-	GA
27-28	Weekend «Survivors»		
	Stage de percussion	12	Forum des Arts
	International Adventure Camp Weicherdange	14-17	GA
	Hecken, Friichten a Kochele-Weekend		MECO-E

Octobre

5	Jugendzuch		FCdJ
12	Eng Entdeckungsrees an d'Hielen	15-	GSL
25	Bienenkursus: Zukunftsorientierte Öffentlichkeitsarbeit		FUAL
27-30	Zesumme sangen a musizéieren, sech bewegen an danzen	10-15	UGDA
27-30	Les enfants qui chantent	7-12	UGDA
27-30	Stage «Mandoline et Guitare»		UGDA
27-30	Stage «Accordéon»		UGDA
	Indianerkonscht- an Handwierk		
	Schaffcamp		MECO-E
	Journée européenne pour élèves d'écoles luxembourgeoises et étrangères établies au Luxembourg		CEF
	Hierschtcolonie	8-12	

Novembre

8	Bienenwohnungen		FUAL
29	Bienenkrankheiten		FUAL
	Seminar für Betreuer bei internationalen Jugendbegegnungen	17-	AE
	Déierespuere-Weekend		MECO-E

Décembre

13-14	Probleme in der Gruppe - Ansätze zur Lösung (Formation)	17-	
27-30	Les jeunes qui chantent	12-19	UGDA
	Internationale Skifreizeit Garmisch-Partenkirchen	16-22	AE
	Wantercolonie	9-12	